



MERCREDI 4 MAI 1994

No 35649 - 114e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitaires: 039/210 410

# L'Impartial

Cyclisme - 48e Tour de Romandie: Armand De las Cuevas premier maillot vert

## Le grand braquet



Afrique du Sud

### Mandela au travail

Vainqueur du scrutin en Afrique du Sud, le chef du Congrès national africain Nelson Mandela a commencé hier à travailler à la formation du gouvernement de transition.

Page 2

Bikini Test

### Prêt à poursuivre

Bikini Test, ça continue! Les roqueurs ont craint le pire: par manque d'argent, Bikini menaçait de se saborder. Depuis lors, une vaste opération d'information et de récolte de fonds a été menée. Avec succès.

Page 17

Il y a 200 ans

### La Chaux-de-Fonds brûlait



En ce printemps 1794, dans la nuit du 4 au 5 mai, un incendie détruit la quasi-totalité du village de La Chaux-de-Fonds. Un événement catastrophique pour les gens de l'époque, mais dont les conséquences furent peut-être bénéfiques pour le développement de la cité. Dès aujourd'hui et jusqu'à vendredi, l'historien Raoul Cop retrace dans notre rubrique «Ouvert sur...» cet épisode marquant de la saga des Montagnes neuchâtelaises, évoquant avec talent la cité d'avant le drame, l'incendie tel que le relatent les chroniques de l'époque, enfin la reconstruction du bourg.

Page 32

Le 48e Tour de Romandie a pris son envol hier à Marin, devant le Centre commercial Marin-Centre (photo Impar-Galley), où un nombreux public s'était déplacé pour assister au prologue.

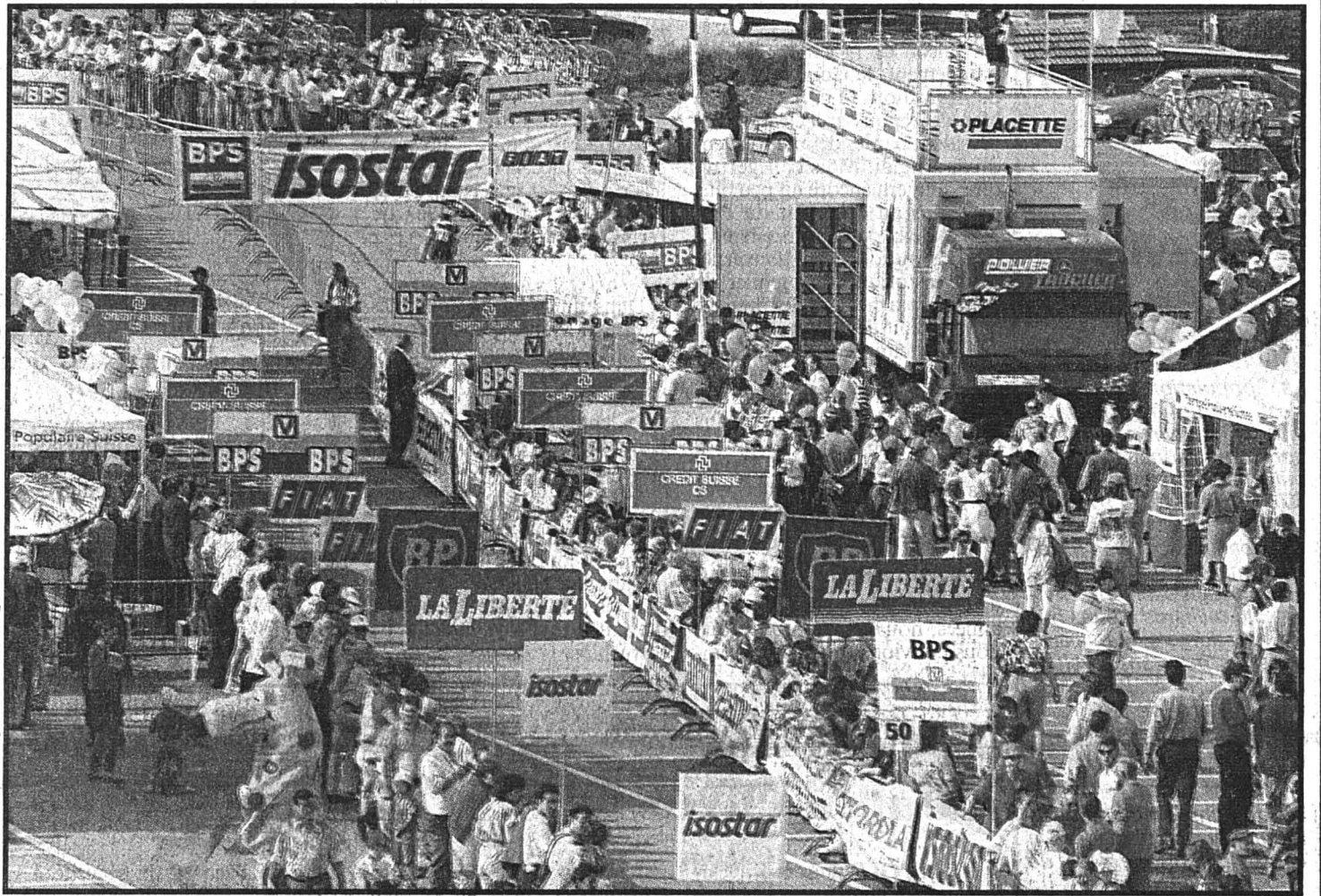
Sous un grand soleil, et par une température parfois suffocante, c'est le Français Armand De las Cuevas, déjà vainqueur du prologue du Tour de Romandie 1992 à Fribourg, qui s'est montré le plus rapide sur la boucle de 5,8 km. Mais tous les autres favoris sont apparus dans le coup. Il en va ainsi de Miguel Indurain et de Gianni Bugno, mais aussi de Pascal Richard, de Laurent Dufaux et de Claudio Chiappucci.

La fête du cyclisme n'est cependant pas encore terminée dans la région: ce matin, le départ de la première étape, qui conduira le peloton de 98 coureurs au Sentier, sera donné au cœur de la zone piétonne de Neuchâtel, sur le coup de 12 h 15.

Là aussi, la foule promet d'être au rendez-vous.

R.T.

● Lire en page 7



### OPINION

## CFN: «notoirement»...

Qui?

Où sont les responsabilités de la brutale disparition du Crédit Foncier Neuchâtelois? On ne peut pas ainsi clamer: «C'est fait, ça va, plus rien à dire, plus rien à penser. On n'en parle plus!» On ne parle plus que de cela du haut en bas du canton: hier s'est constituée une «Association de défense et de protection des droits des actionnaires du CFN». Ils entendent que leurs droits ne soient pas lésés dans l'opération de reprise des actifs et passifs de «leur» banque par la Banque Cantonale Neuchâteloise.

Compte tenu de l'achat intempestif de près de 10% du capital-actions lors des quelques jours qui ont précédé l'absorption du CFN, la question se pose de savoir si l'on n'est pas en présence d'un délit d'initiés: «on» aurait fait croire qu'une reprise était imminente à de bonnes conditions... pour faire monter l'action afin d'inciter à l'achat... et en liquider un bon paquet!

Le CFN était un fief libéral. Tous les membres du conseil d'administration sont des personnalités libérales connues. Les radicaux n'ont jamais pu entrer dans le cénacle à la fois terrien et conservateur. Le conseil d'administration est l'organe de surveillance et de contrôle d'une entreprise. Il détermine les grandes options, fixe les critères, les normes, les règles et, en principe, les objectifs. Puis la direction gère les opérations.

Par exemple, quand le marché immobilier s'est emballé, dès 1986, la Banque Cantonale a décidé de ne pas entrer dans la valse. En 1986, le capital social du CFN passe de 20 à 24 millions puis à 30 millions l'année suivante et à 36 millions en 1989.

Quand une banque veut étendre ses activités, elle doit obligatoirement augmenter ses fonds propres soit en réalisant des bénéfices qui sont attribués aux réserves ouvertes, soit en augmentant son capital qui doit être rémunéré!

Le CFN a été pris dans une spirale infernale et il a été trop restrictif dans le contrôle de ses fonds propres. Après coup, il est facile de dire tout et

n'importe quoi, mais le conseil d'administration aurait dû s'alerter dès l'été 1988 quand l'épargne et l'achat de bons de caisse du CFN ont commencé à stagner pour fléchir dès 1991. Le total du bilan est passé de 400 millions en 1982 à plus de 1,2 milliard en 1990 où il plafonne. De même pour les placements hypothécaires (82% du bilan, plus de 851 millions, pour l'exercice 1992, dans un contexte de crise!)

Les banques fonctionnent sur la base d'une confiance réciproque avec leur clientèle. Dire simplement qu'il y a un problème entame cette confiance et un problème mineur devient aussitôt majeur. La direction présente honnêtement ses comptes au conseil qui n'a pas les moyens de les vérifier, et il s'en remet au réviseur qui statue sur ce qu'on lui annonce! Question de confiance, encore et toujours.

Jusqu'à la dernière minute, le président du CFN n'a pas voulu annoncer que les fonds propres étaient entamés, cela ne figure pas dans le communiqué annonçant la reprise par la BCN. Or, cette situation entraîne la reprise ou la fermeture immédiate de l'établissement.

On savait la situation tangeante depuis le rapport Andersen sur les banques, en 1986. Le CFN était sur la liste des établissements qui travaillaient avec une masse critique insuffisante pour suivre la concurrence effrénée que se livraient les banques commerciales. En huit ans, on aurait eu le temps de voir venir, non?

Tout le monde est resté aveuglément confiant et rassurant, tant la direction du CFN (notoirement faible...) que le conseil d'administration (notoirement orgueilleux...) que l'assemblée des actionnaires (notoirement passive...) que le Grand Conseil et le Conseil d'Etat qui, le 31 janvier dernier, se confortaient mutuellement. La gauche seule se livrant à sa traditionnelle critique des banques et de leur politique. Le rapporteur du parti libéral-PPN, lors de cette séance de fin janvier, avait souligné l'efficacité et la sérénité avec laquelle l'opération annoncée de la reprise du CFN par la BCN était menée: «de tout

dans un esprit de solidarité cantonale signe de grande maturité civique... et tralala, vive l'étatisation de la plus libérale des entreprises du canton!

Mais n'avons-nous nous-mêmes pas chanté et proclamé les vertus du CFN, rassurés par les rapports de l'organe de surveillance qui, lors de l'assemblée générale de 1991, annonçait avoir acheté personnellement des actions tant la situation était saine.

Pourquoi, comment, une situation subodorée délicate depuis des mois a été louangée par tous, autorités en tête, pour se retrouver au fond de la nasse en quelques semaines?

Autant creuser un trou dans l'eau en attendant que le surexpert ait, lui, creusé les comptes jusque dans les ultimes dédales et qu'une enquête soit ouverte sur les achats massifs des derniers jours.

Hier, à la Bourse de Genève, il n'y a eu qu'une seule transaction au minimum de la quotité sur le CFN, à 620 francs. L'offre demeure mais plus la demande.

L'épilogue, probablement au mois d'août, quand tout le monde sera en vacances, risque d'être assez douloureux, non pas que la situation du CFN soit dramatiquement mauvaise, du tout, mais parce que les banques sont échaudées depuis l'aventure survenue à la Cantonale de Soleure à qui on a fait reprendre la Banque régionale de Kriegstetten à un prix surfait ce qui a placé la BCS dans de grandes difficultés.

Au mois d'août, la Banque Cantonale Neuchâteloise sera dirigée par un banquier grand format, M. Pierre Godet, issu du Crédit Suisse. C'est lui qui devra gérer la reprise du CFN. Il n'hésitera pas à demander à l'Etat de passer à la caisse pour augmenter le capital de dotation de la BCN s'il manque quatre sous pour absorber le CFN.

Mais qui va décider de l'avenir des quelque 110 employés du CFN attendu que la BCN peut assurer la gestion des dossiers avec son personnel en place, en fermant les 14 agences du CFN...

Gil BAILLOD

Qualification  
Miss La Chaux-de-Fonds  
1994

Dès  
20h.

**CESAR'S**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Discothèque

CE SOIR MERCREDI 4 MAI 20h  
Finale Vendredi 6 Mai 22h

Afrique du Sud: la liesse de la victoire dans les rangs de l'ANC

# Mandela cherche un gouvernement

**4.5.1992** - L'effondrement d'une tribune du stade Furiani à Bastia fait 15 morts et 2.177 blessés quelques minutes avant le coup d'envoi de la demi-finale de la Coupe de France de football Bastia - Marseille.

**4.5.1978** - Les «Brigades rouges» italiennes annoncent l'exécution d'une sentence de mort prononcée contre Aldo Moro, dont le corps sera découvert deux jours plus tard.

**4.5.1821** - Napoléon meurt en exil à Sainte-Hélène.

## BRÈVES

### Tiers monde

#### Explosion démographique

La population mondiale s'est accrue en 1994 au rythme d'environ 90 millions de personnes, soit 7,5 millions par mois ou encore 170 par minute, et 97% des naissances ont été enregistrées dans les pays en développement. La planète compte actuellement environ 5,6 milliards d'êtres humains, dont 4,4 milliards dans les pays en développement.

### Bangladesh

#### Cyclone dévastateur

Le violent cyclone qui s'est abattu dans la nuit de lundi à hier sur le Bangladesh a causé la mort de plus de 130 personnes, selon un nouveau bilan diffusé par la police et les responsables des secours. Quelque 50.000 autres ont été blessés. Le bilan pourrait être encore plus élevé.

### Gdansk

#### Accident de bus

Le bilan de l'accident d'autocar survenu lundi soir près de Gdansk sur la côte baltique était lundi de 30 morts, et non 31 comme annoncé précédemment, ont déclaré hier les autorités. En fin de journée, 46 des 50 blessés étaient encore hospitalisés.

### Tunnel sous la Manche

#### Inauguration vendredi

Le vendredi 6 mai, la reine Elisabeth II d'Angleterre et François Mitterrand inaugureront le tunnel sous la Manche, serpent de mer devenu réalité après deux siècles de rêves et projets imaginés pour que l'Angleterre cesse d'être une île. Initialement prévue pour mai 1993, l'ouverture du tunnel a été reportée plusieurs fois.

### Pakistan

#### Terribles violences

L'armée pakistanaise est intervenue dans plusieurs quartiers de Karachi, au Pakistan, dans la nuit de lundi à hier, pour tenter de faire cesser des combats de rue qui ont fait vingt morts en quatre jours.

### Etats-Unis

#### Bébés pour le nucléaire

Une quarantaine de bébés mort-nés ont servi à des expériences nucléaires menées par l'administration américaine durant la «guerre froide». Les tests portaient sur les effets de la radioactivité sur l'organisme humain.

Sans attendre la fin d'un lent dépouillement des suffrages qui donne d'ailleurs son parti largement en tête, le chef du Congrès national africain Nelson Mandela a commencé hier à travailler à la formation du futur gouvernement de transition et a rencontré à ce titre le président sortant Frederik de Klerk.

En raison de la lenteur du dépouillement, le Conseil exécutif de transition (TEC) a décidé hier de repousser l'élection du président par les députés de vendredi à lundi. Mais ce léger retard donnera encore un peu plus de temps au colauréat du Prix Nobel de la paix pour œuvrer à la constitution d'un gouvernement historique: le premier de l'après-apartheid et le premier comprenant des Noirs.

La victoire électorale de l'ANC n'a d'ailleurs pas été contestée par M. de Klerk, qui a salué celui qui a passé 27 ans dans les geôles sud-africaines comme un «homme de destin» et s'est dit prêt à travailler avec lui au sein du gouvernement de transition.

#### TRAVAILLER ENSEMBLE

«Au cours des quatre dernières années, nous avons prouvé que nous pouvions travailler ensem-

ble», a-t-il notamment déclaré. «Notre relation est devenue le symbole de la capacité qu'ont les Sud-Africains d'horizons très différents à coopérer pour l'intérêt national».

De son côté, M. Mandela a rendu le même hommage à son ancien rival «pour les quatre ans passés à travailler ensemble, à nous opposer, à parler de problèmes délicats et, à la fin de nos échanges passionnés, à être capables de nous serrer la main et de boire un café».

Mais même baptisé d'«homme de destin», Nelson Rolihlahla Mandela n'en avait pas moins oublié - pour une nuit - sa stature de futur chef d'Etat et de résistant historique au régime raciste de Pretoria, en participant comme tous ses frères de race à la gigantesque liesse qui avait saisi le pays lundi soir après la certitude que l'ANC sortait gagnante des élections.

Dans un hôtel de Johannesburg, M. Mandela avait entraîné dans une conga chaloupée Coretta Scott King, veuve de Martin Luther King, et l'ancien président zambien Kenneth Kaunda. Plus loin, Joe Slovo, chef du Parti communiste d'Afrique du Sud, serrait la main de Rica Hodgson, chez qui il fabriquait des bombes aux premiers jours de la campagne de sabotage de l'ANC, alors que l'ancien syndicaliste Jay Naidoo dansait le toyi-toyi, la danse des townships.



#### La liesse pour Nelson Mandela et ses supporters

Avec sa victoire, l'ANC devrait obtenir environ 240 sièges sur 400 à l'Assemblée constituante.

Après dépouillement de plus de la moitié des bulletins de vote hier soir, l'ANC était crédité de plus de 62% des suffrages, soit une projection de 240 sièges (sur 400), largement devant le Parti national de M. de Klerk (22,4%) et le parti zoulou Inkatha (8,3%). Concernant les élections provinciales, l'ANC de-

vrait enlever sept des neuf provinces, alors que la province du Cap devrait revenir au Parti national et celle du Natal à l>Inkatha de Mangosuthu Buthelezi.

Si Nelson Mandela devrait, en toute logique, être élu chef de l'Etat lundi par le nouveau Parlement multiracial, M. de Klerk

devrait pour sa part devenir l'un des deux vice-présidents du pays. Ses récentes déclarations et le score du Parti national à l'Assemblée nationale prêtent à penser qu'il compte conserver une présence de poids au sein du gouvernement d'unité nationale que devrait former Nelson Mandela. (ap)

## Autonomie de Gaza et Jéricho

### Coup d'envoi aujourd'hui

Israël et l'OLP doivent franchir aujourd'hui un nouveau pas dans l'histoire de leurs relations, en donnant le coup d'envoi du processus d'autonomie des territoires occupés: ils signeront l'accord final de mise en place de l'accord «Gaza-Jéricho d'abord» conclu le 13 septembre dernier à Washington.

Cette signature officielle aura lieu au Caire, par le chef de l'OLP Yasser Arafat et le premier ministre israélien Yitzhak Rabin, en présence du président Hosni Moubarak, qui fêtera le jour même son 66e anniversaire, des deux chefs des diplomaties américaine et russe, Warren Christopher et Andre Kozyrev, qui prendront la parole.

La signature ne devrait pas être mise en péril par les difficultés et les différends de dernière minute apparus hier, dans les ultimes heures de négociations: tout devrait être prêt aujourd'hui, les deux parties étant d'accord à 98%, selon le porte-parole de M. Rabin, Gad Ben-Ari. Il reste «des problèmes substantiels, mais des problèmes qui peuvent être réglés», a-t-il dit.

En fin de journée, MM. Rabin et Arafat se sont de nouveau entretenus et, ce qui n'était ap-

paremment pas prévu, M. Christopher s'est joint à la réunion.

Côté palestinien, on soulignait que M. Rabin avait émis de nombreuses objections envers le document préparatoire de l'accord: sur le droit des Palestiniens à posséder leurs propres timbres et sur l'appellation de «président» de Yasser Arafat, notamment. Selon le quotidien égyptien Al-Ahram, le titre de M. Arafat dans la version anglaise du texte ne sera pas celui de «président» mais de «raïs», qui en arabe se traduit aussi bien par «président» que par «chef».

Autres points d'achoppement, selon les Palestiniens: des problèmes subsistaient sur le contrôle du point de passage de Rafah (entre l'Egypte et la bande de Gaza) et des plages de Gaza situées près des colonies juives, ainsi que sur la question de la libération des membres du Hamas détenus par l'Etat hébreu.

Djamil Tarifi, délégué palestinien, a précisé que l'atmosphère de cette dernière ligne droite des pourparlers était «désagréable». «Les Israéliens reviennent sur ce qui avait été conclu», a-t-il déploré. Mais les deux parties s'étaient promis de régler tout cela hier soir.

Selon le document prépara-

toire de l'accord, la sécurité à Gaza et à Jéricho dépendra encore en grande partie d'Israël, dont les troupes pourront intervenir «en cas de déclenchement d'hostilités générales ou de menace imminente de telles hostilités, ou si l'autorité palestinienne est incapable d'empêcher des attaques contre des colonies israéliennes ou des Israéliens dont la sécurité est menacée».

Le document parle d'un «retrait accéléré et programmé de forces militaires israéliennes (...) à effectuer dans les trois semaines», de Gaza et de Jéricho, après l'établissement d'une autorité palestinienne.

Une force de police palestinienne de 9000 hommes sera mise en place, mais l'armée israélienne maintiendra sa présence à Gaza et dans «la région des installations militaires». En matière de sécurité extérieure, y compris les frontières avec la Jordanie et l'Egypte, la responsabilité entière restera à Israël, selon le document. Le quotidien israélien Maariv rapporte également que les Palestiniens disposeront de deux hélicoptères et de trois petits avions de passagers, mais que le contrôle aérien sera assuré par Israël (avec autorisation de décollage et d'atterrissage donnée par les Palestiniens). (ap)

## L'ONU recherche un cessez-le-feu global en Bosnie

### Casques bleus à Brcko

Les Serbes bosniaques ont accepté hier le déploiement d'observateurs des Nations Unies autour de la ville de Brcko, dans le nord de la Bosnie, a indiqué Yasushi Akashi, représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie. M. Akashi a obtenu cette concession dans le cadre de pourparlers visant à un cessez-le-feu global entre Serbes et Mu-

sulmans. L'ONU entend notamment éviter une confrontation majeure dans la région de Brcko, d'importance stratégique.

M. Akashi s'est d'abord entretenu à Sarajevo avec le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, qui a déclaré avoir fait du retrait serbe de Gorazde un préalable à une reprise du pro-

cessus de paix. Selon l'ONU, une centaine de policiers serbes se trouveraient dans la zone de sécurité de trois kilomètres délimitée autour de l'enclave musulmane de Gorazde. Des soldats serbes ont également été engagés dans des combats contre les forces musulmanes et des Casques bleus dans cette région. (ap)

## Négociations Suisse-UE

### Sans les transports

La Commission européenne propose aux Douze d'engager les négociations bilatérales sectorielles avec la Suisse et de mettre en quelque sorte fin à la «pause de réflexion» consécutive au vote de l'initiative des Alpes. Au chapitre des transports toutefois, il faut attendre de connaître les conséquences de l'application de l'initiative.

L'exécutif des Douze a adopté sans discussion, hier à Strasbourg, un document sur la stratégie à adopter à l'égard de la Suisse. Pour l'essentiel, la Commission recommande de s'en tenir au cadre déjà décidé en novembre dernier et d'aller de l'avant dans les préparatifs. Une série de négociations sectorielles sont prévues. L'équilibre des intérêts doit être res-

pecté, dans chaque secteur ainsi que dans l'ensemble.

Si les ministres des Douze suivent la proposition de la Commission, des négociations formelles pourront commencer rapidement, notamment sur la participation suisse au programme-cadre de recherche de l'UE, comme Berne le souhaite, ou sur la libre circulation des travailleurs, comme Bruxelles le désire. Le document adopté mardi par la Commission rappelle l'importance de la Suisse comme partenaire économique et son caractère de membre potentiel de l'Union européenne. Il ne faut donc pas fermer la porte, d'autant plus que certains des accords prévus peuvent intéresser un grand nombre de citoyens de l'Union. (ats)

## Rwanda

### Situation chaotique

Les organisations humanitaires s'efforçaient toujours hier d'atteindre plusieurs dizaines de milliers de Rwandais affamés et terrorisés, qui se cachent dans la ville alors qu'au 27e jour d'une guerre civile qui ne dit pas encore son nom, une hypothétique rencontre censée permettre un cessez-le-feu était prévue hier en Tanzanie.

Des tirs d'armes étaient entendus hier matin dans la capitale, Kigali, où des groupes de civils et les milices contrôlent toujours une bonne partie du centre-ville. Des informations font état d'une diminution des massacres dans la ville alors que les tueries et les actes de banditisme se poursuivraient dans les campagnes, particulièrement dans le Sud. Pour l'heure, toute idée de cessez-le-feu est rejetée par les combattants. (ap)

## Pays-Bas

### Gauche victorieuse

Le parti travailliste néerlandais, partenaire minoritaire de la coalition gouvernementale sortante, va devenir la première formation du Parlement, assurant à son dirigeant Wim Kok la direction du gouvernement de coalition, selon les premiers résultats des élections législatives d'hier. Le premier ministre sortant Ruud Lubbers, ne se représentait pas. Les projections effectuées après dépouillement de 44% des voix accordaient hier soir aux travaillistes 37 des 150 sièges du Parlement, contre 34 aux chrétiens-démocrates, leur partenaire dans la coalition sortante. M. Lubbers a annoncé qu'il présentera sa candidature à la succession de Jacques Delors à la tête de la Commission européenne de Bruxelles. Le mandat de M. Delors s'achève au 31 décembre. (ats)

**MINI-ANNONCES**

**● demandes d'emploi**

Monsieur cherche **PETITS TRAVAUX COMMISSIONNAIRE**. Mercredi après-midi. ☎ 038/432 652 132-512733

**VERNISSEUR-ZAPONNEUR** cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres D 157-712191 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

**● immobilier**

A vendre, La Chaux-du-Milieu: **PETITE MAISON**, 70m<sup>2</sup>, (simple, parfait état). Terrain arborisé, 1000 m<sup>2</sup>, situation privilégiée et calme, bordure zone résidentielle. Possibilité agrandissement. Ecrire sous chiffres R 132-754558 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, rue du Progrès. Fr. 710.-, charges comprises. ☎ 039/23 17 22 132-512419

A louer, Val-de-Ruz: **VILLA MODERNE 5 1/2 PIÈCES**, cheminée. Jardin. Fr. 2100.- ☎ 038/57 28 42 132-512815

A louer **APPARTEMENT 1 PIÈCE**. Cuisine agencée. Tout confort. Tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 04 03 132-506789

A louer, urgent: **APPARTEMENT 1 1/2 PIÈCE**. Rosiers 1. Fr. 395.-, charges comprises. ☎ 039/24 11 69, dès 19 heures. 132-511201

A louer **SUPERBE 2 PIÈCES RÉNOVÉ**, 70 m<sup>2</sup>. Cuisine agencée, cheminée de salon. Fr. 700.-, plus charges. La Chaux-de-Fonds. ☎ 038/53 59 15 132-510802

A louer **APPARTEMENT 4 PIÈCES**. Quartier Foullets. Fr. 840.-, charges comprises. Fin juin. ☎ 039/23 93 47, heures repas. 132-512842

La Chaux-de-Fonds. A louer **2 1/2 PIÈCES**. Partiellement rénové. Fr. 630.-, charges comprises. Libre tout de suite. ☎ 039/205 130 ou 039/24 17 19 132-511680

A vendre à La Chaux-de-Fonds: **VILLA SPACIEUSE AVEC GRAND JARDIN** et garages. Belle situation. Ecrire sous chiffres R 132-754488 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer aux Brenets, au bord du Doubs, tout de suite ou à convenir, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Semi-agencé. Avec dégagement. ☎ 039/32 12 47 157-501001

A vendre au Locle: **APPARTEMENT 4 PIÈCES**. Cuisine agencée. Tout confort. Grand balcon. Ascenseur. Belle situation. Quartier tranquille. Vue imprenable. ☎ 039/31 66 38 157-501015

A louer au 1er juin 1994: **BEAU 3 PIÈCES**. Place du Marché. Cuisine agencée, balcon, ascenseur. Charges et Coditel compris: fr. 917.-. ☎ 039/28 20 24, dès 18 heures. 132-512846

A louer au Locle dans quartier tranquille: **UN BEL APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES** avec balcon, cuisine équipée. Jardin potager. Fr. 900.-, charges comprises. Libre 1er juin. ☎ 039/31 55 52 132-512864

Cherche à louer **GARAGE SPACIEUX** pour longue durée. Environs de la place du Marché. Tout de suite ou à convenir. Ecrire sous chiffres P 132-755052 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

La Chaux-de-Fonds, est ville: **APPARTEMENT PPE 4 1/2 PIÈCES**. Tout confort, situation sud-ouest. D'entretien extrêmement facile. Sans barrières architecturales. Grand salon, salle à manger avec accès sur balcon en ouest. Cuisine habitable équipée avec accès sur balcon en ouest. Salle de bains/WC, douche séparés. Grand garage individuel avec accès par ascenseur. Locaux annexes pour vélos, etc. Cave. A louer Fr. 1750.- par mois, charges comprises. A vendre Fr. 1820.- avec 20% de fonds propres. Visites: les mercredis et jeudis soir: 19 à 20 heures. Croix-Fédérale 28, 3e, première porte à gauche de l'ascenseur. 132-512767

**● divers**

**DUO ANIME MARIAGES**, anniversaires, soirées, etc. ☎ 038/33 35 78 28-501035

**● marché de l'occasion**

**MAZDA 323 BREAK**, diesel, 1988. Fr. 6500.-. Expertisé. ☎ 077/373 493 132-512837

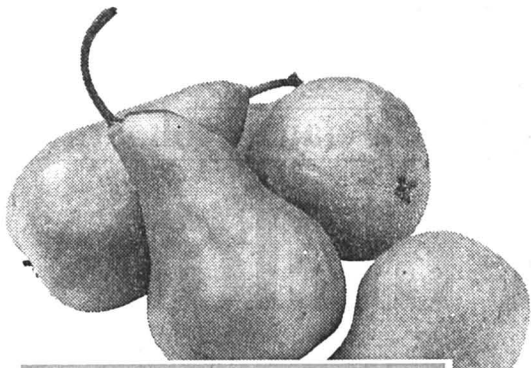
Cherche **MOTOS ET ÉQUIPEMENTS** avec accessoires pour samedi 7 mai. ☎ 077/37 60 47 ou 077/37 50 20 132-512877

**MOTO AFRICA TWIN**, 750 cm<sup>3</sup>, 1990, 7800 km. Fr. 7500.-. Expertisée du jour. ☎ 039/31 45 03 132-512669

**MOUNTAIN BIKE**, 6-9 ans, 2 plateaux, 6 vitesses, Fr. 150.-. **VÉLO DAME PEUGEOT**, Fr. 100.-. ☎ 039/31 55 18 157-501175

A vendre **ZODIAC MK III FUTURA GT**, 1990, état neuf, avec moteur Yamaha 40 CV, 1991, sortant de révision et arceau lumière, pontage avant. Valeur, neuf: Fr. 18500.-. Cédé: Fr. 11500.- (sans moteur: Fr. 6500.-). ☎ 039/23 30 80, prof. 132-510271

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)  
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues



**Action**  
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 4.5 au 7.5  
**Poires «Bosc» d'Afrique du Sud**  
le kg **2.20**

**Action**  
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 4.5 au 10.5  
**Jambon cru**  
les 100 g **5.60** **4.60**



**Action**  
LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!  
**Nids aux noisettes**  
27 pièces, 480 g **5.40** **4.-** (100 g -83)

**LA QUALITÉ EN ACTION**

**Action**  
jusqu'au 7.5.  
**Cœurs en chocolat fourrés**  
500 g **6.80** au lieu de 8.80 (100 g 1.36)  
**Le Beurre**  
250 g **2.70** au lieu de 3.25  
500 g **5.40** au lieu de 6.50 (100 g 1.08)  
**Mayonnaises en bocal de 340 g**  
-50 de moins  
Exemple: Mayonnaise 340 g **1.90** au lieu de 2.40 (100 g -56)  
**Rouleaux de printemps surgelés, prêts à enfourner**  
120 g **-60 de moins**  
480 g **2.- de moins**  
Exemple: Rouleaux de printemps, surgelés, prêts à enfourner **2.20** au lieu de 2.80 (100 g 1.83)  
**Charcuterie Délicatesse**  
les 100 g **1.20** au lieu de 1.55

**LONGOBA**  
**La Méga-Promotion**  
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!  
**Tomates pelées hachées en boîte**  
Le lot de 12 x 400 g (Eg. = 280 g) **10.80** **7.50** (Eg. 100 g -22)  
**Tomates pelées en boîte**  
Le lot de 12 x 400 g (Eg. = 280 g) **10.20** **7.-** (Eg. 100 g -21)

**Action**  
du 4.5 au 10.5  
**Tous les jus de pomme Migros-Sano**  
-35 de moins  
Exemple: Apfelsprudel, jus de pomme pétillant 1 l **1.-** au lieu de 1.35 (+ départ -50)  
**Tous les sirops en bouteille de 1 litre**  
-60 de moins  
Exemple: Framboise 1 l **2.60** au lieu de 3.20 (+ départ -50)  
**Tous les cornets glacés en emballage multiple**  
1.80 de moins  
Exemple: chocolat 8 pièces 560 g **5.40** au lieu de 7.20 (100 g -96)  
**L'ÉLOQUENCE DES PRIX**  
**Set de voyage Candida** **4.-**  
**Asclepias**  
sur tige le pot **25.-**  
buisson le pot **17.-**



**Action**  
du 4.5 au 17.5  
**Cafés Exquisito et Espresso**  
en grains ou moulus  
250 g **-70 de moins**  
500 g **1.40 de moins**  
1 kg **2.80 de moins**  
Exemple: Espresso en grains 500 g **4.20** (100 g -56)



**Action**  
du 4.5 au 10.5  
**Toutes les sortes de «Cantadou»** **2.50**  
Fromage frais français en gobelet de 125 g **3.10** (100 g 2.-)



**Action**  
MULTIPACK du 4.5 au 17.5  
**Tous les liquides-vaisselle**  
-30 de moins  
Exemple: Handy concentré 500 ml **2.20** **1.90**  
A partir de 2 emballages (100 ml -38)



**Action**  
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!  
**Produits pour la douche Magic Men et Fano**  
Le lot de 2 **5.80**  
**Flair Douche**  
Le lot de 2 **7.50**



**Action**  
du 4.5 au 7.5  
**Bouquet de la Fête des Mères** **12.50**  
Le bouquet

**MIGROS**

**AMITIE-MARIAGE**

**Vous êtes seul(e)? Réagissez!**  
UNIS est efficace, sérieux, différent  
UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!  
Nom \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Rue/n° \_\_\_\_\_  
NP \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_ 16  
038 25 24 25 UNIS S.A.  
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

**Le Centre «Les Perce-Neige» des Hauts-Geneveys ramasse pour sa prochaine BROCANTE**  
différents objets: livres, bibelots, etc. Cette brocante se déroulera lors de la kermesse du 27 août 1994 aux Hauts-Geneveys  
**MERCI!**  
☎ 038/53 41 41 28-1752

**DIVERS**

**La crise connaît pas C'est le produit de l'année Opportunité à saisir**  
H-F rejoignez-nous, quelques heures par semaine suffisent.  
Nécess. disp. capital à partir de Fr. s. 100 000.-.  
Pour tous renseignements, écrivez à:  
**GOLDEN COIN'S FRANCE**  
10, rue de la Somme  
F 68100 Mulhouse  
Fax 0033 89 45 57 62 03-15023/4x4

**Message destiné à tous les motards**



**BATTERIES MOTOS BOSCH**  
avec puissance de démarrage élevée pour faire durer votre plaisir  
Livrab. du stock dès **37.-**  
Service Bosch  
**WINKLER SA**  
Maîtrise fédérale  
Numa-Droz 132  
☎ 039/23 43 23  
2300 La Chaux-de-Fonds  
et chez certains revendeurs de motos

**TONDEUSES À GAZON**  
Grand choix dès Fr. 280.-

A l'achat d'une tondeuse un sac de 25 kg d'engrais **GRATUIT!**

**Ballmer s.a.**  
agence agricole  
Marais 22 - Tél. 039/28 35 35  
2303 LA CHAUX-DE-FONDS 3 132-13017

Les opposants aux Casques bleus s'insurgent contre la «fausse solidarité»

## «Ne nous en mêlons pas!»

«Ne jamais se mêler, d'aucune manière, des affaires politiques des autres, et encore moins de leurs guerres». C'est la doctrine de la neutralité suisse qu'ont avancée, hier à Berne, les différents comités d'opposition à la loi sur les Casques bleus. Leur campagne d'affichage et d'annonces va démarrer ces prochains jours, à moins de six semaines de la votation populaire.



Berne  
François NUSSBAUM

MM. Maspoli, Blocher et Miesch

Pour ces trois reponsables politiques de droite, la Suisse ne doit pas créer un corps de Casques bleus volontaires. (Keystone)

La loi sur les troupes suisses chargées d'opérations de maintien de la paix, votée aux Chambres en juin 1993, fait l'objet d'un référendum soutenu par plusieurs comités régionaux. En Suisse romande, la campagne est notamment menée par la Ligue vaudoise, au Tessin par la Lega, et en Suisse alémanique par un comité appuyé par l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN).

### L'ENGRENAGE

Au nom de l'ASIN, son président Christoph Blocher affirme que la création d'un contingent de Casques bleus suisses est une grave entorse au principe de la neutralité permanente et armée de la Suisse. «Une situation de conflit est tellement mouvante que, tôt ou tard, la force d'interposition doit prendre parti et, de ce fait, n'est plus neutre», dit-il.

C'est alors l'engrenage, poursuit le politicien zurichois: dans une telle situation, le Conseil fédéral ne pourrait pas (contrairement à ce qu'il prétend) retirer les Casques bleus suisses, «car ce retrait serait considéré comme échec, voire une débâcle».

déral ne pourrait pas (contrairement à ce qu'il prétend) retirer les Casques bleus suisses, «car ce retrait serait considéré comme échec, voire une débâcle».

### VERS L'ONU?

Pour Olivier Delacrétaz, président de la Ligue vaudoise, accepter cette loi sur les Casques bleus ne peut qu'entraîner un rapprochement de l'ONU. Or, en 1986, 76% du peuple avait refusé l'adhésion de la Suisse à cette organisation. Et tout porte à croire que le Conseil fédéral, s'il se sent soutenu dans sa politique extérieure, accélérera aussi l'intégration à l'Union européenne.

Le conseiller national Flavio Maspoli, au nom de la Lega tessinoise, est convaincu que l'ONU n'est pas une «organisation pour la paix» mais défend les intérêts des grandes puissances.

### LA CROIX-ROUGE

Pour l'ensemble des comités référendaires, la solidarité internationale que prétend renforcer le

Conseil fédéral serait plus efficacement mise en œuvre par un soutien accru au mouvement de la Croix-Rouge. Cette alterna-

tive serait, en outre, plus conforme à la tradition humanitaire de la Suisse, et à sa neutralité. F.N.

## Les «affaires des autres» nous concernent

La sécurité interne et la sécurité externe sont aujourd'hui fortement liées, a expliqué le conseiller fédéral Kaspar Villiger, lundi soir lors d'une conférence à Fribourg. «Les affaires des autres nous concernent, que nous le voulions ou non».

Les conflits dans le monde - proches ou lointains - entraînent des souffrances auxquelles on ne peut rester indifférent. Mais il s'ensuit également des migrations, des afflux de réfugiés, qui nous touchent directement, a dit Kaspar Villiger. Par ailleurs, la criminalité liée à la drogue ou le trafic d'armes montrent bien que la Suisse n'est plus un îlot de sécurité.

La promotion de la paix est ainsi devenue une des composantes de la sécurité intérieure. Et cette

promotion ne peut se faire que dans le cadre d'organisations internationales telles que l'ONU. Kaspar Villiger note au passage que, sur les 17 engagements actuels de Casques bleus, les télévisions ne montrent que les rares qui soient problématiques (Bosnie, Somalie).

Et encore faudrait-il faire le compte des vies épargnées grâce à l'intervention de l'ONU à Sarajevo et à Mogadiscio.

De toute manière, ajoute le chef du DMF, la loi suisse sur les Casques bleus empêche tout engagement dans une zone de guerre: ils ne peuvent intervenir que là où un cessez-le-feu est intervenu, avec l'accord des parties adverses. (fn)

4 mai 1976 - Violents affrontements, à Moudon, dans le canton de Vaud, entre agriculteurs de l'Union des producteurs suisses et gendarmes vaudois. Les membres de l'UPS entendent manifester leur désaccord avec la politique agricole du Conseil fédéral et notamment s'opposer à la remise au laboratoire local des échantillons de lait servant au contrôle de la qualité, critère pour la fixation des prix.

### BRÈVES

#### Industrie pharmaceutique Roche bondit

Le groupe pharmaceutique bâlois Roche réalise un grand pas dans la hiérarchie mondiale avec la reprise planifiée pour 7,5 milliards de francs du groupe américain Syntex. Il s'agit du plus grand coup de Roche depuis longtemps.

#### Migros

##### La fête en France

Huit mois après l'ouverture de son premier magasin sur sol français dans l'Ain, Migros a inauguré hier un deuxième hypermarché à Etrambières (Haute-Savoie). Clé en main, l'établissement a coûté à Migros 100 millions de francs français (environ 25 millions de francs suisses). Ce développement hors de Suisse du géant helvétique de la distribution entre dans le cadre de sa stratégie d'ouverture européenne.

#### Radio suisse romande

##### Coup double

La Fondation bernoise pour la radio et la télévision a décerné hier deux de ses prix à des émissions de la Radio suisse romande: «Niklaus Meienberg, une voix s'est tue», de Nancy Ypsilantis et Isabelle Rüf, diffusée sur «Espace 2» le 19 octobre 1993, et la série d'émissions de «La Première» intitulée «La croix et la barrière» et due à Urs Gfeller, Christian Jacot-Descombes et Jean-Daniel Douillot.

#### Pistes cyclables 2500 kilomètres d'ici à 1998

D'ici à 1998, la Suisse devrait compter 2500 kilomètres de pistes cyclables. Le réseau couvrira tout le pays. Ce projet, élaboré notamment par la Fédération suisse du tourisme, est actuellement à l'étude auprès des cantons, a-t-elle communiqué hier.

#### Boire un petit coup Agréable... et bon!

Les adultes qui consomment chaque jour un à deux décilitres de vin, trois à six décilitres de bière ordinaire ou encore 0,2 à 0,4 décilitre d'eau-de-vie courent moins de risques de contracter une maladie du cœur que les abstinentes. Tel est le résultat d'une consultation de plus de 30 experts organisée par la Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool.

### Loi sur le blanchiment d'argent

## Mauvaises notes

Le projet de loi sur le blanchiment d'argent n'a pas récolté de bonnes notes au cours de la procédure de consultation. L'objectif principal, l'élargissement du devoir de diligence du secteur bancaire à l'ensemble du secteur financier est unanimement approuvé. En revanche, plusieurs points faibles ont été relevés. «Lacunaire», «peu efficace», «inachevé» sont quelques-uns des commentaires relevés.

Le projet ne concerne pas seulement les instituts soumis au contrôle de la Commission fédérale des banques, mais également les gérants de fortunes, les

fiduciaires et les avocats. Un certain nombre de devoirs leur sont attribués, notamment celui d'identifier les parties d'un contrat et les ayants droit économiques.

De toute part, on salue l'objectif principal de la loi sur le blanchiment d'argent sale. Mais le chemin choisi pour atteindre cet objectif est rejeté par les partis bourgeois représentés au Conseil fédéral, par l'Association suisse des banquiers (ASB) et par l'Union suisse des arts et métiers (USAM).

Le Parti socialiste suisse (PSS) doute que les mesures prévues sont applicables. Le PSS aurait en outre souhaité que la

nouvelle loi s'étende aussi au secteur immobilier. Les critiques portent notamment sur le grand nombre de termes juridiques non définis. Ainsi, le terme «ayants droit économiques» est peu usuel en droit suisse, relève le Parti démocrate-chrétien (PDC). Le PDC craint que la loi ne soit peu efficace. Il souhaite des précisions, afin d'éviter qu'on ne se retrouve avec une loi symbolique. Le PDC le PRD et l'UDC font diverses propositions qui permettraient une autorégulation et un autocontrôle des participants qui ne sont pas déjà soumis à la surveillance de la Confédération. (ats)

### Exploitation du numéro rose 156 et condamnation du directeur des PTT

## M. Rosenberg recourt au TF

Reconnu coupable de pornographie et de complicité de publications obscènes, le directeur des télécommunications des PTT, Felix Rosenberg, recourt à la Cour de cassation pénale du Tribunal fédéral. C'est ce qu'a indiqué hier son avocat lausannois, Yves Burnand.

Condamné par le Tribunal correctionnel de Lausanne à deux mois de prison avec sursis et à 20.000 francs d'amende, Felix Rosenberg avait vu sa peine réduite à 20.000 francs par la

Cour de cassation du Tribunal cantonal vaudois le 25 avril dernier. Son défenseur attend de lire les considérants de la cour cantonale dans quelques mois avant de motiver son pourvoi en nullité au Tribunal fédéral.

Les juges cantonaux avaient estimé que le condamné, compte tenu de sa position et de sa responsabilité dans l'introduction du télékiosque «rose» 156, avait l'obligation d'interrompre l'exploitation lorsqu'il a été avisé par le procureur général vaudois des infractions pénales qu'il encour-

rait. Il a préféré se réfugier derrière des décisions politiques qu'il devait contester. Le Tribunal cantonal avait par ailleurs renvoyé une partie du dossier au Tribunal de Lausanne afin que celui-ci se détermine sur la question du franc symbolique résultant des gains «illicites» payés à l'Etat de Vaud par les PTT.

Depuis le premier jugement vaudois, les PTT avaient introduit un contrôle des 156 en exploitation. Cette mesure a réduit le nombre de numéros en service. (ap)

### Ruth Dreifuss au Salon du livre

## L'amour de la culture

La conseillère fédérale Ruth Dreifuss a ouvert hier le Salon international du livre et de la presse à Genève.

Les organisateurs attendent quelque 130.000 visiteurs pour «le plus grand rassemblement culturel de Suisse». En fait, la manifestation se compose aussi de plusieurs expositions et salons parallèles consacrés aux langues, à la photographie, à l'éducation, à la musique et à la peinture. «Ce salon est l'occasion de rappeler que la liberté d'expression et de création est la

condition même de toute culture», a déclaré la conseillère fédérale. Rappelant que la liberté d'informer et de s'informer est une condition de la liberté individuelle, un élément indispensable à l'épanouissement de la personne humaine et le fondement de tout Etat démocratique, Ruth Dreifuss estime que les démocraties n'auront jamais fini d'encourager et de créer les conditions dans lesquelles ces libertés peuvent s'épanouir, une allusion à l'article sur la culture qui sera soumis au vote populaire le 12 juin prochain. (ap)

### Paléo Festival de Nyon

## Programme de choix

Pour sa 19e édition, le Paléo Festival de Nyon s'agrandit. Il durera ainsi cinq jours du mercredi au dimanche du 19 au 24 juillet prochain, au lieu des quatre habituels.

L'édition 94 du Paléo Festival se veut comme d'habitude ouverte aux 7 à 77 ans. Le résultat 1993, avec 127.000 spectateurs, a été plus que satisfaisant, selon les termes du boss Daniel Rosselat. Ce qui a permis de prévoir des améliorations pour l'édition 94. Si le festival passe ainsi de 4 à 5 jours, le pré-concert du mardi ne sera toutefois maintenu que si une tête d'affiche est trouvée, Peter Gabriel s'étant désisté au

dernier moment. Dans la chanson, la coloration est très nettement francophone avec des noms comme Julien Clerc, Véronique Sanson ou encore la dernière version du spectacle d'Eddy Mitchell.

Mais on retrouvera aussi Johnny Clegg & Savuka encore d'actualité après trois ans de silence ou les accents arabes et algériens de Khaled. Côté rock, on note la présence de Stephan Eicher. Un effort particulier a été porté sur l'animation et le programme pour les enfants avec Henri Dès. Enfin les amateurs de classique ne seront pas déçus avec la programmation du «Requiem de Mozart». (ats)





Cyclisme - 48e Tour de Romandie: Armand De las Cuevas a mûri et est plus fort que jamais

# La vie en vert

En 1992, il avait surpris tout son monde en remportant le prologue du 46e Tour de Romandie, à Fribourg. Cet inconnu, pistard reconverti en routier, avait laissé tout le monde derrière lui. Armand De las Cuevas a récidivé hier, sur les 5,8 km du prologue de Marin. Mais l'homme a mûri. Et il entrevoit la suite du Tour de Romandie de manière bien plus optimiste qu'il y a deux ans.

Marin  
Renaud TSCHOUMY

«Casto», et je sais que je bénéficie de la confiance de mon directeur sportif (réd: pour l'occasion Bernard Quilfen, Cyrille Guimard dirigeant l'autre partie de l'équipe aux Quatre Jours de Dunkerque). Et puis, je sais que mes coéquipiers vont tout faire pour m'aider à conserver ce maillot.»

Car De las Cuevas a pris de l'étoffe. En 1992, il avait simplement déclaré, après sa victoire dans le prologue fribourgeois: «Je suis là avant tout pour protéger Indurain». Cette fois, les choses ont bien changé. Il sait qu'il est capable de passer les bosses. Et, surtout, il est appuyé par d'excellents coéquipiers. Comme Bourguignon, Madouas, Simon, mais aussi Jeker. «Cette équipe est suffisamment forte pour que je m'impose...» Rien que ça!

## LE BON CHOIX

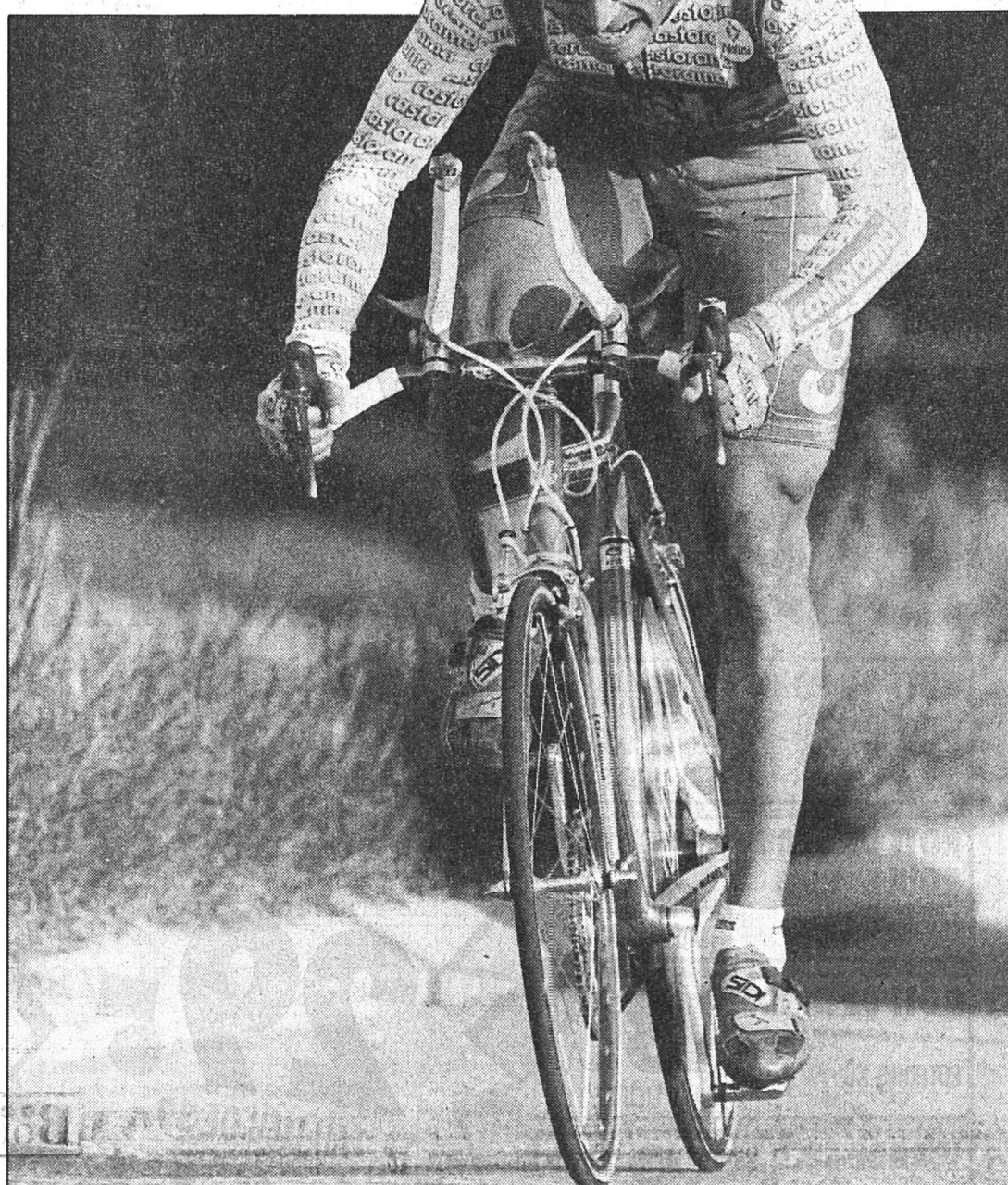
Pourtant, avant le départ du prologue, Armand De las Cuevas n'affichait pas une confiance inébranlable: «Je pense que d'autres seront plus rapides que moi. 5,8 km, c'est trop court. Je songe plutôt au contre-la-montre de samedi à Bulle (réd: 24 km).»

Bernique! Quelques instants plus tard, l'Espagnol d'origine allait remettre les pendules à l'heure... et tout le monde à sa place. «Sur ce parcours, on ne pouvait guère faire la différence que sur le dernier kilomètre et demi (réd: la montée d'Epagnier). Le reste du parcours ne consistait qu'en des faux plats, montant ou descendant. Et sur cette portion, tout le monde a tout donné. Mais il fallait prendre garde à ne pas exploser dans la partie finale.»

C'était le bon choix. Car De las Cuevas s'est fait l'auteur d'un finish impressionnant. Le voilà à présent dans un rôle d'homme à battre nouveau pour lui. Mais il l'assume avec calme et objectivité: «Vous me demandez ce qui a changé en moi depuis deux ans. Je vous répondrai simplement que j'ai deux ans de plus. Aujourd'hui, je sais que je suis mûr pour supporter la pression et pour parvenir à garder ce maillot vert.»

Premiers éléments de réponse dès aujourd'hui: «Ce sera une étape difficile. Mais je me sens bien. Et ce n'est plus à moi de faire la course... Aux autres de montrer qu'ils sont là!»

Le défi est lancé. Et De las Cuevas semble bien déterminé à le tenir! R.T.



Armand De las Cuevas  
Le plus rapide de tous hier à Marin.

(Impar-Galley)

## OÙ LES VOIR AUJOURD'HUI?

### PREMIÈRE ÉTAPE

Neuchâtel - Le Sentier (171,1 km)

12.20 Neuchâtel (rue de l'Hôpital, rue de l'Hôtel-de-Ville, place Numa-Droz, rue de la Place-d'Armes, quai Philippe-Godet, quai Louis-Perrier)

12.37 Boudry

12.50 Gorgier-Chez-le-Bart

12.51 Saint-Aubin

13.02 Concise (VD)

13.42 Col de Mauborget

14.42 Vallorbe

15.43 Col du Mollendruz

16.40 Col du Marchairuz

16.52 Le Sentier (Grand-Rue, ligne d'arrivée)

## PIGNONS SUR ROUTES

### RIEDER SATISFAIT

Président de l'Union cycliste neuchâteloise, et cheville ouvrière du prologue de Marin, Emmanuel Rieder affichait un sourire de circonstance au terme du prologue: «Tout s'est bien déroulé, ce qui n'est pas la moindre des satisfactions. De plus, il y avait énormément de monde. Plus qu'espéré, en tout cas.»

Mais le TdR dans la région, ce n'est pas encore terminé. Rendez-vous ce matin au centre de la zone piétonne de Neuchâtel (rue de l'Hôpital), d'où le départ de la première étape sera donné (12 h 15).

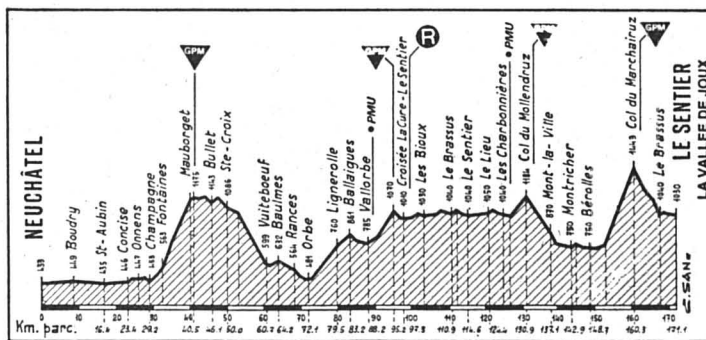
### DES ABSENTS

Plusieurs coureurs attendus n'étaient pas présents hier à Marin. C'est ainsi que les organisateurs ont enregistré les forfaits d'Eugeni Berzin (surtout), de Gilles Delion, d'Edwig Van Hooydonck et d'Axel Merckx. On murmurait dans l'entourage de l'équipe du fils du grand Eddy: «Son père faisait exploser la chaudière. Lui, il croit qu'elle va chauffer toute seule...» Sans commentaire.

### ÉQUIPE «UNIE»

C'est donc Jean-Claude Leclercq qui dirige l'équipe fédérale Decarte-Ovronnaz (Wegmüller et Mächler, notamment). Mais pas pour longtemps... puisqu'il quittera la route du TdR dès demain. Il mettra le cap sur l'Espagne, le télévision suisse allemande l'ayant engagé comme commentateur (Leclercq, Français, a toujours habité Zurich). Il sera remplacé demain par Patrick Moerlen, le Neuchâtelois Jean-Marc Divorne prenant le relais dès vendredi et jusqu'à dimanche.

Vous avez dit: équipe unie...? R.T.



## Rêves multicolores

Armand De las Cuevas voit donc son avenir teinté de vert... mais aussi de rose et de jaune. «Je ne cache pas que ce Tour de Romandie est important pour moi, placé juste avant le Giro, qui est l'un de mes objectifs. Mais mon objectif principal reste le Tour de France.»

Où les difficultés seront cependant autres que celles proposées au peloton du Tour de Romandie. Mais qui sait...? R.T.

Les favoris du Tour de Romandie aux premiers rangs dès le prologue

## Favoris placés

Armand De las Cuevas victorieux du prologue: ce n'est pas franchement une surprise. Les présences, immédiatement dans son sillage, des Indurain, Bugno, Elli, Sørensen, Dufaux, Richard et Chiappucci, n'en constituent pas d'autres. Vous l'aurez compris: les hommes forts que l'on attendait ont répondu présent.

De las Cuevas a donc frappé fort d'entrée, à une moyenne de

50,747 km/h. «Cela ne me surprend pas, expliquait Richard (réd: huitième à sept secondes). Mais cela m'inquiète: contrairement à ce que beaucoup pensent, De las Cuevas est un gars qui grimpe bien. Chose certaine: avec mon équipe (réd: GB-MG), on ne va pas attendre l'étape de La Tzoumaz (réd: vendredi) pour l'attaquer.» Ça promet pour aujourd'hui!

Et, sur son prologue en lui-

même: «Je me suis trompé de braquet. J'ai emmené trop petit. Quand je m'en suis aperçu, il était trop tard...»

### DUFaux CONTENT

Autre coureur attendu, Laurent Dufaux s'est fait l'auteur d'un bon prologue (septième à six secondes). «C'était hyper roulant, lançait-il sitôt l'arrivée franchie. Il fallait tirer de gros braquets et prendre les virages rapidement.

Dans l'ensemble, je suis satisfait, j'avais besoin de points de repère: j'en ai à présent. J'ai d'ailleurs bien négocié les deux montées. Mais il va de soi qu'il faudra attendre la suite du programme pour discerner les tendances.»

Et notamment l'étape d'aujourd'hui, Neuchâtel - Le Sentier. Mauborget, Mollendruz, Marchairuz: cela va faire mal. R.T.

### Il y a un an -

A Delémont, le Danois Rolf Sørensen, l'homme fort du moment, remporte le prologue du Tour de Romandie. Il précède l'Espagnol Miguel Indurain et le Suisse Pascal Richard. Le bras de fer est ainsi engagé et la lutte promet d'être belle sur les routes romandes. (Imp)

### Pro Swiss Cycling

## Ça se précise

Le groupe de travail de Pro Swiss Cycling, qui cherche à recréer une équipe professionnelle suisse - ce qui fait cruellement défaut - a profité du prologue du Tour de Romandie pour faire le point de la situation. Et la tendance était plutôt à l'optimisme.

Notre confrère de «La Première» Pierre Mercier s'est fait le porte-parole du groupe: «De deux millions et demi, nous sommes passés à quatre millions de francs suisses d'intention. La totalité de ces quatre millions provient de l'étranger. Nous axons dorénavant nos recherches sur la Suisse pour trouver le million restant.» Car le principal sponsor, encore inconnu et qui «se fend» de deux millions et demi de francs, a exigé un budget de cinq millions de francs.

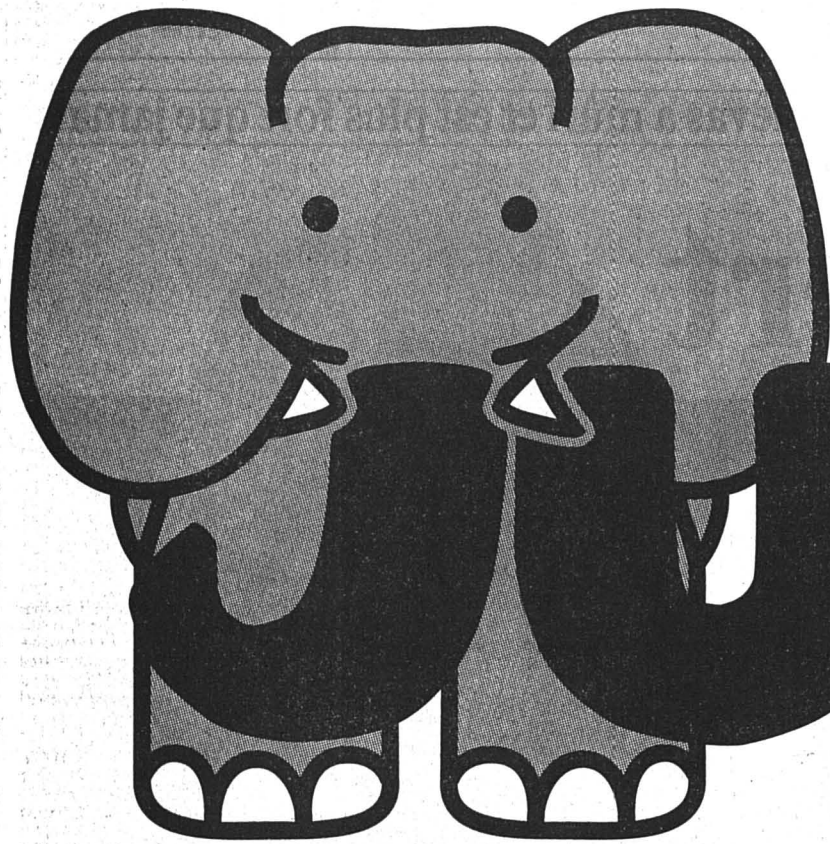
«Mardi prochain 10 mai, ces intentions devraient devenir réalité, a poursuivi Pierre Mercier. Pro Swiss cycling deviendrait alors une Société anonyme, ou encore une Société à risques limités. Quoi qu'il en soit, nous devrions être en phase terminale dès la mi-mai. Car nos chances sont de l'ordre de 80%.»

Et, quant à l'équipe: «Il s'agira d'une équipe internationale, mais basée en Suisse. Elle sera faite de coureurs suisses à 40%. Et un des quinze premiers du classement FICP en sera le leader.»

Une équipe professionnelle suisse? Ce n'est plus une utopie... à un million près! R.T.

## CLASSEMENT

48e Tour de Romandie. Prologue (5,8 km contre la montre, à Marin): 1. De las Cuevas (Fr/Castorama) 6'51"45 (moy. 50,747 km/h). 2. Saligari (It) à 0"61 (à 1" pour le classement général). 3. Indurain (Esp) à 3"02 (3"). 4. Bugno (It) à 3"13 (3"). 5. Elli (It) à 4"36 (4"). 6. Sørensen (Dan) à 5"07 (5"). 7. Dufaux (S) à 6"07 (6"). 8. Richard (S) à 6"82 (7"). 9. Chiappucci (It) à 7"10 (7"). 10. Davy (Fr) à 7"36 (7"). 11. Pulnikov (Ukr) à 8". 12. Scirea (It) à 10". 13. Faresin (It) m.t.. 14. Giovannetti (It) m.t.. 15. Furlan (It) à 11". 16. Bobrik (Rus) à 12". 17. Dekker (Ho). 18. Fidanza (It). 19. Ugroumov (Let). 20. Vanzella (It) à 21".  
Puis les Suisses: 31. Boscardin (It-S) à 17". 34. Zberg à 18". 43. Risi m.t.. 47. Runkel m.t.. 54. Rüegg à 26". 67. Wernli à 29". 69. Gianetti à 30". 75. Wegmüller à 32". 79. Betschart à 35". 82. Kälin à 36". 92. Mächler à 45". 96. Cataneo à 49". (si)



# LA CHAUX-DE-FONDS

**HORAIRE D'OUVERTURE:**

LU 13.00 - 18.30  
MA-VE 09.00 - 18.30  
SA 08.00 - 17.00

**P750** Places GRATUITES

Valable dès mercredi, 04.05.1994 Sem. 18

**Tout sous le même toit!**

**JUMBO LA CHAUX-DE-FONDS**  
20, bd. des Eplatures  
2304 LA CHAUX-DE-FONDS

LES ACTIONS ALIMENTAIRES DE LA PUBLICITÉ JUMBO SONT VALABLES JUSQU'AU SAMEDI DE LA SEMAINE EN COURS. AFIN QUE CHAQUE CLIENT PUISSE EN PROFITER, ELLES NE SONT VENDUES QUE PAR QUANTITÉS MÉNAGÈRES. PAS DE VENTE AUX GROSSISTES, NI AUX REVENDEURS.

## RUMPSTEAK

**RÔTI DE PORC**  
EPAULE, KG **10.-**  
AU LIEU DE 16.-

**RÔTI DE VEAU ROULÉ**  
COU, KG **17.90**  
AU LIEU DE 27.-

**RÔTI DE DINDE**  
POTRINE, KG **13.90**  
AU LIEU DE 16.-

**VIANDE SÉCHÉE**  
REBIBES, 100 G **3.90**  
AU LIEU DE 5.90

**29.-**  
AU LIEU DE 39.-

## BOUQUET DE LA FÊTE DES MÈRES

10 PIÈCES



**12.50**

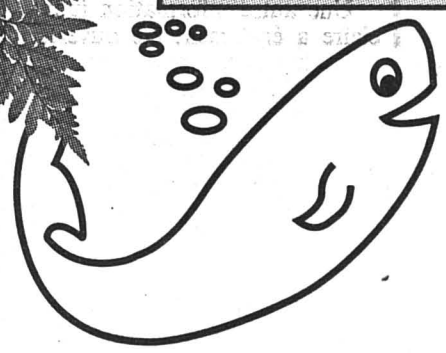
**FRAISES**  
BARQUETTE 450 G **1.95**

**CRÈME DOUBLE CREMO**  
45%, 1/4 LITRE **3.65**  
AU LIEU DE 4.65

### DE NOTRE PÂTISSERIE

**FÔRET NOIRE**  
Ø 20 CM **9.90**

### DE NOTRE POISSONNERIE



**DARNES DE SAUMON**  
IDÉALES POUR LE GRIL, KG

**15.-**  
AU LIEU DE 22.-



**10 PAQUETS DE PÂTES AUX ŒUFS JUMBO**  
10 x 500 G **10.-**  
AU LIEU DE 16.-



**10 KILOS DE SUCRE**  
10 x 1 KG **10.-**  
AU LIEU DE 16.50



**12 LITRES DE COCA-COLA**  
12 x 1 LITRE

**10.-** +DÉP.  
AU LIEU DE 15.- +DÉP.



**6 BOUTEILLES DE VENT DES PYRÉNÉES**  
VIN ROUGE OU ROSÉ FRANÇAIS, CARTON 6 x 75 CL **14.70**  
A LIEU DE 29.40

1/2 PRIX

**6 BOUTEILLES DE ROSÉ FRUITS**  
ROSÉ À L'ARÔME FRUITÉ, CARTON 6 x 75 CL **15.-**  
AU LIEU DE 23.70



**2 JUMBO ULTRA OU COLOR**  
LA LESSIVE CONCENTRÉE, MODERNE ET RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT. GRANDE PUISSANCE DE LAVAGE.  
2 x 2 KG BOÎTE ULTRA OU 2 x 2 KG SACHET ULTRA OU 2 x 2 KG ULTRA COLOR

**10.-**



Automobilisme - La dépouille d'Ayrton Senna est retournée au Brésil

# Un ultime hommage

**Indurain toujours leader** - L'Espagnol Miguel Indurain occupe toujours la tête du classement mondial publié par l'Union internationale (UCI) devant le Suisse Tony Rominger. Le Zougois, leader de la Vuelta depuis la première étape, pourrait toutefois prendre le commandement du classement mondial s'il conserve le maillot «amarillo» jusqu'à Madrid. (si)

## TV-SPORTS

- DRS (chaîne sportive)**  
**20.05** Football. Coupe des vainqueurs de coupes: Parma-Arsenal.  
**TSI**  
**12.30** Mezzogiorno di sport.  
**TF1**  
**20.20** Football. Coupe de France: Marseille-Montpellier.  
**22.25** Football. Coupe des vainqueurs de coupes: Parma-Arsenal.  
**F3**  
**20.35** Tout le sport.  
**ARD**  
**15.55** Hockey sur glace. CM.  
**23.05** Hockey sur glace. CM.  
**RAI**  
**20.15** Football. Coupe des vainqueurs de coupes: Parma-Arsenal.  
**TVE**  
**16.30** Cyclisme. Vuelta.  
**00.30** Cyclisme. Vuelta.  
**EUROSPORT**  
**09.00** Patinage artistique.  
**11.00** Aérobie.  
**12.00** Eurogoals.  
**13.30** VTT.  
**14.00** Tennis.  
**15.00** Triathlon.  
**18.00** Hockey sur glace. CM.  
**18.30** Formule 1.  
**20.00** Hockey sur glace. CM.  
**22.15** Handball.  
**23.30** Football.

La dépouille d'Ayrton Senna, tué dimanche sur le circuit d'Imola au cours du Grand Prix de Saint-Marin de Formule 1, devait quitter l'Italie mardi en début de soirée pour sa ville natale de Sao Paulo, via Paris, tandis que des centaines d'admirateurs continuaient de lui rendre hommage.

Dans la matinée, le corps du triple champion du monde a été autopsié à l'Institut médico-légal de Bologne par le professeur Michele Romanelli, en présence d'experts de la Sagis, société gérante de l'autodrome d'Imola, et des membres de la famille du défunt.

A l'extérieur du bâtiment, des centaines de personnes étaient rassemblées, la même foule de curieux et d'admirateurs qui depuis dimanche accompagnent Senna. On les a vus devant l'hôpital, où il avait été transporté par hélicoptère après le terrible choc de sa Williams-Renault contre le muret de clôture en béton du circuit, puis à la morgue. Mardi, une jeune Brésilienne prise d'un malaise a dû être évacuée en ambulance.

Sans attendre les conclusions écrites de l'autopsie pratiquée à la demande de la justice italienne dans le cadre de l'information judiciaire ouverte à Bologne, le procureur de la République a confirmé que le pilote avait succombé à un grave traumatisme crânien.

Une autre information judiciaire a également été ouverte après la mort, samedi lors des essais qualificatifs, de l'Autrichien Roland Ratzenberger

(Simtek-Ford), dont le corps a également été autopsié.

### IMOLA SOUS SÉQUESTRE

Les investigations en cours seront de «nature technique», mais viseront aussi à «recueillir toute information utile de la part de personnes ayant eu connaissance des faits» a dit le procureur. A cet égard, il a ajouté que le circuit d'Imola, dont les conditions de sécurité sont d'ores et déjà jugées insuffisantes par les spécialistes, compte tenu de la vitesse à laquelle foncent les bolides, avait été placé sous séquestre pour les besoins de l'enquête.

Si le séquestre n'avait pas été prononcé dès samedi, a précisé le procureur, c'est parce que «la dynamique de l'accident de Ratzenberger est plus nette que celle de l'accident de Senna qui soulève davantage d'interrogations», précisant que la gloire de l'un par rapport à l'autre n'y était pour rien.

Par ailleurs, le procureur a confirmé les propos du consul du Brésil à Milan, selon lesquels la dépouille d'Ayrton Senna regagnerait son pays natal en fin de journée.

C'est à 16 h GMT que le cercueil du triple champion du monde (1988, 1990 et 1991), recouvert d'un drapeau brésilien, devait quitter l'aéroport de Bologne pour Paris, à bord d'un DC 9 dépêché par la présidence de la République italienne. Une fois en France, la dépouille d'Ayrton Senna devrait être transférée sur le vol régulier 723 de la compagnie brésilienne Varig, puis s'envoler de la capitale française à 21 h 20 GMT pour l'aéroport international Guarulhos de Sao Paulo, où l'idole des Brésiliens est attendue mercredi à 8 h 50 GMT.

Ron Dennis, le directeur de l'écurie McLaren avec laquelle

Ayrton Senna avait remporté ses trois titres mondiaux, a rendu un vibrant hommage au pilote disparu: «Ayrton Senna était un extraordinaire pilote automobile. Ses capacités, son professionnalisme, sa finesse et son courage étaient d'une telle magnitude qu'il écrasa tous les autres pilotes de sa génération, a déclaré Dennis.

«Avec McLaren il gagna trois titres mondiaux et, ce faisant, il donna beaucoup de plaisir non seulement à nous tous au sein de l'écurie mais aussi à des millions de gens, ajoute-t-il. Mais pour moi, il était plus que tout cela, plus qu'un champion du monde, plus qu'un homme d'affaires prospère, souligne Dennis.

C'était un ami. Les amitiés peuvent naître parfois de façon tellement différente. Ayrton et moi avons souvent été en désaccord et parfois nous nous sommes ignorés. Cela parce que nous étions habitués par la même volonté de gagner.

«En marge de notre passion partagée, un respect mutuel s'était instauré même si chacun de nous cherchait à dépasser l'autre, remarque encore Dennis. (si)



Le cercueil de Senna

Le corps du Brésilien a été transporté en voiture à l'aéroport de Bologne. (Keystone-AP)

Cyclisme - Vuelta: Rominger et les siens verrouillent le peloton

## Van Poppel s'impose au sprint

A la veille d'attaquer les Pyrénées, Tony Rominger et ses équipiers de la formation Mapei-Clas ont verrouillé le peloton. Entre Benidorm et Valence, le Zougois et les siens n'ont accordé aucun bon de sortie. Au sprint, la victoire est revenue à Jean-Paul Van Poppel.

Rominger possède toujours, en tête du général, une avance de 4'10" sur Mike Zarrabeitia et de 4'20" sur Alex Zülle.

Le sprinter Batave a devancé l'Espagnol Juan-Carlos Gonzalez Salvador et l'Italien Endrio Leoni. Déjà victorieux à trois reprises dans cette Vuelta, Laurent Jalabert, malgré un excellent travail préparatoire d'Alex Zülle, n'a pas été en mesure de placer son coup de rein. Handi-

capé pendant plusieurs semaines, Jean-Paul Van Poppel a cueilli son neuvième succès d'étape dans la Vuelta.

### UN HOMME HEUREUX

Au cours de cette étape, qui longeait la côte méditerranéenne, Tony Rominger était un homme heureux. Il avait appris à son réveil l'heureuse nouvelle de la naissance à Bâle de son second enfant, un garçon prénommé Robin.

Le papa de Rahel et de Robin entend frapper un nouveau coup aujourd'hui à Andorre où l'arrivée sera jugée en altitude à 2230 m. Le Zougois tient à marquer cette Vuelta de son empreinte. Il veut ainsi devenir le troisième coureur, après l'Espagnol Julian Berendero en 1942 et le Belge Freddy Maertens en

1977, à avoir porté du premier au dernier jour le maillot de leader du Tour d'Espagne.

**Neuvième étape. Benidorm - Valence:** 1. van Poppel (Hol), les 160 km en 3h55'09" (42,356 km/h) (12" de bon.). 2. Gonzalez Salvador (Esp) (8") 3. Leoni (It), (4"). 4. Fanelli (It). 5. Vermote (Be). 6. Jalabert (Fr). 7. Edo (Esp). 8. Skibby (Dan). 9. Roscioli (It). 10. Fagnini (It). **Puis les Suisses:** 24. Meier. 49. Rominger. 50. Müller. 55. Zülle.

**Classement général:** 1. Rominger 36h50'40". 2. Zarrabeitia à 4'10". 3. Zülle à 4'20". 4. Delgado à 4'47". 5. Montoya à 6'06". 6. Leblanc 6'09". 7. Breukink à 6'22". 8. Cubino (Esp) à 6'28". 9. Aparicio (Esp) à 7'02". 10. Rincon (Col) à 7'31". **Puis:** 59. Müller à 21'50". 104. Meier à 28'01". (si)

## Arrêt cardiaque

La mort d'Ayrton Senna est due à des traumatismes multiples et à un arrêt cardiaque, selon les premiers résultats de l'autopsie effectuée sur la dépouille du triple champion du monde.

L'hypothèse du malaise serait donc à exclure, selon les spécialistes, bien que les médecins légistes italiens qui ont autopsié le corps à l'Institut médico-légal de Bologne se soient donné 60 jours pour rendre leurs conclusions définitives sur les causes de la mort du champion. (si)

## DIVERS



en collaboration avec l'EJPP

### Réinsertion professionnelle des femmes dans le secteur commercial

Mesdames!

Vous souhaitez reprendre une activité professionnelle dans ce secteur ou réactualiser vos connaissances acquises antérieurement.

Ce cours vous est destiné!

**Lieu des cours:**  
Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan.

**Durée:**  
25 semaines, de septembre 1994 à avril 1995, soit 235 leçons (environ 10 leçons par semaine sous forme de 2 x ½ journée de 16 h 30 à 21 heures).

**Objectifs:**  
Adapter ses connaissances aux exigences actuelles du marché.

**Niveau requis:**  
CFC d'employée de commerce ou formation jugée équivalente.

**Prix du cours:**  
Fr. 600.- + environ Fr. 170.- de livres et de matériel.

**Délaï d'inscription:**  
31 mai 1994.

**SÉANCE D'INFORMATION:**  
Mercredi 18 mai 1994 à 19 heures au CIP, Tramelan.

**Attestation:**  
Une attestation CIP - EJPP sera remise à chaque participante à la fin du cours.

**Renseignements, obtention du programme et inscriptions:**

**Centre interrégional de perfectionnement (CIP),**  
M. Ch. Miche, responsable de la formation,  
Les Lovières 13, 2720 Tramelan, ☎ 032/970 721 ou 032/970 970, ou

**Ecole commerciale et professionnelle,**  
M. J.-P. Donzé, directeur, Les Lovières 4, 2720 Tramelan,  
☎ 032/974 784.

160-12909

Solution du mot mystère  
ALLIGATOR

ZOOOOOOOM!  
RÉDUCTION À 71%. SUR LE PRIX.



Copieur Canon NP 1550. Zoom au % près. 15 copies A4/min. Exposition automatique. Livré avec un chargeur de documents (valeur fr. 2450.-) et une console. Nous reprenons aussi votre ancien copieur. Prix fr. 5980.-, au lieu de fr. 8430.-. Votre gain: presque 30% sur le prix du catalogue, soit fr. 2450.-!

Canon

Zooooooom! L'offre spéciale NP 1550 nous intéresse:

Société: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_

Rue/n°: \_\_\_\_\_ NPA/Localité: \_\_\_\_\_

Pour plus d'informations, veuillez renvoyer ce coupon ou passer chez votre revendeur.

WalterRentsch

Walter Rentsch SA  
1, rue des Courtils  
2035 Corcelles  
Tél. 038/30 21 55, Fax 038/31 88 85

6-2331

DEPUIS 1963

ORIENTATION

SECONDAIRES II III IV

RACCORDEMENTS SCIENTIFIQUES

PRÉPARATION ÉCOLES SUPÉRIEURES

ÉCOLE MODERNE

9, RUE DU MUSÉE

038/24 15 15

NEUCHÂTEL

28-318

☆ PROMOTION ☆

**Christian Dior**

les 5 - 6 - 7 mai 1994

**20%** de réduction

**Un cadeau à l'achat dès Fr. 50.-**

Profitez pour la fête des mamans

**Pharmacie-parfumerie  
des Eplatures Centre Jumbo**



2304 La Chaux-de-Fonds  
Boulevard des Eplatures 20  
Tél. 039/26 68 58

132-12402

**Peinture Place à la couleur**

plâtrerie-peinture maîtrise fédérale  
**AGattoni**  
11, av. Léopold-robot 039/23 57 03 la chaux-de-fonds  
132-12735

**DOMINIQUE BAVEREZ** PLÂTRERIE - PEINTURE  
PAPIERS PEINTS - CRÉPIS  
Bois-Gentil 19  
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 06 00  
132-12898

**Philippe Methez** Papiers peints Crépi rustique  
Peinture au pistolet  
Revêtements de façades  
Plafonds suspendus  
Cloisons Alba et placoplâtre  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/26 16 21  
Natel 077/37 49 59  
132-12589

**L'Impartial**

**Ascension**

Délais pour la remise des annonces

**Editions du:**

Mercredi 11 mai 1994: lundi 9 mai à 10 heures  
Jeudi 12 mai 1994: pas d'édition  
Vendredi 13 mai 1994: mardi 10 mai à 10 heures  
Samedi 14 mai 1994: mercredi 11 mai à 10 heures  
Lundi 16 mai 1994: mercredi 11 mai à 10 heures

Les ordres qui parviendraient après ce délai seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension.

**Avis mortuaires**

Les adresser à la rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois:

**Avis mortuaire urgent**

**PUBLICITAS**

La Chaux-de-Fonds  
Place du Marché  
Case postale 2054  
☎ 039/210 410  
Téléfax 039/28 48 63

Le Locle  
Rue du Pont 8  
Case postale 151  
☎ 039/31 14 42  
Téléfax 039/31 50 42

132-12536

**IMMOBILIER**

**La Chaux-de-Fonds**  
A louer pour date à convenir,  
à la rue des Bouleaux 11, beaux  
**appartements 1½ pièce**  
à partir de Fr. 390.-  
charges comprises  
Ainsi que pour le 1er juillet un  
**2½ pièces**  
pour Fr. 594.-, charges comprises  
☎ 031/972 00 64 (M. Dardel)

220-100020

**A LOUER** Quartier ouest  
La Chaux-de-Fonds

**Magnifique appartement  
de 4½ pièces**

Entièrement rénové, dans petit immeuble, cuisine agencée.  
Libre de suite ou à convenir. 132-12083

**GECO** GÉRANCE ET COURTAGE SA  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

A louer tout de suite ou à convenir  
à l'avenue Léopold-Robert 76  
2300 La Chaux-de-Fonds

**APARTEMENT DE 3 PIÈCES**  
Au 5e étage. Avec cuisine agencée.  
Loyer: Fr. 750.-, plus les charges de Fr. 130.- fixes pour un an.  
Pour visiter: M. Thourot (concièrge)  
☎ 039/23 17 86  
Pour renseignement et location:  
**DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17  
3000 Berne 9. ☎ 031/302 34 61**

5-1622

A louer tout de suite ou à convenir

**STUDIO d'une pièce**

A l'av. Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds, au 5e étage. Complètement rénové. Avec cuisine et salle de bains.

Loyer: Fr. 350.-, plus les charges fixes pour un an.  
Pour visiter: M. Thourot (concièrge)  
☎ 039/23 17 86

**DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17  
3000 Berne 9. ☎ 031/302 34 61**

5-1622

A louer tout de suite ou à convenir  
à l'avenue Léopold-Robert 76  
2300 La Chaux-de-Fonds

**MAGASIN de 46 m²**

Avec cave et WC.  
Pour visiter: M. Thourot (concièrge)  
☎ 039/23 17 86  
Loyer: Fr. 900.- net  
Pour renseignement et location:  
**DEVO, société immobilière et de gérances SA. ☎ 031/302 34 61**

5-1622

**PÉRY** A vendre dans quartier tranquille et verdoyant, école à proximité, appartements

**4½ pièces rénové à neuf, cheminée, cuisine habitable**  
Mensualité: Fr. 1040.- + charges.

**5 pièces avec grand balcon**  
Mensualité: Fr. 1078.- + charges.  
Facilités de financement possible.

**HPT (Berne) SA, Bienne**  
☎ 032/23 63 22

6-1274

Etre propriétaire de son logement, c'est se loger en épargnant.

**Faites le pas avec nous!**

690

Venez habiter à  
**LA CHAUX-DE-FONDS**

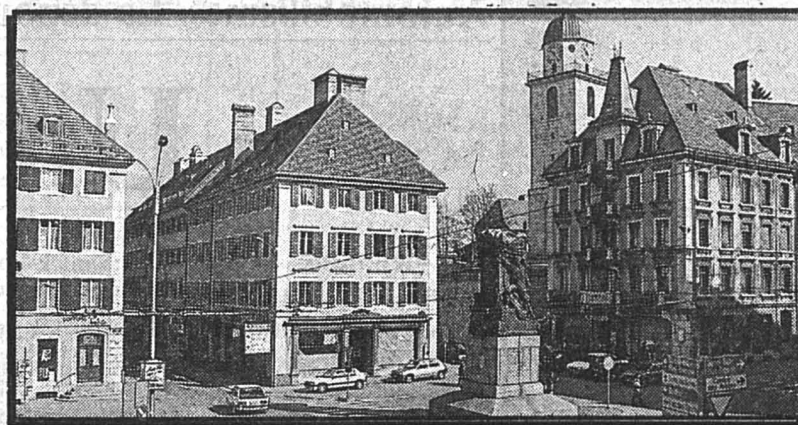
Appartement 4 pièces, cheminée de salon, grande terrasse.  
Mensualité  
dès Fr. 1'506.- + charges.

Appartement 3 pièces, "sous les toits", avec cheminée de salon.  
Mensualité  
dès Fr. 1'206.- + charges.

Constitution des fonds propres à définir. 28-440

**HABITATIONS POUR TOUS**  
51, rue des Moulins  
2001 Neuchâtel  
Tél. 038 25 94 94

**LA VIEILLE VILLE**



**JACQUES  
DESSANGE**

DIFFUSION  
Place de l'Hôtel-de-Ville 6  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 75 55

132-12375



**PHARMACIE DE  
L'HÔTEL DE VILLE**

Avenue Léopold-Robert 7  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 06 87 - Fax 039/23 06 88

**La nouveauté dans la continuité!**

132-12402



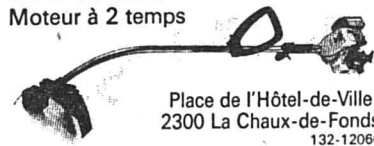
**parking  
Grande-Fontaine**

70 places de parc à disposition du public, au centre ville  
Avenue Léopold-Robert 11a  
La Chaux-de-Fonds 132-12230



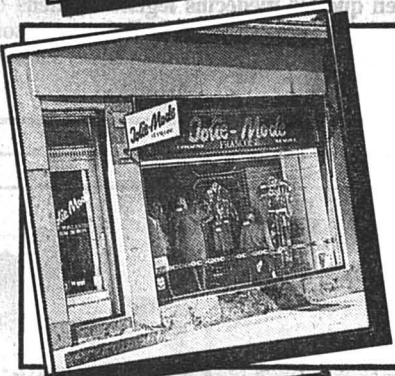
**Toulefer s.a.**

Débroussailluses  
dès Fr. 299.-  
Moteur à 2 temps



Place de l'Hôtel-de-Ville  
2300 La Chaux-de-Fonds  
132-12066

**McCULLOCH**



**La mode  
telle que  
vous la portez!**

**Jolie-Mode**

FRANCOISE

F. VONLANTHEN Rue Neuve 2  
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 81 71  
132-12165



Grand choix de meubles sur 5 étages, pour tous les goûts, et à tous les prix

**MEUBLES TAPIS RIDEAUX**

**Leitenberg**

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone (039) 23 30 47  
132-12218

**ÇA BOUGE!**

Depuis 1964



**Tourisme, Voyages, Affaires**

Journée d'information:  
le mercredi 18 mai, à 17 heures  
Présente au Salon du livre EDUCA



**Donnez un avenir à votre premier emploi**

Hôte et Hôtesse Tunon  
Assistant et Assistante Tunon

**ECOLE INTERNATIONALE TUNON**  
2, rue Vallin - 1201 GENEVE

18-4714/ROC

022/732 83 20



# Multisol

Linols - Plastique - Tapis  
Tapis de milieu - Parquet

A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20  
132-12410

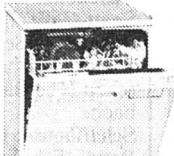
## FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

• Toutes les marques • Prix imbattables  
• Conseil professionnel • Service de réparation  
• Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

### Lave-vaisselle

**Bosch SMS 3042**  
Lave-vaisselle indépendante pour 12 couverts standard. Extrêmement silencieuse.  
H 85, L 60, P 60 cm.



Location/m.\* 69.- **1190.-**  
A-S inclus

### Réfrigérateur

**Novamatic KS 090**  
Réfrigérateur d'une contenance de 74 l, congélation 13 l. Efficace et silencieux. Dimensions particulièrement réduites  
H 72, L 44, P 44 cm.



Location/m.\* 20.- **299.-**  
A-S inclus

### Lave-linge autom.

**Candy C 241**  
Capacité 5 kg. 12 programmes de lavage. Touche économique.  
H 85, L 60, P 52 cm.



Location/m.\* 39.- **599.-**  
A-S inclus

### Cuisinière

**V-Zug Komfort EK 3**  
Cuisinière encastrable à 3 plaques. Four avec chaleur supérieure et inférieure. Gril.  
H 85, L 50, P 60 cm.



Location/m.\* 45.- **795.-**  
A-S inclus

### Congélateur-bahut

**Novamatic GT 108**  
sans CFC  
Contenance de 102 l. 0.82 kWh/24 h.  
H 82, L 55, P 60 cm.



Location/m.\* 20.- **399.-**  
A-S inclus

• Nous éliminons vos anciens appareils  
• Livraison contre facture • \*Durée de loc. min. 3 mois  
• Abonnement-service compris dans les mensualités  
• Toutes les marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition  
• Garantie du prix le plus bas!  
Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

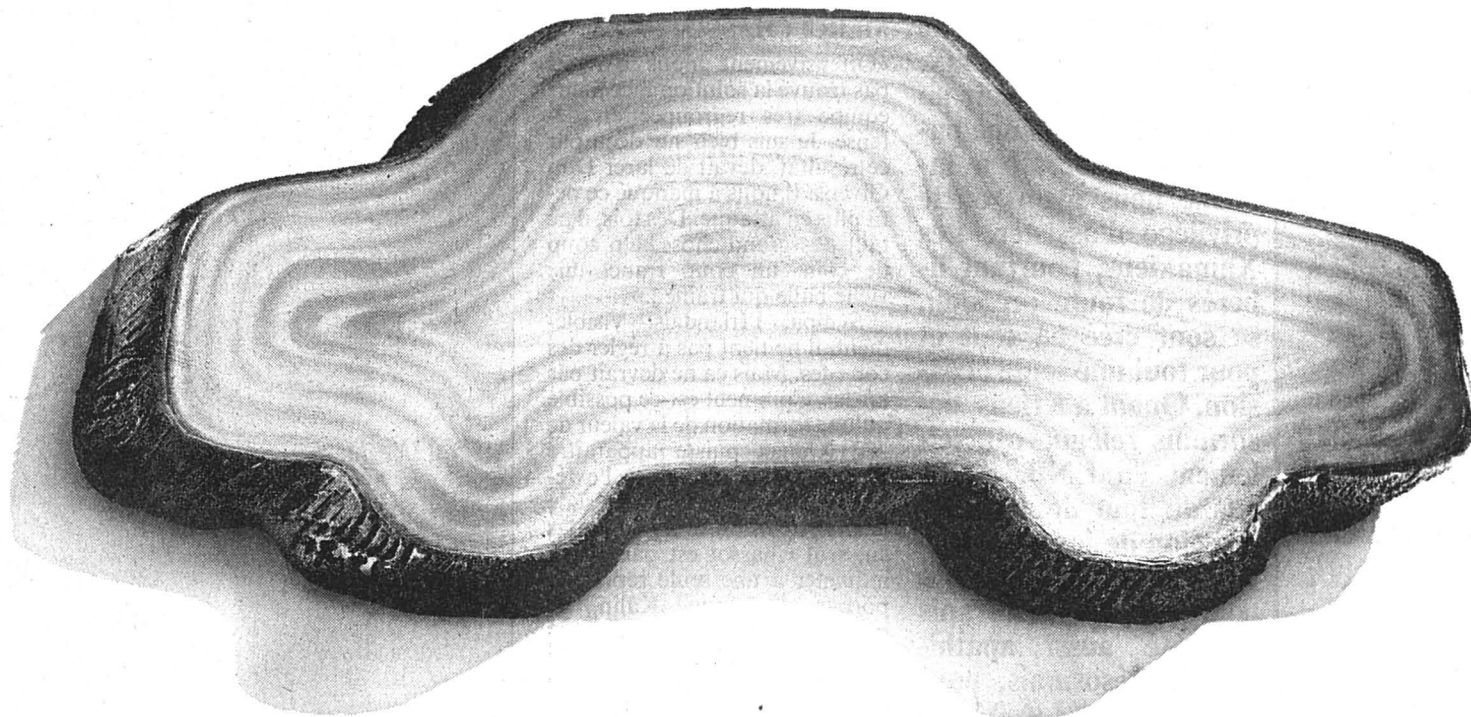
**FUST. L'AFFAIRE EST CLAIRE!**

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37
	05-2569-110/4x4

PARNER PUBLICIS FCB

## STRADA de la "Winterthur".

La première assurance auto qui accorde un rabais en fonction de l'âge du véhicule.



Quiconque paie la même prime pour sa vieille voiture que le voisin pour sa nouvelle auto fait fausse route. Car il existe maintenant une casco qui accorde un rabais en fonction de l'âge du véhicule. A partir de la 3<sup>e</sup> année, il augmente pour atteindre 10%. Et la prime s'amenuise encore avec le rabais en fonction du kilométrage et le rabais pour non-sinistre. Il va sans dire que ces derniers concernent aussi les voitures toutes jeunes. Vous en saurez plus sur les avantages individuels de STRADA, la nouvelle assurance auto de la "Winterthur", dans chaque représentation "Winterthur" ou en appelant au 155 21 00.

winterthur

41-119-04/ROC

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

16

Maurice Métral

## Le silence du matin

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village et Maurice Métral)

«Mais il a aussi appris à geindre, à hurler ses foudroyantes colères ou à s'époumoner sur ses humeurs...

Elle devenait plus coquette, ce qui n'était pas pour me déplaire. Des robes sayantes et de couleurs vives moulaient admirablement son corps. Mes sens s'en émouvaient à nouveau. Pourquoi jouait-elle avec sa féminité sinon pour m'affoler? M'affaîmait-elle pour mieux me rassasier?

J'étais porté à l'imaginer. Mais elle me déboutait sans cesse avec un art et une maîtrise incomparables. Elle lisait si bien dans mon regard qu'à la moindre lueur concupiscente, elle se rembrunissait, plaidant aussitôt la cause de l'amitié et requérant contre la futilité des liaisons hypocrites. L'évidence! Elle me déconcertait. Sa façon de me débusquer là où mon désir surgissait m'exaspérait. Je me promettais d'ignorer son corps, de la délaisser au besoin. Impossible! Elle existait auprès de moi et, par des fibres secrètes dont j'ignore encore l'origine, et ma part de complicité à les agréer, m'entretenait de Malina comme pour mieux situer le trait d'union qui composait l'amour que nous repoussions.

### Chapitre IV

Lors d'une course dans le massif du

Grand-Combin, à la faveur d'une courte halte, Stéphanie m'annonça:

– Je vais quitter Chanlaine.

J'en fus comme hébété, meurtri.

– Comment ça, quitter Chanlaine?

– Oui... L'endroit est devenu un refuge de vieillards...

Quelle absurde ironie dans son excuse! Elle mentait et se parjurait. Après avoir loué les vertus de la communauté fidèle à ses racines, plaidé la cause des villages à ressusciter par une jeunesse lucide et décidée à raviver la flamme des maisons délaissées, elle les reniait, évoquant même la vieillesse avec le mépris dévolu aux causes perdues. Etait-elle versatile pour se défaire ainsi des liens qu'elle avait noués ou se servait-elle de clichés à l'emporte-pièce pour dissimuler les véritables raisons de son départ?

– Tu m'as pourtant souvent entre-

tenu de la sagesse de l'âge, non? L'âme du foyer où l'on entend le passé nous raconter des légendes, ce sont tes mots ou de la foutaise?

Elle ôta ses gants, se frotta les mains, sourit, puis:

– Ce sont mes mots, en effet. Mais la réalité est différente des images. Nous n'avons pas d'avenir, ici. C'est un endroit mortifié. Et ni toi ni moi sommes à Chanlaine avec un objectif bien précis, ni surtout la volonté de transformer le hameau... Nous avons échoué dans ce bled, chacun pour des raisons intimes... Nous nous sommes inventé de faux paradis.

J'étais sidéré. Pourquoi m'avouait-elle cette rancœur à l'instant même où nous allions nous engager sur la paroi du Grand-Combin? Etait-ce une manière de me signifier que nous devrions rebrousser chemin? (A suivre)



Objet de jalousie.

La nouvelle  
**FEROZA**



**DAIHATSU**

Constructeur japonais depuis 85 ans.

Vous gagnerez toujours à les connaître.

La 4x4ème dimension dès Fr. 26'550.-

Rendez-vous chez votre concessionnaire: • LA CHAUX-DE-FONDS Garage des Stades (039) 28.68.13 • NEUCHÂTEL Garage Borel SA (038) 31.62.25 • MÔTIERS Garage du Rallye (038) 61.46.44

36-2948/ROC

DIVERS



**Le gros lot!**

jus d'orange  
**Pick Pay**  
multipack  
4 x 1 litre tetra

30 % meilleur marché!

**2.80**

B 18/94 valable jusqu'au 10 mai 1994

Copyright by Pick Pay AG

**Nous comprimons les prix!**

Salami Cristallo  
Tipo Milano  
840 g ~~19.70~~ **9.85**  
1/2 prix!

Valpolicella  
classico DOC  
1992/1993  
7 dl ~~4.50~~ **2.95**

crème à fouetter  
UHT  
1/4 litre ~~2.90~~ **2.40**

Suchard Express  
800 g ~~7.85~~ **6.45**

Gourmet  
toutes les sortes  
400 g ~~1.60~~ **1.25**

Elvis Ice Tea / light  
1 litre tetra

~~80~~ **-.65**

Rioja Siglo DO  
7,5 dl 1989/90

~~8.75~~ **6.95**  
20 % meilleur marché!

Le Petit Perrier  
têtes au chocolat  
12 x 12 g

~~2.80~~ **2.25**  
19 % meilleur marché!

Kronenbourg  
12 x 25 cl

**8.95**

chaussettes de sport  
5 paires

**5.95**

DARLING

pour chats  
3 sortes, boîte 400 g

~~80~~ **-.65**

SPECTACLES - LOISIRS

**WAGNER MUSIQUE**

**AUDITION 1994**

Vendredi 6 mai à 20 heures

Salle de spectacle **Fontainemelon**

Première partie: audition d'élèves

2e partie: Concert par

**Mike Oudewaal**

Entrée libre

Dès 15 heures

**EXPOSITION**

Orgues - Claviers - Pianos  
par la Maison **TECHNICS**

**WAGNER MUSIQUE**

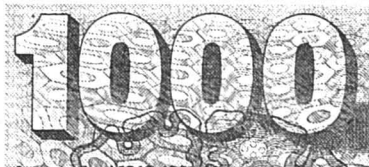
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 95 12

Fontainemelon, tél. 038/53 31 92

Fleurier, tél. 038/53 31 92

L'annonce,  
reflet vivant du marché

FINANCE



Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois env. Fr. ....  
Nom .....  
Prénom ..... Date de naissance .....  
Rue ..... No .....  
NP/Domicile .....  
Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue  
L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/  
13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

**039 - 23 16 12**

**Xprocrédit**

Pour un crédit de Fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.9% total des  
frs. de Fr. 413.20 par année (indicateurs légaux selon l'art. 3 lettre 1 de la LCD)

METROPOLE CENTRE Metropol-Centre, La Chaux-de-Fonds

GRAND CONCOURS 23.2. au 18.5.1994

D/lim/18/M

Course à pied - TdCN: la troisième étape pourrait réserver des mauvaises surprises

# Casse-patte à souhait

Les mordus du Tour du canton de Neuchâtel (TdCN) arriveront ce soir à mi-parcours de l'édition 1994. Apparemment, cette troisième étape paraît la plus facile des six proposées cette année. Une apparence qui pourrait bien se révéler fautive car le profil de ce tronçon est casse-patte à souhait.

L'étape Chézard-Saint-Martin - Chézard-Saint-Martin est la première d'une série de trois boucles. En effet, pour des questions d'organisation et de spectacle, les responsables de la Banque Cantonale Neuchâteloise ont introduit cette formule afin de s'épargner quelques soucis d'infrastructure.

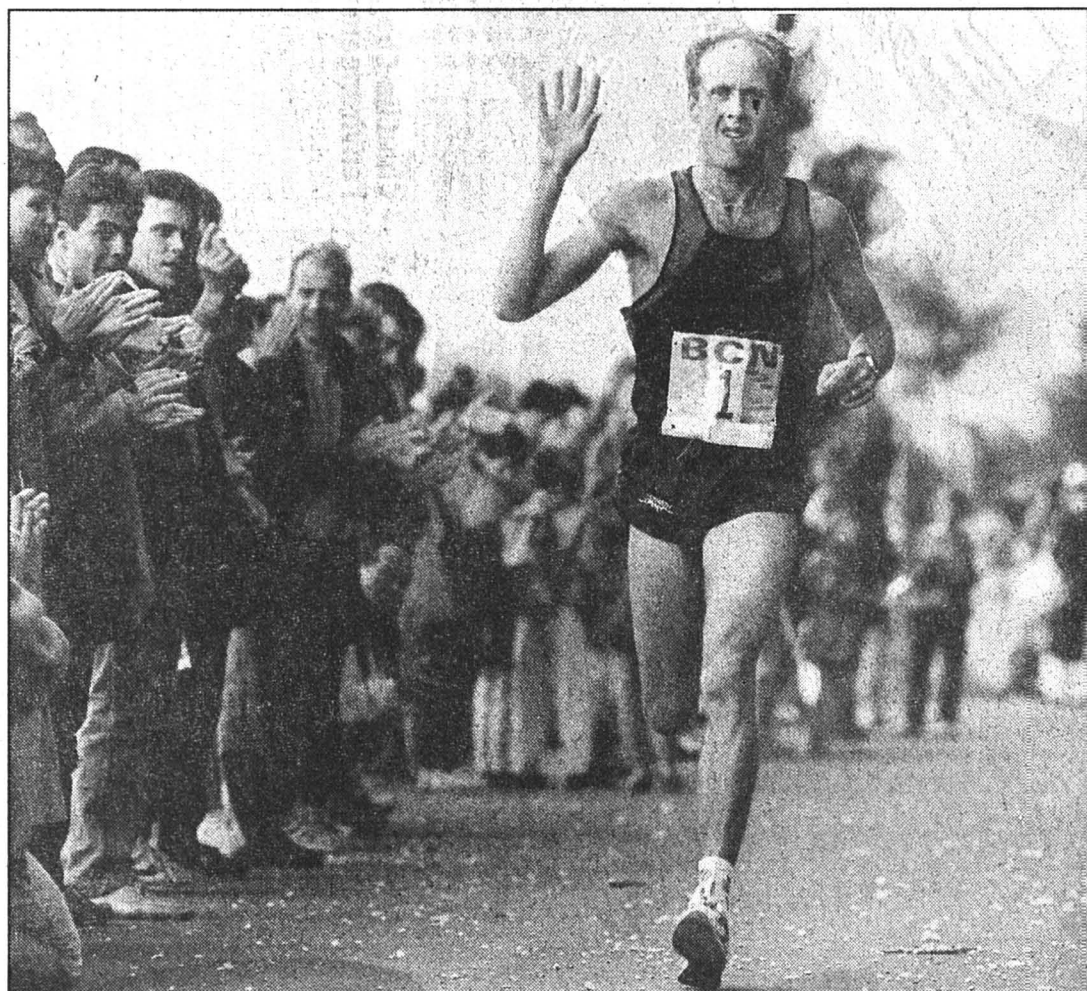
Donc, ce soir, les coureurs arriveront dans le même village où ils prendront le départ, mais pas au même endroit puisque la ligne d'arrivée se situe à quelques centaines de mètres au nord de celle d'arrivée. Entre ces deux points, ils devront, en fait, parcourir 11,7 km très vallonnés et la plupart du temps sur des chemins forestiers. Un parcours bucolique qui pourrait bien laisser des traces et réserver des mauvaises surprises.

### INVITÉ REDOUTABLE

En tête du classement général, il ne devrait pas y avoir de chamboulements car les leaders, Philippe Monnier et Nelly Glauser, semblent intouchables. Tout au plus, la lutte sera plus serrée pour la victoire d'étape. Michel Huguenin, le grand patron du TdCN, a en effet invité un coureur redoutable en la personne de Marius Hasler et il pourrait bien donner du fil à retordre au Français Monnier. Derrière ces deux coureurs, Jean-Michel Aubry et Skender Fuga poursuivront leur lutte pour la seconde place au général.

Quant aux populaires, ils se retrouveront à nouveau pour se mesurer et participer à cette grande fête de la course à pied.

J.C.



Philippe Monnier

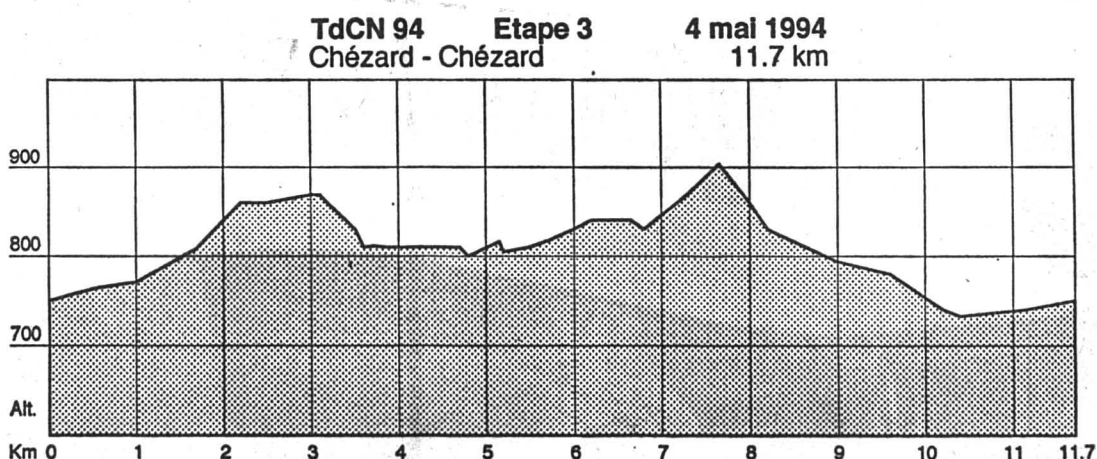
Il aura fort à faire pour gagner ce soir.

(Impar-Galley)

## L'ÉTAPE DU JOUR

CHÉZARD-SAINT-MARTIN - CHÉZARD-SAINT-MARTIN (11,7 km)

Parcours: halle polyvalente (départ à 19 h) - Cernier (19 h 06) - Petit-Chézard (19 h 13) - Saint-Martin (19 h 16) - Creusel - Le Sapet - Dombresson (19 h 20) - Chézard-Saint-Martin (19 h 35).



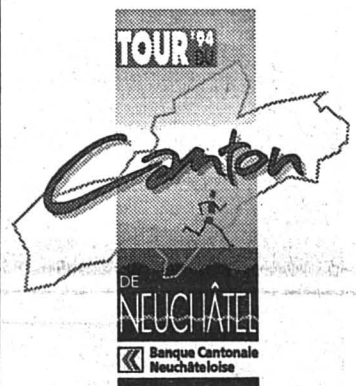
## CLASSEMENT GÉNÉRAL

### TOUTES CATÉGORIES

**Hommes:** 1. Monnier 1 h 19'58. 2. Aubry à 1'07. 3. Fuga à 1'32. 4. Opliger à 2'37. 5. Stauffer à 2'49. 6. Béguin à 3'49. 7. Risler à 4'24. 8. Mercier (Les Breuleux) à 4'33. 9. Sandoz (Le Locle) à 4'49. 10. Rosat (La Brévine) à 5'35.  
**Dames:** 1. Glauser 1 h 29'42. 2. Opliger-Rueda à 1'21. 3. Bouchonneau à 8'23. 4. Lancia 9'17. 4. Defrancesco 10'36. 5. Allemant à 10'41. 6. Jakob à 13'04. 7. Châtelain à 14'04. 8. Vitaliani à 17'25. 9. Thuler à 21'21.

### PAR CATÉGORIES

**Elites:** 1. Aubry 1 h 21'05. 2. Fuga 0'25". 3. Stauffer à 1'42. 4. Béguin à 2'42. 5. Risler 3'17".  
**Seniors 1:** 1. Monnier 1 h 19'58. 2. Opliger 2'37. 3. Mercier à 4'33. 4. Sandoz 4'49. 5. Gauthier 6'00. 6. Vieille (Mont-Perreux) 6'04.  
**Seniors 2:** 1. Rosat 1 h 25'33. 2. Gaillard 1'02. 3. Brechbuehl 2'39. 4. Da Silva 3'03. 5. Moser (Pieterlen) 3'29.  
**Juniors:** 1. Villars (Neuchâtel) 1 h 33'33. 2. Simon-Vermot 0'17". 3. Ackermann (Saint-Imier) 1'10. 4. Ludi 1'58. 5. Ducommun 2'04.



**Vétérans:** 1. Houlmann 1 h 31'13. 2. Michaud 5'08. 3. Juncker (Boudry) 5'14. 4. Wacker 5'29. 5. Hirschi (Vilars) 7'12.  
**Dames 1:** 1. Glauser 1 h 29'42. 2. Opliger-Rueda 1'21. 3. Lancia 9'17. 4. Defrancesco 10'36. 5. Allemant 10'41.  
**Dames 2:** Bouchonneau 1 h 38'05. 2. Jakob 4'41. 3. Châtelain 5'41. 4. Vitaliani 9'02. 5. Thuler 12'58.  
**Par équipes:** 1. Club d'orientation Cheneau I 4 h 11'16. 2. Pro-Ski 2'14. 3. Les Bipèdes 7'38. 4. FSG Fontainemelon I 11'09. 5. Pontarlier 13'43.

## PMUR

Hier soir à Vincennes, Prix Celuta (11 non partant).

Tiercé: 5-4-8. Quarté+: 5-4-8-14. Quinté+: 5-4-8-14-19.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 1567,50 fr.  
Dans un ordre différent: 288,60 fr.  
Quarté+ dans l'ordre: 11.892,00 fr.  
Dans un ordre différent: 1486,50 fr.  
Trio/Bonus (sans ordre): 51,30 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 866.321,00 fr.  
Dans un ordre différent: 7669,60 fr.  
Bonus 4: 321,60 fr.  
Bonus 3: 40,00 fr.

Rapports pour 5 francs

Zsur4: 150,00 fr.

## BRÈVE

Cross country Dubois à Moscou

Le Chaux-de-Fonnier Nicolas Dubois participera samedi à Moscou aux championnats du monde de cross country des malentendants.

## PMUR

Demain à Longchamp, Prix de la Route des Princes, (réunion I, 4e course, 2000 mètres, départ 15 h 45).

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA  
Rue du Bois-Noir 39  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES  
Salle des turfistes  
Clos-de-Serrières 2  
2003 Neuchâtel  
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE  
Rte de Neuchâtel 3a  
2053 Cernier  
Tél: 038 532 298

CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1 Prédilection	60	17	G. Guignard	G. Collet	23/1	To4p1p	<p><b>11</b> Lors de ses six dernières courses, il a terminé dans les trois. Capable de continuer sa belle série.</p> <p><b>5</b> Depuis le début de cette année, il décroît, mais le raffermissement des pistes devrait l'avantager.</p> <p><b>14</b> Il vient de bien se comporter dans un lot similaire; devrait confirmer ses bonnes dispositions.</p> <p><b>15</b> Toujours bien engagé, il n'a pas répondu à notre attente; en dernier lieu, on rachète.</p> <p><b>2</b> A ce poids, il n'a pas une marge importante pour la gagne, mais est susceptible de prendre un accessit.</p> <p><b>3</b> Il s'est fort bien comporté l'an passé à ce niveau, et avec deux courses dans les jambes, il sera compétitif.</p> <p><b>13</b> N'a pas fait grand-chose jusqu'à ce jour, mais s'il se réveille.</p> <p><b>8</b> Par deux fois, il était très plébiscité et a déçu; comme il n'y a pas de fumée sans feu.</p> <p><b>LES REMPLAÇANTS:</b> <b>7</b> Il rentre, mais lorsque l'on connaît la réussite de l'entraînement.</p> <p><b>16</b> Sa rentrée est trop mauvaise pour être vraie. Attention!</p>
2 Seba-le-Rouge	60	8	T. Jarnet	A. De Royer Dupré	14/1	3p9p1p	
3 Black-Luth	59	11	D. Boeuf	E. Lellouche	9/1	0p4p(93)	
4 Mon-Domino	58,5	14	W. Mongil	R. Collet	16/1	0p4p3p	
5 Amal	57,5	7	G. Mossé	N. Clément	7/1	0p0p(93)	
6 Light-Finger	57,5	1	G. Dubroeuq	R. Crepon	14/1	7p1p0p	
7 Chef-Suprême	57	6	F. Head	C. Head	18/1	0p5p4p	
8 Porche-de-Rêve	56,5	2	P. Bruneau	E. Lellouche	11/1	0p9p5p	
9 Misaine	55	4	G. Chirurgien	P. Nicot	19/1	0p7p(93)	
10 Sun-Seeker	55	18	O. Benoist	J. Hammond	23/1	0p2p(93)	
11 Swing-Glaz	55	9	C. Asmussen	G. Henrot	14/1	2p2p(93)	
12 Acaste	53,5	10	J.-L. Chouteau	H. Carlus	36/1	9p6p0p	
13 Be-My-Cristal	53,5	12	N. Jeanpierre	C. Lerner	15/1	0p0p(93)	
14 Extreme-Dream	52	3	P. Bayle	J.-P. Pelat	6/1	2p0p0p	
15 Math-Spe	52	13	M. De Smyter	J.-H. Barbe	8/1	0p4p4p	
16 Rising-Wind	52	5	O. Peslier	M. Rolland	12/1	0p(93)6p	
17 Bimbi	51,5	15	T. Thulliez	J.-P. Delaporte	21/1	2p0p8p	
18 Money-Melody	51,5	16	B. Marchand	B. Dutruel	29/1	0p0p0p	

### IMPAR-PRONO

11\*  
5\*  
15\*  
14  
2  
3  
13  
8

\*BASES

### COUP DE POKER

13  
AU 2/4  
5 - 15

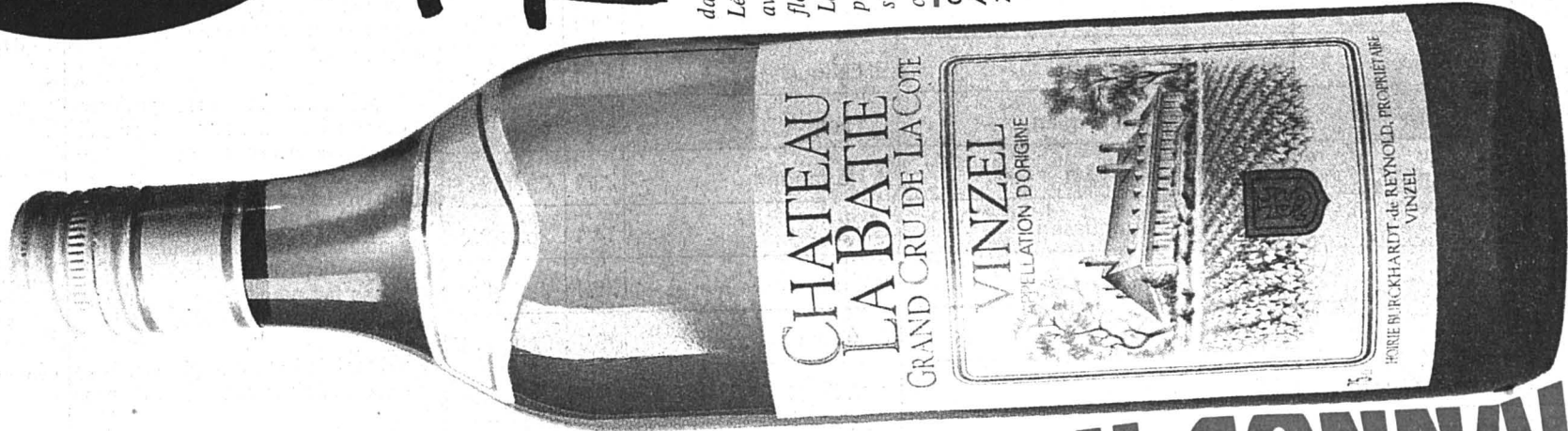
### AU TIERCÉ POUR 16 FRANCS

11 - 5 - X

### IMPAR-SURPRISE

9  
5  
3  
1  
13  
2  
11  
16

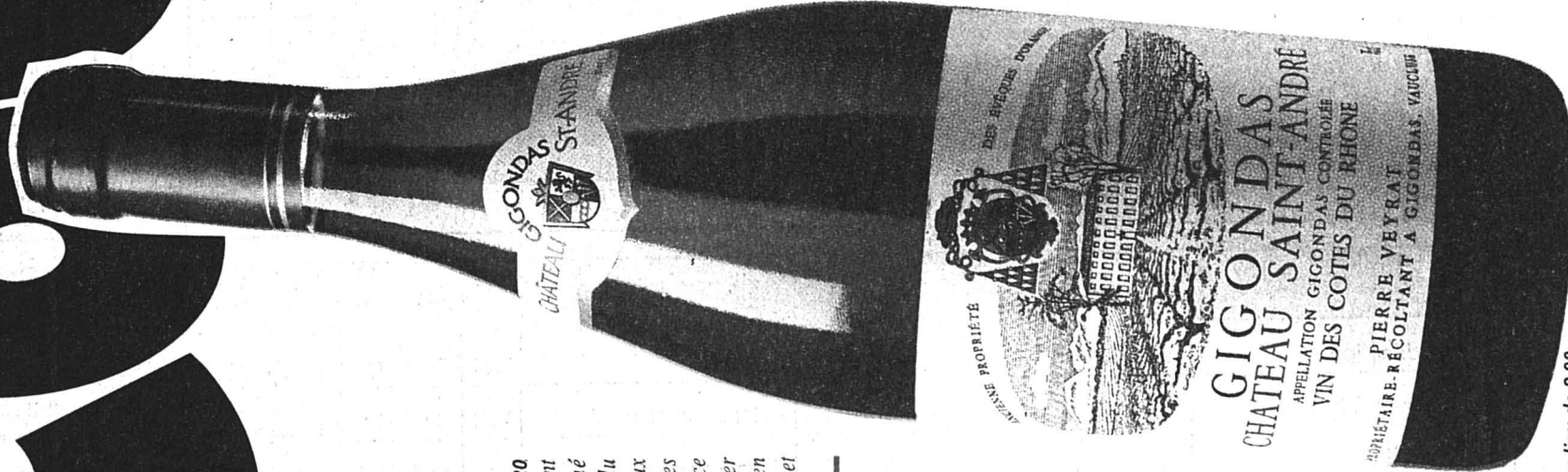
# Good Inform



**7,90**

au lieu de 10.20  
Un vin élégant et souple né dans les vignobles du Léman. Un fruité délicieux avec d'agréables nuances florales caractérisent ce La Côte. A recommander pour vos entrées et bien sûr pour les poissons et crustacés.

Château La Bâtie  
A.O. Vinzel, 1993,  
75 cl, 7,90



**6,90**

au lieu de 8.90  
Chateaux comme la région dont il est issu, ce Côte-du-Rhône est un vin étoffé, plein d'agréments. Fruité avec des arômes épicés, c'est un bon cru qui s'épanouira dans les 3 à 4 années à venir. Très apprécié avec les viandes rôties, les grillades et le fromage.

Gigondas A.C. Château Saint-André 1993, 75 cl, 6.90



## NOUVEAUTÉS

### Ingénieux et pratique

Coop a pensé à vous en concevant la boîte pour lessive concentrée. Vous pouvez y mettre la recharge ou y verser directement la poudre: ingénieux, non?

Prix: boîte pour lessive concentrée, 3.-

### Pour la jeunesse et la fraîcheur de votre peau

Rexona Douche aux liposomes est le premier gel douche contenant des liposomes. Associés à la vitamine E, ils préviennent le vieillissement cutané.

Prix de lancement: Rexona Douche aux liposomes 250 ml, 3.25; recharge de 500 ml, 5.30.

### Sucette géante pour été torride

Les grosses chaleurs peuvent toujours venir: il y a maintenant la sucette géante Big Cool. C'est une glace à l'eau à l'arôme de framboise, citron ou orange. Les gourmands seront comblés!

Prix: sucette géante Big Cool, le lot de 8 de 85 g, 4.80.

### MAX HAVELAAR lance son mélange espresso

Avis aux amateurs: le café Espresso Cooperación est arrivé! Si tôt torréfié, il est conditionné dans son sachet "fraicheur". En achetant directement le café Cooperación aux coopératives de petits planteurs selon des contrats conclus à long terme, MAX HAVELAAR assure à ces paysans des conditions de vie décentes.

Prix: Espresso Cooperación MAX HAVELAAR, 250 g, 3.50.

## OECO INFO



### Cha-Cha-Cha et l'environnement

Les chats ne jurent que par Cha-Cha-Cha, leurs maîtres aussi! Chaque portion de Cha-Cha-Cha est emballée dans une feuille complexe à élimination non polluante: c'est moins de déchets pour une qualité préservée. Cha-Cha-Cha et l'environnement, c'est une amitié qui dure!

Prix: Cha-Cha-Cha Premium à la volaille, \*au boeuf, en sachet écologique de 200 g, 1.20.



### Choc Ovo mini: aussi énergétiques que les grandes

Les nouvelles barres Choc Ovo sont mini mais aussi bonnes que leurs grandes sœurs. Elles sont enrobées de chocolat et contiennent beaucoup d'ovomaltine. On n'en fait qu'une boucheée!

Prix de lancement: Mini Choc Ovo, le sachet de 90 g, 3.30.\*

### Le goût de l'Amérique

Envie de hamburger? Pas de problèmes avec American Buns! Ce sont des petits pains spéciaux qui vous permettront de préparer des hamburgers au jambon, au fromage, ... Vous les trouverez dans votre boulangerie Coop.

Prix: American Buns, les 6, 300 g, 2.95.\*



\*Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

# L'AVIS DU CONNAISSEUR



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Neuchâtel

**Policier sermonné**

L'agent de la police cantonale qui avait tenu des propos pour le moins graves envers des représentants de l'AMN lors d'une altercation qui s'était produite à la Case à chocs l'an dernier a été sermonné et averti pas ses supérieurs.

Page 24

Marin

**Explosion dans une usine**

Deux personnes ont été blessées dans une explosion qui s'est produite hier matin dans une annexe de l'usine Metalor à Marin. Un des deux ouvriers a été conduit à l'Hôpital de l'Isle à Berne.

Page 24

Annoni à Saint-Imier

**Les atouts du Jura bernois**

Après une infidélité de 30 ans, Saint-Imier a eu le plaisir d'accueillir hier la 81e assemblée de l'Union des banques régionales bernoises qui comptait encore 34 établissements l'an passé, dont un seul de langue française: la Caisse d'Epargne du district de Courtelary. Orateur du jour, le conseiller d'Etat Mario Annoni a présenté le Jura bernois sous son angle économique.

Page 26



Météo:

Progressivement très nuageux et pluies parfois orageuses à partir de l'ouest.

Demain:

Jeudi et vendredi, lente amélioration, fin des pluies et éclaircies à partir de l'ouest.

Lac des Brenets  
750,72 mLac de Neuchâtel  
429,54 m

Fête à souhaiter mercredi 4 mai 1994: FLORIAN



17°

Lever: 6 h 12  
Coucher: 20 h 46

8°

Lever: 3 h 15  
Coucher: 14 h 48

0°

3500 m



L'Impartial

De charme, de rock et d'info: succès d'une opération bien menée par Bikini Test

# «Prêts à continuer!»

**Bikini Test, ça continue!** Après un cri d'alarme lancé en décembre dernier par les animateurs de l'Association KA, qui gère le Club de rock, les amis rockeurs ont craint le pire: par manque d'argent, Bikini menaçait de se saborder. Depuis lors, une vaste opération d'information et de récolte de fonds a été menée, culminant samedi dernier en une journée folle et sonore. Avec succès. Désormais, Bikini, ça continue. Rappel d'un long cheminement pavé de fructueuses démarches.

Les rockeurs de Bikini Test ont de la suite dans les idées. Après avoir lancé un pavé dans la mare, et éclaboussé les bonnes consciences en menaçant de mettre la clé sous le paillason, les animateurs ont imaginé diverses actions financières, dont la vente de pavés décorés qui a permis de récolter la jolie somme de 9500 francs. «Nous avons atteint notre but fixé à 10.000 francs», commente Vin-

cent Steudler de l'Association KA.

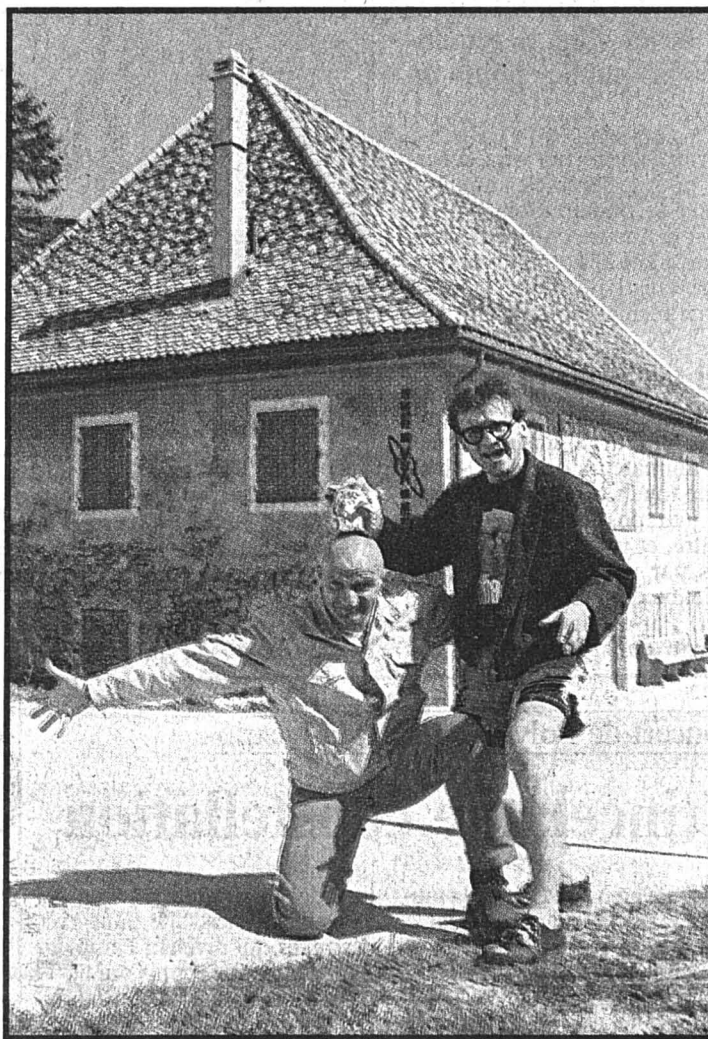
De nouveaux membres et sympathisants du Club rock ont encore permis de rassembler 10.000 francs supplémentaires; les animateurs ont également été sensibles à l'action du Conseil des jeunes qui a fait un bénéfice de 1900 francs lors de sa soirée de soutien vendredi dernier. De plus, des aides sont annoncées de la part du canton, de la Loterie romande et de Migros; ces fonds serviront à l'achat de matériel, auparavant loué, et engendreront donc des économies de fonctionnement.

**AIDE DE LA VILLE**

La ville de La Chaux-de-Fonds, point sourde aux demandes de Bikini Test, propose une aide ponctuelle sur quatre à cinq «gros coups» jusqu'à la fin de l'année; elle interviendra financièrement pour la production de spectacles d'envergure qui devraient amener des bénéfices et renflouer les caisses. La formule plaît à Vincent Steudler. «Elle va dans le sens de favoriser les institutions culturelles qui prouvent leur dynamisme». Au total, la somme de 50.000 francs, réclamée par Bikini Test, sera en partie atteinte.

**LONG TERME**

Mais ces aides sont ponctuelles et, pour l'avenir, il faut trouver



Les animateurs de l'Association KA

Après le pavé dans la mare, voici le pavé sur la tête et les sourires du succès. (Impar-Gerber)

des solutions à long terme. En abandonnant l'affrontement pur et dur et en jouant la carte de l'information et du dialogue, l'Association KA a posé des jalons prometteurs. Les animateurs ont ainsi rencontré des représentants de tous les partis politiques et trouvé bonne oreille. «La culture que nous représentons a toujours fait peur et les politiciens ont pu se rendre compte que nous n'étions pas des sauvages», soulignent les animateurs. Hughes Wülser, délégué culturel de la ville, confirme: «En donnant une image positive, ils ont réussi à persuader les autres collectivités publiques et le monde politique». La journée de samedi dernier l'a prouvé: c'est une grande vague de solidarité qui a été déclenchée, chez les plus jeunes comme chez les plus âgés.

**BUDGET 1995**

L'acte suivant dépend des politiciens d'une part, qui planchent sur la première mouture du budget 1995, et de la commission culturelle d'autre part qui pourrait envisager une répartition nouvelle de l'enveloppe des subventions. Hughes Wülser espère que cette enveloppe puisse être augmentée et alors, il y aurait du supplément pour Bikini Test.

I.B.

● Lire également en page 19

Le livre de deux Frانس-Montagnards

## Saisonniers: un statut honteux

«Nous avons cherché des bras et ce sont des hommes qui sont venus»: cette citation de Max Frisch égrène le livre de deux Frانس-Montagnards. Véronique Guenot, journaliste, et Vincent Wermeille, secrétaire syndical (FCTC), se sont penchés sur la vie des saisonniers en cernant les réalités jurassiennes mais en se rendant aussi en Italie, en Espagne, au Portugal. Les deux réflexes du miroir. «Espoirs et déchirements» est la traduction d'un statut honteux pour notre pays.

Il y a Giuseppe du Frioul, Giorgio de Lecce, Ricardo de Galice, Antonio d'Estoril, Carlos d'Angola ou encore Afrim du Kosovo. Ils ont en commun la galère du statut de saisonniers.

Ils sont venus en Suisse en clandestins ou par la filière normale, s'entassant dans le train de Milan, valises en main et rêves en tête. Pour les «réguliers», ceux qui décrochent le permis A, la première réalité helvétique se traduit par la visite sanitaire. «Giuseppe ne sait pas vraiment s'il faut considérer cet ordre et ces alignements imposés comme un affront ou comme une façon de démontrer l'organisation parfaite du pays de la précision...». Ensuite, c'est la vie en cantine. Là, les nouveaux ve-

nus comprennent très vite «que ce lieu répond à un certain nombre de règles bien précises mais non écrites...C'est une vie entre hommes, qui ne laisse place ni au confort, ni à l'individualisme».

**QUELS SALAIRES?**

Les saisonniers, tout au long de l'ouvrage, ne se plaignent pas trop de l'accueil en terre jurassienne. «L'accueil est fâcheux au premier abord, mais profond lorsque la glace est rompue», raconte Giuseppe.

Les deux écrivains francs-montagnards vont ensuite met-

tre le doigt sur les réalités quotidiennes, la solitude du saisonnier. Le doigt également sur les conditions salariales. A l'image de Giorgio, de Lecce, qui a travaillé à Morges à la cuisine d'un centre sportif. Après six mois, il en a marre et décide de rentrer en Italie. Il demande son décompte. Le salaire convenu est de 1000 francs par mois. Après déductions de la chambre, de la pension et de la boisson, il touchera... 400 francs pour six mois de boulot. Désillusion!

Mais le plus dur tient dans le déchirement, le déracinement. Le saisonnier est ballotté d'une

terre à l'autre. De retour au pays, on le traite de riche, de «fils à papa». Etranger partout. Il doit quitter sa femme pour neuf mois, il ne voit pas ses enfants grandir.

Farina est fille de saisonnier. Elle a été élevée par ses grands-parents. Lorsque sa mère la rejoint après une saison, Farina confond. Elle la prend pour sa grand-maman! «Si d'aventure une femme de saisonnier rejoint son mari, ce qui est rare, elle a deux jours pour repartir. On ne discute pas. C'est la loi et elle est appliquée dans toute sa rigueur». Ces directives vont être

changées car les travailleurs italiens préfèrent se diriger sur les chantiers de la communauté européenne.

La femme en situation irrégulière ou le clandestin vit la peur au ventre, avec la crainte constante d'être dénoncé et éjecté de Suisse. Sur 110 pages, on découvre, parfois avec un regard coupable, la vie d'hommes que l'on croise tous les jours sans y prendre garde. Mgo

● «Espoirs et déchirements» de Véronique Guenot et Vincent Wermeille aux éditions du Pays S.A.

**REGARD**

### Le regard d'en face

Dans l'ouvrage qu'il vient d'écrire avec Véronique Guenot, Vincent Wermeille rapporte qu'il est tombé par hasard, dans un petit village d'Italie, sur un de ces saisonniers qui avaient bossé chez nous. La rencontre a été chaleureuse et l'accueil extraordinaire. Mais, à cette occasion, cet «étranger rentré chez lui» n'aurait pas eu tort de mettre le doigt sur le ventre gras et mou de la Suisse, qui maintient ce statut indécent en s'en voilant la face.

Dans la préface de l'ouvrage, Hugo Fasel indique qu'en 1990, un travailleur à plein temps sur cinq gagnait moins de 3000 francs par mois

dans notre pays. Et la main-d'œuvre étrangère constitue la grande partie de ces ouvriers.

Le permis A livre un être humain à un employeur. Il n'a pas le choix. Rien à dire. Toutefois, le pire dans ce statut tient dans l'interdiction du regroupement familial. Pendant des années, la Suisse a «importé» des Italiens, des Espagnols, des Portugais. Demain, les Suisses seront peut-être contraints d'aller travailler à l'étranger. Cela s'est vu plusieurs fois dans l'histoire. Est-ce qu'on leur imposera alors les mêmes conditions qui ont cours en Helvétie? Michel GOGNIAT

### Combien de saisonniers?

Dans le canton de Neuchâtel, à fin 1993, le contingent de saisonniers autorisés par la Confédération s'élevait à 1801. Ce sont 1195 permis qui ont été utilisés. On retrouve 443 saisonniers dans le bâtiment, 379 dans l'hôtellerie et 122 dans l'agriculture.

Dans le Jura, on recensait 595 saisonniers en 1993. Il y en avait 1085 en 1991 et 700 en 1980. (mgo)

BUSINESS OPEN '94

Premier tournoi de tennis réunissant entrepreneurs et étudiants neuchâtelois

SAMEDI 7 MAI 1994

Renseignements et inscriptions: JEUNE Consulting  
Maladière 10, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 49 60

CENTRE SPORTIF DU VIGNOBLE, Colombier

Avec le soutien

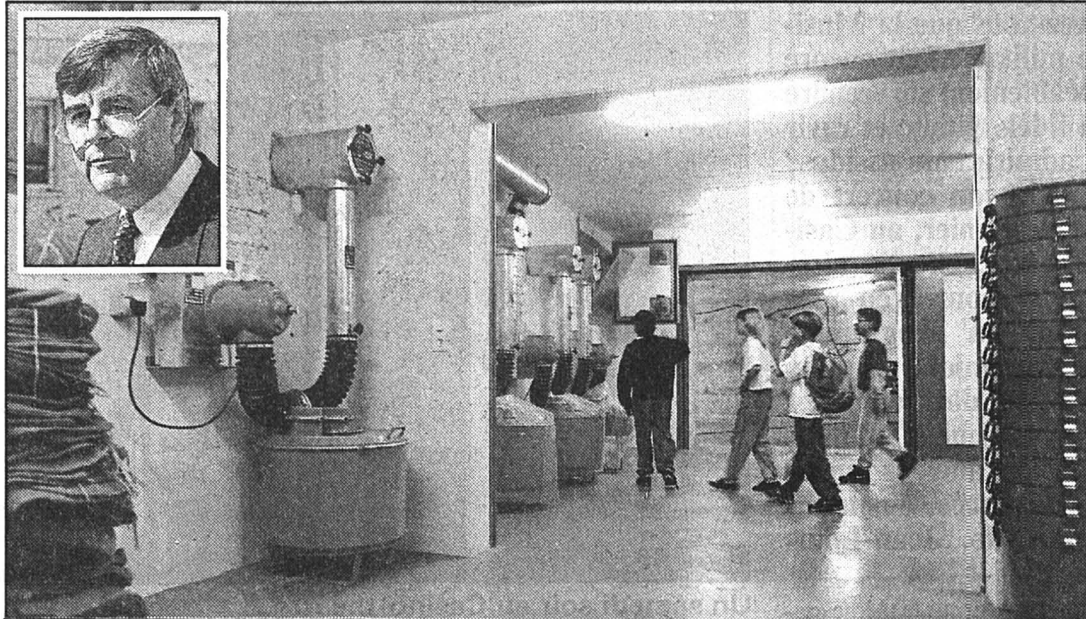
de L'Impartial



La Protection civile en fête à La Sagne

# Un abri public, un!

Jusqu'à samedi dernier, la commune de La Sagne était sous-abritée; en termes de protection civile s'entend! Avec l'inauguration du premier abri public du village, qui offre 432 places, les besoins seront couverts à 50% environ. Les pensionnaires du Foyer peuvent toutefois dormir tranquilles, leurs places et des lits leur sont réservés. Tous à l'abri: le mot d'ordre, qui était plutôt une invitation à la visite, a été suivi par une bonne part de la population.



Un abri PCi logé sous le home Le Foyer

Des locaux spacieux et fonctionnels pour abriter quelque 430 personnes; ils ont été inaugurés en présence du conseiller d'Etat Maurice Jacot (en médaillon).

(Impar-Gerber)

lir 360 citoyens et citoyennes; 72 places supplémentaires sont réservées aux pensionnaires du home. L'abri est équipé de lits, du matériel et des installations requis pour un séjour protégé. Il ne sera pas utilisé à d'autres fins et sera gardé vide et libre, dans l'attente de catastrophes que personne ne souhaite.

## OFFICIELS ADMIRATIFS

Samedi dernier, les autorités avaient convié officiels et population pour la visite des nouveaux locaux de la Protection civile. A Mme Jacqueline Matile, conseillère communale, incomba le rôle de saluer les invités et le public; elle rappela les tâches de la PCI, notamment en cas de catastrophe et en matière de dé-

fense contre les éléments naturels.

Le conseiller d'Etat, M. Maurice Jacot, a transmis, avec plaisir souligna-t-il, les salutations et félicitations du canton. Il a rappelé les nouveaux objectifs visés par la Réforme 95 et relevé que cette construction est un bon mariage entre la sécurité et le social, faisant allusion à sa situation sous le nouvel home médicalisé pour personnes âgées.

Les travaux, qui ont débuté en 1989, ont été commentés par l'architecte, M. Pierre-Alain Maire. L'équipement est adéquat mais il a fallu faire preuve d'ingéniosité pour aménager ces locaux sans causer préjudice à la situation d'implantation. Dans ses remerciements à tous ceux

qui ont suivi le chantier, le président de commune, M. Jean-Gustave Béguin, s'est adressé particulièrement à M. Roger Vuille (ancien conseiller communal) et à M. Gaspard Cassi, chef local de la PCI.

Parmi les invités, on remarquait la présence de MM. Jean-Martin Monsch, Jean-Claude Jeanneret (conseillers communaux de La Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel), M. Pierre Blandenier et M. Claude Doerflinger de l'Office cantonal de la PC.

Quelques démonstrations, fort appréciées, ont complété la visite des locaux et la matinée s'est terminée par une verre en toute modestie. (dl-imp)

Lemrich et Cie S.A.

## Faillite ouverte

Après le dépôt de bilan de Lemrich et Cie S.A., survenu vendredi dernier et entraînant le licenciement de 68 employés (lire «L'Impartial» du 30 avril), la faillite a été ouverte lundi 2 mai.

La procédure habituelle a été mise en route sans perte de temps puisque la direction avait averti quelques jours auparavant la Caisse cantonale d'assurance contre le chômage. Gilbert Déhon, préposé saisi du dossier, est venu sur place vendredi après-midi pour informer les employés des suites les concernant. Coopérante, la direction de l'entreprise a mis son comptable à disposition pour accélérer les démarches et déposer une demande d'indemnité en cas d'insolvabilité.

Cela permettra aux salariés de recevoir leur salaire d'avril au début de la semaine prochaine, soit une somme équivalant à 70% de leur salaire brut, le décompte final suivant sous peu; les décomptes englobent les parts respectives au 13e salaire et aux vacances pour les mois de février, mars et avril. Ces mesures spéciales sont destinées à prendre le relais jusqu'au versement des prestations de chômage. De plus, durant les trois prochains mois, la couverture des assurances sociales sera assurée à 100%.

A la connaissance de G. Déhon, il n'y a pas d'arriérés de salaires, excepté le 13e mois de 1993, dont les sommes dues peuvent être produites dans la masse en faillite. Les salariés, créanciers de premier rang, peuvent espérer être remboursés, ou du moins toucher un dividende, si la réalisation des actifs le permet ou si l'entreprise trouve un repreneur. (ib)

Rédaction  
LOCALE  
Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT

## AGENDA

### Une nuit enflammée...

#### Commémoration du grand incendie

De manière très simple et conviviale, les autorités invitent la population à marquer le bicentenaire du grand incendie de 1794 par une rencontre sur la place du Marché, ce soir dès 21 h, donc avec quelques heures d'avance sur le début du brasier qui s'est éteint à 1 h 30, dans la nuit du 4 au 5 mai 1794. Deux fanfares lanceront la manifestation et à 21 h 55, un grand feu sera allumé. Dès 22 h, toutes les cloches de la ville s'ébranleront pour un tocsin qui n'aura rien d'un mauvais augure. Puis la population pourra se restaurer et se réchauffer avec une bonne soupe aux pois, du pain et du vin, gracieusement offerts par la ville et distribués, tout aussi gracieusement, par les pompiers. Pour annoncer cette manifestation, les autorités ont remonté le temps et lancent ci-contre un «Avis à la population» à la manière de leurs prédécesseurs qui ont ainsi, parfois, annoncé des événements dramatiques. Aujourd'hui, c'est chaud les souvenirs! (ib)

### Britannia Pub

#### Laser karaoké

Devenir une star le temps d'une chanson, c'est possible grâce au karaoké, une technique qui permet d'amplifier votre voix pendant que vous chantez sur le fond musical de votre choix. Une séance «Laser karaoké» aura lieu ce soir dès 20 h au Britannia Pub. (Imp)

### Tournoi de handball

#### 25 équipes et 200 élèves

Les maîtres d'éducation physique de l'Ecole secondaire, avec la collaboration du Club de handball, organise un tournoi à 13 h, dans les halles du Centre scolaire de Numa-Droz (degrés 3 et 4) et au collège de Bellevue (degrés 1 et 2). (ib)

### Miss Chaux-de-Fonds Eliminatoires

Le Cesar's organise l'élection de Miss Chaux-de-Fonds. Une vingtaine de candidates se sont déjà inscrites, mais il reste des places. Les prétendantes au titre défilent une première fois ce soir à 20 h pour la sélection. L'élection proprement dite aura lieu vendredi dès 22 heures. (Imp)

## SOS Bikini

### Délire(s) à Bikini Test

Si la vente des déjà célèbres pavés de soutien constituait l'épine dorsale de ce samedi complètement fou, il était clair pour chacun que l'esprit de fête en serait le corps. Confirmation éclatante à la nuit tombée.

Les choses sérieuses commençaient «intra muros» avec le folk-rock tranquille des Simple Communication qui arrachaient progressivement le public au farniente de la terrasse. Ces trois musiciens irradiant la beauté des choses simplés. Appréciable en 94.

Les trois membres de la Compagnie Cacahouète sont intervenus ponctuellement, à l'amusement ou au désarroi de leurs victimes. C'est ainsi que la salle eut pour la première fois une dame-pipi et une acariâtre (très!) concierge ibérique (Eh toi! Oui, toi! Ta cigarette! Tu crois que je vais refaire le sol trois fois?), alors qu'un homme dans le plus simple appareil gisait à plat ventre sur la scène, le dos couvert de charcuterie, etc. etc.

On passa, aux alentours de 23 h, à la vente aux enchères de quatre pavés hors-série. Le bien grotesque «pavé piéton» constitué d'un pavé fourré dans un vieux soulier de marque (noblesse oblige!), trouva preneur à 370 francs. Pourtant, le pavé-vedette ne pouvait être que le légendaire «numéro zéro Bikini» destiné à être inclus dans la future décoration de l'entrée. Offert à Bikini Test par de multiples dons, ce modeste pavé atteignit la somme respectable de 1000 francs! La nuit prit ensuite un ton nettement techno pour le défilé de mode, clou de la soirée.

Il faut saluer d'un grand coup de chapeau le travail colossal abattu par la jeune styliste Cin-

dy Bieri. Ce ne furent pas moins de 48 tenues originales (dont 38 spécialement créées pour l'occasion) qui furent présentées au public. Les matières utilisées pour ces créations d'une folle audace (parfaites pour de délirantes soirées techno ou acid jazz) vont de la haine à l'aluminium, avec mille détours originaux. Vraiment digne d'intérêt. Nul doute qu'on entendra parler de leur conceptrice. Une ambiance incroyable qui dura jusqu'à la dernière seconde de musique. Il sera difficile d'oublier cette journée.

## ROULETTE LES BUS!

La première expérience de bus-navette, mis sur pied également par le Conseil des Jeunes, a connu un grand succès. Septante jeunes ont ainsi été rapatriés, en toute sécurité, jusqu'au Locle et une cinquantaine ont regagné différents quartiers de la ville. Rappelons que cet essai de retour tardif en bus sera poursuivi jusqu'à mi-juin. Ça aussi, c'est tout bon pour Bikini, disent les animateurs... et pensent les parents. (mam-ib)

## NAISSANCE

CLINIQUE  
de la TOUR

Nous avons l'immense joie  
d'annoncer la naissance  
de notre petit

**KYLLIAN**

tant attendu, le 2 mai 1994

Sylvie et Frédéric  
SERMET-GIGON  
Rue du Chalet 6  
2300 La Chaux-de-Fonds

## PUBLICITÉ

# Appel à la Population

Dans la nuit du 4 au 5 mai 1794, vers 1 h 30 du matin, un énorme incendie détruisait une grande partie du village de La Chaux-de-Fonds. A la suite de cette catastrophe, un grand mouvement de solidarité voyait le jour, resserrant les liens qui unissaient la population.

Afin de marquer de manière conviviale le souvenir de cet événement, la population chaux-de-fonnière est invitée à se réunir ce soir 4 mai dès 21 h 00 sur la Place du Marché, afin de partager en musique et autour d'un grand feu, la soupe, le pain et le vin offerts par la Ville.

LE CONSEIL COMMUNAL



**IMMOBILIER**

**À VENDRE**  
aux environs immédiats du Locle  
**FERME MITOYENNE**  
**RÉNOVÉE**

Avec garage pour deux véhicules, jardin et vastes dépendances. Accès facile.  
Libre: printemps/été 1994.  
Prix: Fr. 560 000.-  
Etude Pierre Faessler, notaire  
Le Locle. ☎ 039/31 71 31  
157-14074

A louer au Locle, quartier Ecole d'ingénieurs, situation ensoleillée, confort, balcon, libres tout de suite ou à convenir

**Appartement 3 pièces**  
Loyer: Fr. 660.- charges comprises.

**Appartement 4 pièces**  
Loyer: Fr. 720.- charges comprises.

Fiduciaire C. JACOT, Envers 47, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 23 53.  
157-14010

Publicité intensive, Publicité par annonces



Tondeuse  
**HONDA**  
POWER PRODUCTS

**EXPO Jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 mai 1994**

**M**ECANIQUE  
**U**IGNOT

Bourg-Dessous 40  
2416 LES BRENETS  
Tél. 039/321 867  
Natel 077/375 270

Participez à notre concours et  
gagnez un voyage de 2 semaines  
en Nouvelle-Zélande



**HONDA**  
MARINE

**IMMOBILIER**

A louer  
**local atelier/**  
**dépôt 40 m².**

(ancien labo de boulangerie). Convient à commerçant ou petit artisan.  
Renseignements:  
☎ 038/33 51 60  
28-001986

**AU LOCLE**  
Votre nouvel appartement  
**REFAIT À NEUF**

Bloc cuisine, sanitaire, revêtement de sols. 2 pièces - 3 pièces - 4 pièces  
**Mensualité dès Fr. 461.- + charges.**  
☎ 038/24 57 31  
28-440

A louer au Locle, quartier Girardet, libres tout de suite ou à convenir

**Studios rénovés**

Cuisine agencée.  
Loyer: Fr. 380.- charges comprises.

**Appartement 3½ pièces**

Avec balcon, coin à manger.  
Loyer: Fr. 730.- charges comprises.

**Appartement 4½ pièces**

Avec balcon, coin à manger.  
Loyer: Fr. 810.- charges comprises.

Fiduciaire C. JACOT, Envers 47, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 23 53.  
157-14010

A vendre au Locle  
**PETIT IMMEUBLE À**  
**RESTAURER**  
bas prix.



Location-vente  
Transactions immobilières  
Rue de France 22  
2400 Le Locle  
☎ 039/31 16 16  
157-14057

**Feu:**  
**118**

L'annonce, reflet vivant du marché

**AVIS OFFICIEL**



**COMMUNE DES BRENETS**  
**Mise à l'enquête**  
**publique**  
**du plan et règlement**  
**d'aménagement**

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, le plan d'aménagement est mis à l'enquête publique.

Le plan et le règlement d'aménagement peuvent être consultés au bureau communal du **jeudi 5 mai 1994 au mardi 24 mai 1994**, délai durant lequel les oppositions éventuelles devront être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.  
Les Brenets, le 29 avril 1994.

CONSEIL COMMUNAL

157-501179

**LE LOCLE**

**DIMINU TIFS**

Coiffure mixte - solarium  
Bain turc  
Monique Simon-Vermot  
Grande-Rue 19  
Les Brenets  
☎ 039/32 12 20  
157-500750

Offrez un délicieux cœur  
en chocolat  
Une spécialité de



Chocolatier-confiseur  
Le Locle, ☎ 039/31 20 21  
157-14028



**Studio**  
**Coiffure**

Petti N. +  
Pasquini N.

Rue du Temple 7  
LE LOCLE  
☎ 039/31 30 62  
157-500154



Isabelle Fiore Dubois  
Envers 39  
2400 Le Locle  
☎ 039/31 13 13

Une bonne adresse pour  
vos arrangements d'orchidées,  
fleurs coupées, terrines  
et arrangements exotiques  
Ouvert le dimanche 8 mai 1994,  
le matin  
157-14418



D.-JeanRichard 23  
2400 Le Locle  
☎ 039/31 21 09

Jean-Claude Matthey

**DÉLAIS**  
**RAPIDES**  
**23 HEURES**  
157-14228

Dames et messieurs

Coiffure  
Fémina  
Christine  
Vermot  
France 8  
2400 Le Locle  
☎ 31 78 78  
pour Enfants  
157-14260

Coiffure

Création



Myria Salodini  
**GRANDE-RUE 10**  
**2400 LE LOCLE**  
☎ 039/31 36 63  
157-14287

Création, photocopie  
Photocomposition  
Impression offset  
Reliure



**Impressions Glauser**  
Succ. André Billod  
Rue du Pont 8  
2400 Le Locle  
☎ 039/31 32 33  
Fax 039/31 73 17  
Natel 077/37 15 43  
157-501154



Une coupe  
Un visage  
Un style

Temple 27  
☎ 039/31 67 31  
157-14047



Pour tous  
les goûts et  
tous les âges  
Les bijoux de  
**Pierre**  
**Matthey**

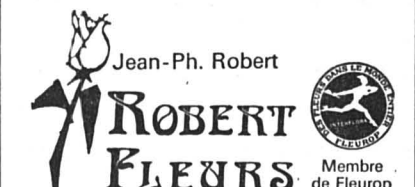
Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie  
Daniel-JeanRichard 31, Le Locle  
☎ 039/31 48 80  
Fermé le lundi  
157-14043

**ERIC JOSSI**  
BIJOUTERIE  
HORLOGERIE  
ÉTAINS

le choix, la qualité,  
le service

D.-JeanRichard, Le Locle  
Fermé le lundi  
157-14051

Pour une maman heureuse,  
Offrez des fleurs!



Grande-Rue 40, LE LOCLE  
☎ 039/31 46 69  
157-14166

Nombreuses difficultés financières pour la création d'un opéra dans le val de Morteau

## Pas de descente aux enfers

Depuis bientôt un an et demi, le Centre polyphonique de Besançon et la Maison des jeunes et de la culture de Morteau ont mis en chantier un monument du répertoire lyrique: «Orphée aux enfers» de Jacques Offenbach. Le projet initial, dont le budget avait été chiffré à 750.000 FF, prévoyait de mêler choristes et musiciens amateurs du val de Morteau à des solistes professionnels de très haut niveau. Depuis le début d'année, la crise et, par conséquent, les impossibilités de réunir la somme prévue, ont modifié le projet mais pas l'enthousiasme des participants.

cordes sera jouée par une harmonie).

Une quarantaine de choristes, venant de toutes les chorales locales, effectuent également depuis plus d'un an un travail vocal par pupitres très important avec Mireille Portat.

### PAS DE SOLISTES

Hélas, devant les difficultés rencontrées pour rassembler le budget nécessaire, une première décision importante a dû être prise, notamment en ce qui concerne les solistes (180.000 FF prévus pour deux solistes) dont il fallut malheureusement se priver. Conséquence, un budget divisé par deux, supporté par la Direction régionale des affaires culturelles, la Région Franche-Comté, le Conseil général du Doubs, la ville et le district de Morteau et un mécénat du Crédit Mutuel.

Malgré tous les efforts du Centre polyphonique de Besançon, maître d'œuvre du projet, un nouveau coup d'arrêt est tombé en janvier dernier. Il fallait soit laisser tomber le tout, soit encore réduire de moitié le budget. L'état d'avancement du projet et l'ardeur des musiciens et choristes a néanmoins prévalu. Le centre polyphonique a amputé ses autres activités de 50.000 FF et même réussi à réunir 170.000 FF.

### PARODIE DE PARODIE

Bien entendu, le spectacle qui sera donné en octobre prochain à Morteau n'a plus rien de commun avec le projet initial. Selon Mlle Rose: «Offenbach, dans son opéra-bouffe, parodiait



«Orphée aux enfers» à Morteau  
L'enthousiasme a balayé les derniers doutes.

(Impar-Prêtre)

l'antiquité, nous ferons donc une parodie de la parodie».

Le spectacle mis en scène par Jean-Louis Vuillermoz comprendra donc tous les thèmes de l'opéra du spirituel compositeur allemand avec en particulier une gaieté pétillante et irrésistible rendue par un chœur possédant déjà «un beau son d'opéra», un orchestre qui a «encore à tra-

vailler» et une trentaine d'enfants du val de Morteau et de Dole, le tout sous la direction de Luc Denoux, expert dans l'art lyrique et ancien chef du chœur du Grand Théâtre de Tours.

Ce spectacle lyrique durera environ une heure trente et sera donné à Morteau les 29 et 30 octobre prochain, ainsi qu'à Lons-le-Saunier, Vesoul et Besançon.

Dimanche pour la première fois, chœur et orchestre se sont retrouvés. Autour d'eux avaient été conviés tous ceux qui soutiennent le projet et notamment la ville de Morteau qui apportera toute la logistique. L'enthousiasme et l'envie de participer à l'aventure de la création d'un opéra a balayé les derniers doutes. Place à la musique et aux chants. (rv)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80  
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

### BRÈVE

Franche-Comté  
Petites entreprises  
exportatrices

Les petites entreprises comtoises de moins de 20 salariés se tiennent bien à l'exportation. En 1991, 23% d'entre elles ont écoulé une partie de leur production à l'étranger. La Franche-Comté se classe ainsi deuxième au niveau national derrière l'Alsace. Pourtant notre région n'est qu'un poids plume au niveau européen. Elle ne représente que 0,33% de la population et 0,7% de la surface de la CE. La densité de la population (68 hab/km<sup>2</sup>) est inférieure de plus de la moitié à la moyenne européenne (146 habitants au km<sup>2</sup>). (dry)

### AGENDA

Morteau  
Assemblée de la MJC

La Maison des jeunes et de la culture de Morteau tiendra son assemblée générale annuelle dans ses locaux, vendredi 6 mai à 18 h 30. Les différents rapports seront présentés et soumis au vote des adhérents. Il sera procédé au renouvellement du tiers des administrateurs. Un buffet suivra cette réunion statutaire. Inscriptions des participants à la MJC, tél. 81.67.04.25. (dry)

Trois contentieux devant les tribunaux

## La commune de Maîche à la barre

Le Conseil municipal de Maîche, réuni en séance lundi soir, a examiné plusieurs affaires judiciaires dans lesquelles la commune est impliquée mais sans, a priori, que sa culpabilité soit engagée.

Le Tribunal de Montbéliard, saisi par la commune de Maîche, somme Josiane Garessus (domiciliée à Charquemont et propriétaire d'une maison, rue de la Batheuse à Maîche), de procéder à «la réfection totale» de la toiture de son immeuble dont la vétusté présente un réel danger pour les piétons et surtout pour les élèves fréquentant l'Ecole Saint-Joseph toute proche.

Depuis la prise d'un arrêté de

péril en septembre 1992, invitant la propriétaire à effectuer des travaux d'urgence et de sécurité, rien n'a évolué favorablement. Le maire a donc porté cette affaire devant la justice qui donne trois mois à Josiane Garessus pour rénover la toiture qui menace de s'effondrer à tout moment. Au-delà de cette échéance, la commune aura le droit de recourir aux services d'une entreprise qui sera chargée d'exécuter les travaux aux frais évidemment de la propriétaire. Le tribunal, alerté également sur le danger potentiel représenté par la défaillance du système électrique du bâtiment, ne s'est pas prononcé sur cet aspect malgré le risque important

d'incendie exposant les locataires.

### MUR DANGEREUX

D'autre part le tribunal se prononcera aujourd'hui même au sujet d'un contentieux opposant la commune de Maîche aux copropriétaires d'un immeuble situé rue du Mont. Le litige concerne la réfection d'un mur de soutènement partiellement effondré depuis le 26 avril 1986 et qui peut s'écrouler sur la chaussée d'un instant à l'autre. La commune considérant que ce mur appartient aux propriétaires de l'immeuble, leur demande donc d'en assumer les frais de rénovation. Ces derniers s'y refusent, estimant que l'ins-

tabilité du mur a été induite par la suppression à l'initiative de la commune de la banquette de terre qui le soutenait pour y créer des places de parking. Une explication réfutée par la mairie assurant que «le mur souffre de la poussée des eaux de ruissellement». La commune manifestant son esprit de dialogue depuis huit ans avoue que «les tentatives d'accord à l'amiable n'ont pu aboutir» et a par conséquent adopté une attitude offensive en alertant les huissiers puis en sollicitant l'arbitrage de la justice.

### «SONNÉS»

Le maire a porté également à la connaissance du conseil la

plainte déposée contre le préfet par la commission de protection des eaux souterraines au sujet de l'absence préalable d'enquête publique lors de la construction de la station d'épuration de Maîche et de l'autorisation délivrée alors pour l'évacuation des effluents dans la faille de la Rasse.

Cette plainte a inspiré la réaction suivante au conseiller municipal Maurice Déchaux: «ils sont vraiment sonnés. Tout ce qui bouge, il faut qu'ils sautent dessus. Si on avait jeté un veau crevé dans le gouffre de la Rasse, ce serait sans doute mieux que d'y envoyer les eaux traitées. Si c'est cela l'écologie, alors bravo!» (pr.a)

### DIVERS

## CAVES OUVERTES

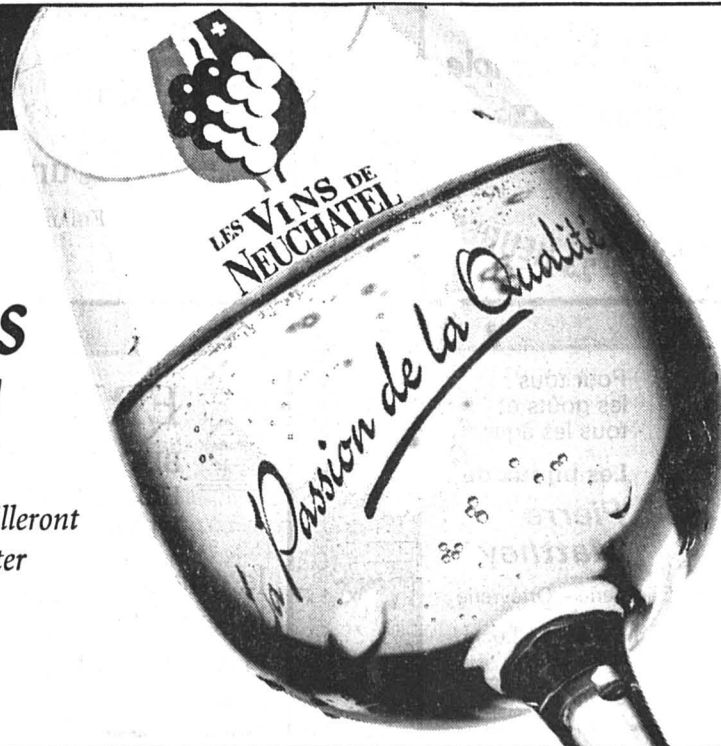
Vendredi 6 dès 17h et samedi 7 mai 1994,  
toute la journée dès 9h.

## Prenez la route des Vins de Neuchâtel

Les vigneron-encaveurs du Pays de Neuchâtel vous accueilleront dans leurs caves, du Landeron à Vaumarcus. Venez déguster le millésime 1993 et découvrez nos nombreuses spécialités.

Ambiance - Concours - Animations

Informations: Office des Vins de Neuchâtel, 038/25 71 55



### Les encaveurs du vignoble neuchâtelois

Auvernier: Beyerle J.-R., Caves du Château d'Auvernier, Coste S., E. de Montmollin Fils, Godet H.-A. Henrioud J.-M., Perrochet J.-J. et J.-D., Station d'essais viticoles. Bevaix: Brunner B. & Fils, Egger C., Zbinden B. Bôle: Egli M. Boudry: Caves Châtenay SA, Decollogny L., Gasser A., Kuffer C., Meisterhans F., Perrotet W., Udriet F. & Fils. Colombier: Burtat J. Corcelles: Aux Celliers Berthoud Cormondrèche: Caves du Prieuré, Dothaux F., Perret A. Cornaux: Divernois S. Cortaillois: Bindith V., Cave des Coteaux, Dubois P., Félix R. & J., Perriard Frères, Pochon C. & Fils, Porret A. & Fils, Renaud A., Vouga J. Cressier: Grisoni J. SA, Jungo A. & C. Fellmann, La Grillette-Vins SA, Ruedin J.-P., Vacher G.-E. Hauterive: Gerber A. & Fils, Rossel P. & C. Le Landeron: Angelrath J. & Fils, Caves du Faubourg SA, Dalloz J.-P., Frochaux C., Cave de l'Hôpital de Soleure, Mutti A., Parata A. SA, Rindlisbacher J., Ritter-Cochand C. Neuchâtel: Détraz Frères, De Pury N., Domaine de la Ville, Lavanchy E. & O., Sandoz R. Saint-Aubin: Caves de la Béroche Saint-Blaise: Engel D., Engel E., Haussener F., Kuntzer J.-P., Perret J. Vaumarcus: Caves Keller



LES VINS DE  
NEUCHÂTEL  
La Passion de la Qualité

SPECTACLES - LOISIRS

*RÊVEZ-VOUS*

# ROTIN?

ALORS VISITEZ

# KATAÏ

Le No 1 du rotin en Suisse

Demandez le nouveau catalogue!

Dès la sortie **VEVEY** suivre Z.I. de Fenil 1804 Corsier Tél. 021/922 78 87

22-16749/ROC

### OUI aux casques bleus volontaires suisses!

C'est le Conseil fédéral qui décide de l'envoi ou du retrait des casques bleus suisses. Les contingents de casques bleus suisses restent sous le commandement suisse.

### OUI à l'autonomie

OUI aux casques bleus volontaires suisses!

Comité «OUI aux casques bleus volontaires suisses»  
Case postale 6136, 3001 Berne  
CCP 30-5503-0, Mention «Casques bleus»  
«C/O FDP Generalsekretariat, Hr. C. Kauter»

253-70026/ROC

DIVERS

tissus-dames + tissus-rideaux

plus grand + beau choix en rideaux à prix sacrifiés

Confection de rideaux à prix de revient

5-6183

**modesa**  
tissus, rideaux et trousseaux SA  
La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 40  
Aussi à Bâle, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Soleure, Thoun, Winterthour

### Cordiale Invitation aux rencontres à Corgémont

(Salle de spectacle)

Du jeudi 5 au samedi 7 mai à 20h et dimanche 8 mai à 9h30

Samedi 7 mai à 20h: Théâtre (Le cri de minuit)

Orateur: Carlo Brugnoli (Evangéliste)

Thème des rencontres: L'Evangile: Une religion vieillotte ou une vie enthousiasmante?

Organisation: Assemblée Evangélique de Corgémont  
Assemblée Chrétienne La Tanne  
Renseignements: 032-972 373 ou 914 263

6-639225

ENSEIGNEMENT

### COURS D'ETE

#### POUR JEUNES DES 10 ANS A ZOUG ET EN ANGLETERRE

\* Cours d'Allemand (Hochdeutsch) ou d'Anglais le matin  
\* Sports, activités et excursions surveillées l'après-midi  
\* Logement interne \* Prix global avantageux!

Renseignements:  
SLC, Av. des Alpes 62,  
CH-1820 Montreux  
Tel. 021/963 65 00  
Fax 021/963 85 45

LE SPECIALISTE DES COURS DE VACANCES

720-215984/ROC

OFFRES D'EMPLOI

La Chaux-de-Fonds  
**DAME EXPERIMENTÉE est cherchée pour personne âgée.**  
Suisse ou permis C. Avec voiture. Références exigées. Entrée tout de suite ou à convenir.  
Ecrire sous chiffres X 18-146843 à Publicitas, case postale 645 1211 Genève 3

Bureau d'ingénieurs civils de La Chaux-de-Fonds, engage un(e)  
**APPRENTI(E) DESSINATEUR EN GÉNIE CIVIL**  
Début d'apprentissage: août 1994.  
Faire offre sous chiffres X 132-755004 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-508110

Commerce radio, tv, hi-fi (petit-moyen) dans le canton de Neuchâtel cherche

### TECHNICIEN-COLLABORATEUR

audio-vidéo pour gestion atelier  
Travail indépendant, place stable, bon salaire. Possibilité pourcent sur chiffre d'affaires. Toute demande sera traitée avec discrétion.  
Ecrire sous chiffres F 28-789135 à Publicitas, case postale 1471 2001 Neuchâtel 1. 132-12089

URGENT!  
Nous cherchons tout de suite un **constructeur** sur DAO Autocad (outillage et plan de détails)  
Prière de prendre contact avec M. Gonin  
OK PERSONNEL SERVICE  
☎ 039/23 04 04 132-12089

OCCASIONS **MARQUES DIVERSES**  
- expertisées  
- garanties  
- échange  
☎ 077/37 53 28 28-776

**BMW 535i**  
grise, de direction, 70000 km, Fr. 30000.-  
☎ 039/26 66 20, jeudi 5 et lundi 9 mai. 132-13041

# Ne restez pas spectateur... Devenez acteur !

## CONVENTION INTERNATIONALE SUR LES DROITS DE L'ENFANT (Nations Unies, 1989)

- 1 Le droit à l'égalité sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la religion, l'origine.
- 2 Le droit aux moyens permettant de se développer d'une façon saine et normale sur le plan intellectuel, moral, spirituel et social.
- 3 Le droit à un nom et à une nationalité.
- 4 Le droit à une alimentation saine, à un logement et à des soins médicaux.
- 5 Le droit à des soins spéciaux en cas d'invalidité.
- 6 Le droit à l'amour, à la compréhension et à l'attention.
- 7 Le droit à une éducation gratuite, à des activités et à des loisirs.
- 8 Le droit au secours immédiat en cas de catastrophes.
- 9 Le droit à la protection contre toute forme de négligence, de cruauté et d'exploitation.
- 10 Le droit à la protection contre toute discrimination et le droit à une éducation dans un esprit d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité.

22-1613/4x4

Si vous souhaitez vous engager régulièrement, si vous avez des idées, le sens des responsabilités, rejoignez l'un de nos 50 groupes de travail et sections répartis dans toute la Suisse en mettant vos compétences au service des enfants. Participez avec les 3'000 bénévoles de Terre des hommes aux activités multiples de sensibilisation et de récolte de fonds organisées en Suisse.

Pour plus de renseignements, appelez dès maintenant



1 57 00 04

## PRENEZ UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise de travaux publics cherche

### un contremaître en génie civil expérimenté

Pour travaux variés. Age maximum 35 ans. Conditions intéressantes.  
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres à l'entreprise **Walo Bertschinger SA**, à l'attention de M. Claude Droz, case postale 47, 2017 Boudry. Toute discrétion assurée. 28-503354

**B** BUREAU **C** CONSTRUCTION **S** SERVICE

ÉTUDES ET PLANIFICATION  
FAÇADES MÉTALLIQUES ET SERRURERIE

Bureau d'études et planifications cherche

**APPRENTI DESSINATEUR EN MENUISERIE MÉTALLIQUE**  
déjà en possession d'un CFC de serrurier.  
Entrée: été 1994 ou à convenir.  
Prendre contact par téléphone 038/30 31 30

RUE DU PRIEURÉ 1 - 2036 CORMONDRÈCHE  
TEL. 038/30 31 30 - FAX 038/30 32 52 28-523035

### Devenir indépendant - votre chance

Ne rêvez-vous pas depuis longtemps de devenir indépendant?  
Disposez-vous de fonds propres?  
Si vous répondez oui à ces deux questions, alors nous pouvons vous offrir ce que vous cherchez.  
A louer dans importante localité des Franches-Montagnes

### un magasin d'alimentation

Ce magasin assurerait à un couple sérieux, possédant quelques notions de la branche, un moyen d'existence très valable. Les conditions sont très intéressantes.  
Un magasin de village, bien géré, prend de plus en plus d'importance!  
USEGO - votre partenaire - vous seconde efficacement  
Veuillez prendre contact par écrit uniquement avec:

**Usego** USEGO SA  
siège régional de Lyss  
Service des ventes  
Case postale 96  
3250 Lyss 6-2504

VACANCES - VOYAGES

Aux portes de Venise  
**JESOLO**  
HÔTEL-PENSION SORRENTO  
Tél. 0039 421 370 744  
Salles climatisées  
Plage réservée  
Rue piétonne en piétonne  
Documentation  
Prix - Renseignements  
Bassecourt Tél. 066 56 61 04  
Conditions particulièrement avantageuses! 14-896/4x4

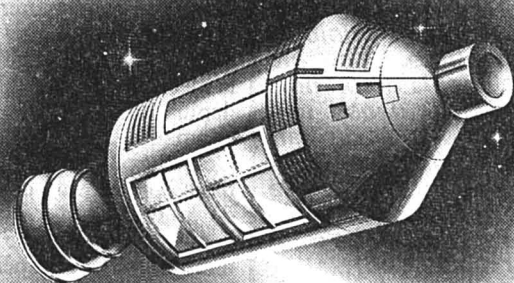
OFFRES D'EMPLOI

Salle de cinéma à La Chaux-de-Fonds formerait et engagerait  
**un projectionniste**  
à temps partiel, disponible pendant les vacances horlogères. Emploi stable.  
Ecrire sous chiffres L 132-755023 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 2

### MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

cherche pour entrée au 1er juillet 1994 ou à convenir  
**caissière-vendeuse**  
polyglotte, allemand indispensable, anglais et éventuellement italien, ainsi que connaissances commerciales souhaitées, à temps partiel (par rotation) week-end compris. 132-12406  
Faire offre au: Musée International d'Horlogerie  
Case postale 331 2301 La Chaux-de-Fonds

### NOUVEAU Les fenêtres Internorm ont encore plus d'avenir



Esthétiques  
Faites pour durer  
Sans entretien  
Haute isolation  
Respectueuses de l'environnement

Votre agent Internorm vous conseillera avec compétence et posera vos fenêtres dans toutes les règles de l'art et avec ponctualité.

Internorm  
LA FENÊTRE

Heiniger J.  
Rue de Collège 99  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tel. 039/28 36 14  
Fax 039/28 12 86 44-9853

LE LOCLE

AVIS OFFICIEL

**ETLL** ÉCOLE TECHNIQUE  
Av. du Technicum 26  
électrotechnique 2400 Le Locle

### Formation de technicien ET (2 ans)

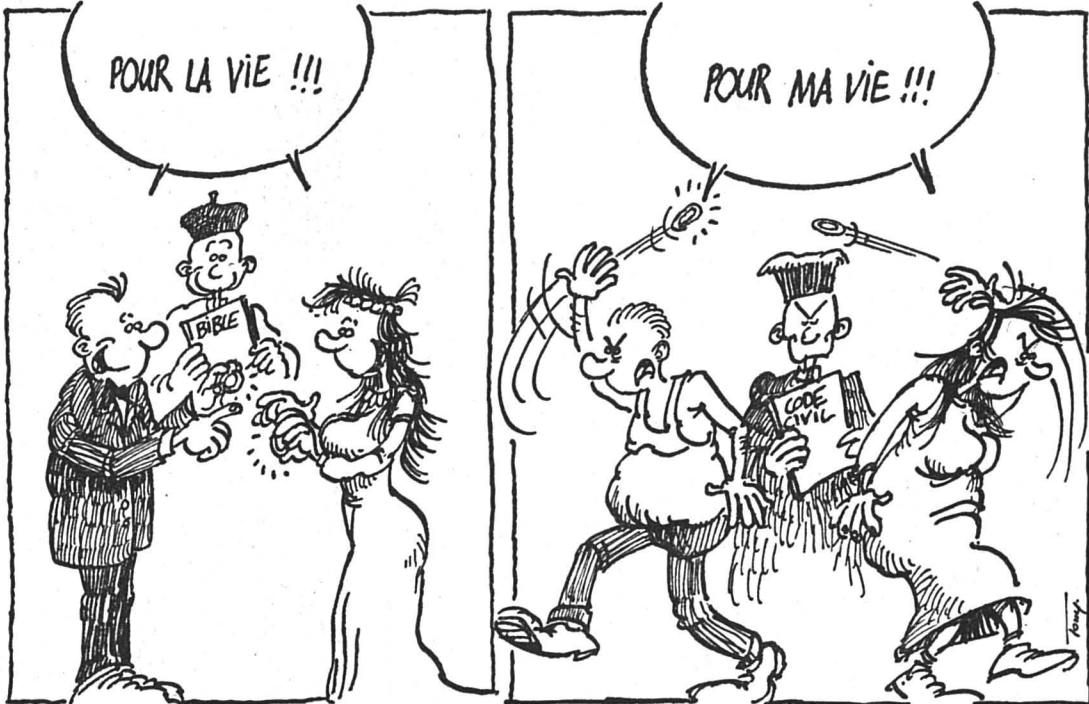
- en électronique  
- en informatique  
- en télécommunications  
accessible à tout titulaire de CFC.  
Date de l'examen d'admission: 26 mai 1994.  
Délai d'inscription: 20 mai 1994.  
Rentrée scolaire: 15 août 1994.  
Inscription et renseignements au secrétariat de l'ETLL. ☎ 039/34 11 95. Fax 039/31 44 04. 28-14003

Du mariage-institution au mariage-contrat

Le divorce et ses lois

En 1900, le mariage était une institution. Les époux y entraient d'un consentement mutuel pour la vie, la femme se mettant sous la protection de son chef de mari...

Le Code civil de 1907 reflète cette vision. Le divorce y figure comme porte de sortie exceptionnelle ouverte par la «faute» – vérifiée légalement, ah! le flagrant délit d'adultère! – d'un époux qui devra réparation financière à son conjoint innocent. Toutefois, un article très progressiste instituait le divorce-faillite, à prononcer sur constat d'échec du mariage. Le conjoint «le moins fautif» ayant droit de s'opposer à cette dissolution ou à compensation matérielle.



ÉVOLUTION CHIFFRÉE
En 1900, en Suisse, un tiers des 3,315 millions d'habitants étaient mariés, 0,45% divorcés. En 1950, 43% des 4,715 millions d'habitants étaient mariés, 1,5% divorcés. La population n'a cessé de croître – 6,270 millions en 1970, 6,370 en 1980, 6,870 en 1990 – le pourcentage des mariés s'est stabilisé à près de 47%, celui des divorcés a pris l'ascenseur: 1,85% en 1970, 3,1% en 1980, 4,3% en 1990...

volution sexuelle, individualisme, idéologie de la tolérance, affaiblissement de la religion, brassage de populations ont eu des retombées sur la famille («nucléarisée», moins d'enfants, éclatement des modèles), le mariage (baisse de la nuptialité, travail des deux époux), le divorce («divorcialité» en hausse, respect de la sphère privée, déculpabilisation).
Nos voisins ont revu leur loi... Nous espérons le nouveau droit du divorce pour le prochain millénaire! Il consacrera une adaptation progressive de la pratique: le mariage est perçu comme

un contrat (dissoluble) et plus une institution, les époux y sont égaux, le partenariat libre. Le divorce-faillite (jusqu'au consentement mutuel) représente la règle, le divorce-sanction l'exception. Les notions de «faute» et de «culpabilité» ont été relativisées. La réparation financière est devenue assistance à un ex-époux dans le besoin. Et si la garde des enfants revient presque toujours à la mère, c'est en fonction de la disponibilité accrue dont font preuve les femmes. Aux hommes d'adopter le temps partiel pour que la mentalité des magistrats évolue.

FAMILLE EN CRISE
Sous le titre «Evolution des mœurs et réforme légale: l'exemple du divorce», le professeur Olivier Guillod évoquait hier la manière de sortir la famille d'une crise. Mardi prochain, dans le cadre du cours public de l'Université de Neuchâtel, le professeur Anton Näf projettera «la famille dans le miroir du langage». Les participant(e)s intéressé(e)s peuvent faire garder leurs enfants en téléphonant au Bureau de l'égalité et de la famille, (039) 21 81 00 avant lundi 17 h. AO

BRÈVES

Meurtre du Vallon de l'Ermitage
Mari inculpé
L'homme retenu en garde à vue depuis dimanche dans le cadre du meurtre par strangulation d'une jeune femme de 27 ans survenu dans la nuit de samedi à dimanche, au 48 de la rue du Pertuis-du-Sault, à Neuchâtel, a été mis en détention sous la prévention de meurtre. Selon une source bien informée, il s'agirait du mari de la jeune femme. Des analyses médicales ainsi que des analyses de vêtements pratiquées sur une tierce personne semblent avoir permis d'exclure l'hypothèse d'un autre auteur que le conjoint de la victime. Le couple vivait depuis deux mois seulement dans son nouveau duplex du Vallon de l'Ermitage. Dans la nuit du drame, la jeune femme était rentrée à son domicile à 2 h 30 du matin. (cp)

Neuchâtel
Jeunes délinquants arrêtés
Dans la nuit de samedi à dimanche passés, deux ressortissants étrangers, âgés de 15 et 17 ans, ainsi qu'une Suisse de 15 ans ont été interpellés au centre de la ville par la police du chef-lieu. Aux petites heures de la matinée, ces jeunes gens en quête d'argent accostaient les passants pour soi-disant prendre le noctambus. Ils demandaient d'abord 2 fr pour ensuite exiger le contenu du porte-monnaie qu'ils obtenaient en usant de contrainte. Trois personnes ont ainsi subi les assauts de ces garnements qui ont été remis à la police de sûreté. (comm)

Cadifers S. A. à Marin

Arrêt de travail

L'ensemble du personnel de l'entreprise de serrurerie et construction métallique Cadifers S.A., à Marin-Epagnier, a pris la décision de cesser le travail depuis lundi et s'est inscrit au chômage. Les huit employés n'étaient plus payés depuis deux mois, précise une communiqué de la FTMH. La direction de l'entreprise parle de chômage temporaire. Elle espère trouver un repreneur avant la fin de la semaine. (at)

Explosion à Marin
Deux blessés

Deux personnes ont été blessées hier lors d'une explosion, à Marin-Epagnier. Il était 10 h 30 environ lorsqu'une bouteille de gaz (du propane) a pris feu sur le toit d'une annexe en construction de l'entreprise Metalor. R. A., de Moutier, qui procédait à des travaux d'étanchéité, a tenté d'éteindre le feu qui s'était propagé au goutron lorsque la bouteille de gaz a explosé. Le souffle a projeté le malheureux contre un mur. Brûlé et blessé, il a été transporté en hélicoptère à l'Hôpital de l'Isle, à Berne. Un employé de Metalor, J. B., domicilié à Fenin, qui avait voulu prêter main forte à R. A. pour tenter d'éteindre le sinistre, a également été blessé par l'explosion. Une ambulance l'a transporté à l'Hôpital des Cadolles, à Neuchâtel. Les pompiers de Marin-Epagnier et le Service d'incendie et de secours de Neuchâtel (SIS) se sont rendus sur les lieux. Si les causes de l'accident n'ont pas encore été déterminées, le SIS pense que, selon toute vraisemblance, la bouteille de gaz a pris feu suite à une déficience de la vanne. (at)

Neuchâtel

Payot devra déménager

Etablie depuis 1924 à Neuchâtel, actuellement au croisement des rues du Bassin et des Epancheurs, la librairie Payot doit déménager. «Le bâtiment dans lequel notre succursale est implantée a récemment été acquis par un particulier qui nous a signifié son désir d'utiliser les locaux à son propre compte», nous a confirmé hier Claude Jaillon, directeur de Payot SA. La librairie occupe le rez-de-chaussée de l'immeuble ainsi qu'une partie des caves. Si la perspective d'un déménagement représente un sérieux problème, reconnaît le directeur, il n'est en revanche pas question que la librairie romande, qui a son siège social à Lausanne, lâche Neuchâtel: «Notre implantation neuchâteloise est une des plus importantes de nos 15 succursales. Elle représente plus de 5 % de notre chiffre d'affaires. Il n'est pas envisageable que nous l'abandonnions. Ce d'autant plus que nous y sommes très attachés et qu'elle marche bien. C'est pourquoi nous sommes activement à la recherche de nouveaux locaux au chef-lieu, des locaux que nous souhaitons plus grands». Quant à la date du déménagement, elle n'est pas encore fixée, précise le directeur. (cp)

Cortailod

Un budget dans le noir

A la place du déficit de plus de 360.000 fr annoncé par le budget de Cortailod, les comptes bouclent avec près de 40.000 fr de boni, après attribution aux réserves et amortissements supplémentaires de plus de 140.000 fr. La séance des comptes se tiendra vendredi 6 mai à 20 h à l'auditoire du collège. (ao)

La Case à chocs à l'ancienne brasserie Muller

«Les gamineries doivent cesser»

Le crédit de 1,9 million ratifié lundi soir par le législatif de Neuchâtel pour la nouvelle implantation de la Case à chocs l'a été dans un climat passionnel où les dérapages verbaux et les procès d'intention n'ont pas manqué. Pour le conseiller communal André Buhler, entre police, responsables de l'AMN, autorités et pétitionnaires, l'heure n'est désormais plus aux «gamineries» mais à la discussion sereine. Après une «campagne» et une séance du législatif «mouvementés», le conseiller communal André Buhler en appelle à la trêve et à la collaboration. Entre l'AMN qui s'estime victime de pressions policières et la police se plaignant du manque de compréhension des responsables de la Case, il convient aujourd'hui «d'arrêter les gamineries et de se mettre autour d'une même table pour trouver des solutions afin de limiter les nuisances», a estimé le directeur des affaires culturelles au cours de la traditionnelle conférence de presse de l'exécutif. Des solutions qui passeront, entre autres, par la signature d'une convention entre les services de la ville et les responsables de la Case à chocs afin de déterminer précisément les modalités de fonctionnement sur la base des dispositions légales du règlement communal. Pratiquement, les responsables de la Case pourraient être appelés à organiser, en collaboration avec la police, un service d'ordre pour canaliser les sorties des concerts. Quant aux «tags», le conseiller communal rappelle que les responsables de l'AMN ont entrepris une sensibilisation de leurs membres et du public. L'utilisation de protections spéciales sera étudiée, de même que l'éventuelle mention dans la future convention d'une obligation de nettoyage. Sous la réserve du dépôt d'un référendum, les travaux, auxquels l'AMN entend participer bénévolement, pourraient commencer cet été déjà pour un déménagement achevé dans un an. D'ici là, une nouvelle autorisation provisoire du site de Serrières ainsi qu'une prolongation de bail devront être obtenues. (cp)

Police et AMN
Agent sermonné

L'agent de la police cantonale qui avait tenu des propos pour le moins graves envers des représentants de l'AMN, lors d'une altercation qui s'était produite à la Case à chocs l'an dernier, a été sermonné et averti par ses supérieurs, nous a confirmé hier le commandant de la police André Stoudmann. Informé il y a une dizaine de jours seulement de l'existence d'une lettre du mandataire de la Case à chocs dénonçant ces faits auprès de l'autorité cantonale et qui ne lui avait jamais été transmise par le secrétariat du département de Justice, police et santé, le commandant a fait procéder à une enquête interne. «Nous avons rapidement identifié le policier responsable. S'il conteste formellement avoir parlé d'«amener un cadavre à la Case à chocs», il reconnaît cependant avoir eu une «prise de bec» avec un responsable de l'AMN et avoir élevé la voix. De toute évidence, il a manqué de savoir-vivre et pour ce fait il a été sermonné et averti en bonne et due forme», précise le commandant pour qui l'affaire est désormais close. (cp)

JEUNE Consulting

L'interface tennis

JEUNE Consulting, la Junior entreprise de l'Université de Neuchâtel, ne manque pas d'idées quand il s'agit de susciter un rapprochement entre économie et Université. Ainsi, samedi, à Colombier, c'est raquette à la main que jeunes étudiants et entrepreneurs prendront la mesure de chacun. Quoi de mieux que l'effort et la sueur mêlés pour sceller des liens et des amitiés? C'est l'idée de base qui prévaut au premier «Business Open» organisé par JEUNE Consulting. Par paires «mixtes», 16 étudiants et autant d'entrepreneurs, s'affronteront samedi sur les courts du Centre sportif du Vignoble, à Colombier, de 9 à 17 h. Cette «compétition» se veut surtout un moyen de rapprocher les mondes économique et universitaire, avancement Laurence Knoepfler, nouvelle présidente de la Junior entreprise neuchâteloise, et Louis DuPasquier, responsable du sponsoring. Des prix récompenseront les meilleurs et un super prix sera tiré au sort. Fondée il y a trois ans, JEUNE Consulting est une association regroupant une cinquantaine d'étudiants. Elle propose un service de conseils aux entreprises et réalise des mandats dans des domaines allant de la gestion à l'informatique en passant par le droit ou les études de marché. Depuis sa création, l'association a été chargée d'une trentaine de mandats, dont 15 pour l'année en cours auxquels 25 étudiants participent. «Cela permet d'offrir aux étudiants des expériences pratiques et aux petites et moyennes entreprises, des services de conseil à des coûts plus abordables», relève la présidente. Toujours pour être mieux connue, l'association va éditer une publication d'une quinzaine de pages – «Connexion» – au rythme de deux à trois publications par an. La première parution est prévue pour juin. (cp)

● JEUNE Consulting, Maladière 10, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 49 60.

AGENDA

JEUNE Consulting
Conférence publique
Le 5 mai, la Junior entreprise de l'Université de Neuchâtel (JEUNE Consulting), propose une conférence de Jean-Jacques Wavre, directeur, sur le thème «Comment survivre pour une entreprise comme Câbles Cortailod dans un monde en pleine dérégulation?». L'exposé public aura lieu à 18 h 15, à l'aula du bâtiment principal de l'Uni, avenue du 1er Mars 26. (comm)



Val-de-Travers: Fleurier ne deviendra pas de sitôt un village nu

# Motion pour les arbres

Fleurier ne deviendra pas de sitôt un village nu. Hier soir, les élus ont accepté une motion priant l'exécutif de remplacer chaque arbre abattu. Quant à la nomination d'un cinquième membre au Conseil communal, elle s'est déroulée sans problème. Yves Baillods, libéral, remplace le radical Henri Helfer.

Les arbres fleurissants sont malades. D'ici à quelques années, un tiers d'entre-eux tomberont sous les assauts des tronçonneuses. Or, le Conseil communal avait laissé entendre qu'ils ne pourraient être tous remplacés, pour des questions financières.

Hier soir, Jean-Jacques Charrère, soutenu par l'ensemble du groupe Forum, a déposé une motion dite «en faveur des arbres». Elle a été acceptée par le législatif. Forum considère «qu'en matière de plantations, les objectifs du village de Fleurier ne sont pas définis». La motion permettra de «fixer des

principes, de prévoir une planification et de sensibiliser la population à la valeur de notre héritage végétal».

Pour les motionnaires, il s'agirait de «replanter tout arbre abattu sur le domaine public», mais également, entre autres, d'étudier les endroits de la localité où la végétation doit être améliorée (Hôtel de Ville, Place du Marché, Place d'Armes, par exemple), de remettre en valeur le travail accompli par la Société du musée de Fleurier durant la dernière moitié du 19<sup>e</sup> siècle dans la forêt de la Caroline, d'associer les écoliers et la population à la plantation d'arbres.

## HENRI HELFER OVATIONNÉ

Conseiller communal radical en poste depuis six ans, Henri Helfer a démissionné pour des raisons de santé. Hier soir, tous les groupes politiques ont exprimé leurs regrets de voir M. Helfer quitter ses fonctions et lui ont adressé de chaleureuses félicitations. Les applaudissements furent nourris et mérités.

En peine de trouver un remplaçant au pied levé, le Parti radical s'est approché du Parti libéral, apparenté aux dernières élections. C'est la raison pour



laquelle la candidature de M. Baillods a été présentée au législatif.

Du côté des socialistes et de Forum, on a quelque peu tiqué sur le fait que le candidat n'était pas en lice lors des communales. Finalement, Yves Baillods a été élu au premier tour avec 24 voix (majorité à 19).

Les comptes 1993, bouclant avec un déficit de quelque 520.000 francs, ont été acceptés à l'unanimité. Enfin, le législatif a nommé son bureau pour la période 1994/1995. La socialiste Denise Delachaux occupera la fonction de présidente, en remplacement de Raymond Berthoud (PRD). Bernard Cousin (Lib) prend le poste de 1<sup>er</sup> vice-président et Anne-Claude Berthoud (Forum) celui de 2<sup>e</sup> vice-présidente. (mdc)

## J.-J. Charrère et «son» tilleul

L'élue de Forum avait promis d'en offrir un à la commune, gênée financièrement pour remplacer les arbres malades.

(Impar-De Cristofano)

Rédaction  
du VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/21 26 03  
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

Mariano  
De CRISTOFANO

## BRÈVE

Coffrane  
Les six directeurs  
en chantant

Samedi dernier, la nouvelle halle de gym de Coffrane était pleine de bonne humeur pour fêter les 50 ans d'existence du chœur mixte du village, des Geneveys-sur-Coffrane et de Montmollin. Apéritif, repas, anecdotes de toutes sortes et, cerise du gâteau, la chanson «Petite fleur de Paris» qui, pour l'occasion avait changé d'allure en relançant les péripéties des six directeurs qui ont tenu la baguette depuis 1943. Rires et souvenirs. La fête, à laquelle ont participé une centaine de personnes, s'est poursuivie jusque aux petites heures du matin. (se)

## AGENDA

Val-de-Travers  
Musée régional ouvert

Le Musée régional d'histoire et d'artisanat à Môtiers a rouvert ses portes samedi dernier. Jusqu'au dimanche 16 octobre inclus, il sera possible de le visiter les mardis, jeudis, samedis et dimanches de 14 à 17 heures. Mais il est également possible de s'y rendre sur rendez-vous. Renseignements auprès de l'administration communale de Môtiers au (038) 61 28 22 ou auprès de Laurence Vaucher, conservatrice, au (038) 61.35.51. (mdc)

Fleurier  
Les gymnasiens  
jouent Prévart

Jeudi et vendredi soir prochains, le Gymnase du Val-de-Travers se donnera un spectacle. Les gymnasiens seront sur la scène de la Salle Fleurisia (à 20 h 30) pour y présenter trois fantasmes théâtraux de Prévart. (mdc)

Chézard-Saint-Martin

Tour du canton:  
coureurs  
et routes fermées

La 3<sup>e</sup> étape du Tour du canton de course à pied se déroulera à Chézard-Saint-Martin mercredi soir 3 mai, à 19 heures. Longue de 11,7 kilomètres, elle conduira les nombreux participants du Grand Chézard à Cernier, pour ensuite les mener dans les hauts de Dombresson avant de rejoindre le point de départ à la halle polyvalente de Chézard. Près de 2000 coureurs sont attendus. Les organisateurs seront aidés par le Hockey-Club de Dombresson. Attention: les routes Chézard - Fontaines, et Saint-Martin - Dombresson seront fermées à la circulation de 16 à 22 heures environ. (ha-se)

Môtiers: année internationale de la famille

## Du pain et des jeux au musée

Familles, faites la fête en famille. Dimanche, le Musée régional d'histoire et d'artisanat à Môtiers ouvrira ses portes aux enfants et aux parents. Au programme du pain, ou plutôt des pâtisseries – le four à bois de la cuisine de la Maison des Mascarons reprendra du service pour l'occasion – et des jeux.

«Dans le cadre de cette année internationale de la famille, tous les musées de Suisse ont été sollicités», explique Laurence Vaucher. Le Musée régional d'histoire et d'artisanat n'a pas refusé la perche tendue. «C'est l'occasion de sortir quelques trésors cachés et de renouer avec la tradition, fort ancienne, des fêtes de mai du musée», ajoute la conservatrice.

Des trésors cachés au musée? De quoi attirer les pirates en cu-

lottes courtes. On pourra voir fonctionner l'ancien four à pain des Mascarons (18<sup>e</sup> siècle): beignets, sèches et autres pâtisseries «d'antan» seront en vente. Il sera possible de faire un tour dans les rues de Môtiers à bord de la diligence des postes, d'admirer la fameuse Jeanperrin – une des premières voitures automobiles à sillonner les routes du Vallon – d'assister à des démonstrations de sellerie et de dentelle au fuseau, de se faire maquiller...

Les familles pourront également prendre part à un rallye prévu dans les rues du chef-lieu. Pour la petite histoire, le questionnaire concocté par François Matthey est écrit en vers. Le musée s'est également approché de la ludothèque qui fournira des jeux. «Nous ferons plus que de simplement les mettre à dis-

position, précise Paul Mairy, vice-président de la «dudo», une équipe sera présente pour l'animation».

Les jeux (gratuits) seront organisés sur la place du hangar des pompiers, des tables et des chaises investiront la cour des Mascarons. Sur le coup de midi, il sera possible aux participants de se restaurer.

«Il s'agit là d'une première, glisse Laurence Vaucher, nous verrons bien si nous nous cassons la figure.» Dans le cas contraire, une nouvelle édition de cette fête des familles pourrait avoir lieu l'an prochain. Alors, rendez-vous nombreux dimanche à Môtiers. (mdc)

● Fête des familles au Musée régional d'histoire et d'artisanat à Môtiers, dimanche 8 mai de 10 à 16 heures, par tous les temps.

Le Pâquier: comptes et amendes «pompiers»

## Au secours du collège

Réuni en séance ce soir, le Conseil général du Pâquier discutera des comptes 1993 qui laissent apparaître un bénéfice de 18.918 fr 80, ainsi que de deux modifications de règlement. A commencer par celle du Service contre l'incendie, adopté le 20 décembre dernier et qui, à la «surprise» des autorités, n'a pas reçu la sanction de l'Etat. En effet, l'Etat n'admet pas le

cumul des amendes et de la taxe d'exemption. Le montant des amendes a été revu à la hausse: leur cumul pour les absences à quatre exercices durant l'année donnera alors le montant de 200 francs, montant prévu initialement pour la taxe d'exemption.

Règlement de police ensuite, relatif à la fermeture des bistrotts. Les autorités proposent de s'aligner sur la commune de

Dombresson et de Villiers: fermeture à minuit du dimanche au jeudi, et à 1 heure du matin les vendredis et samedis soir.

Enfin, le législatif se penchera sur le plan et règlement des zones de protection des sources ainsi que sur une demande de crédit de 13.000 francs pour la construction d'un escalier de secours à la halle de gymnastique du collège. (se)

Villiers: comptes adoptés et taxe à la baisse

## La corde des sous se détend

Réuni en séance lundi soir, le Conseil général de Villiers a adopté les comptes communaux qui dégagent un petit bénéfice. Des comptes qui s'accompagnent d'ailleurs d'une baisse de 11 à 8% de la taxe hospitalière. Une bonne nouvelle qui prend effet cette année. Comme quoi la corde financière se détend un

peu, à Villiers. Le législatif a encore accepté l'arrêté relatif aux heures de police des bistrotts: leur fermeture a été fixée à minuit du dimanche au jeudi, et à 1 heure du matin les vendredis et samedis soir.

Enfin, le législatif a adopté le plan d'alignement du quartier de la Champey et a renouvelé son

bureau. A la présidence, Marc Eric Amstutz (Entente communale) remplacera désormais Mme Dominique Zumbrennen (PS) tandis que Pierre-Alain Dick (Entente communale) assumera la fonction de vice-président et Bertrand Zadory (Entente communale) celle de secrétaire. (se)

Fondation Perrin à Môtiers

## Une œuvre à facettes

Depuis l'an dernier, le Musée Léon Perrin, sis dans les combles de la salle de la grange du Château de Môtiers est sorti de sa léthargie. Après le succès de l'exposition «Perrin invite Ramseyer», la fondation en propose une nouvelle pour 1994, intitulée «Léon Perrin, la figure».

Comme l'explique Gilbert Luthi, président de la fondation, les expositions «Perrin invite...» alterneront avec celles présentant les différentes facettes du travail de Léon Perrin (1886-1978), élève de Charles L'Eplattenier et ami de Charles-Edouard Jeanneret, alias Le Corbusier.

Si l'œuvre de Perrin est riche, il reste avant tout un sculpteur dont la production se répartit en trois domaines majeurs: les réalisations monumentales, les

bustes et les figures. C'est cette dernière catégorie qui fait l'objet de l'exposition précitée.

La majorité des œuvres qui seront visibles à Môtiers sont des figures féminines, à quelques exceptions près, et sans compagnie. A ces figures, en bronze, l'artiste donne souvent des noms empruntés au répertoire traditionnel de la sculpture: sujets mythologiques, historiques, bibliques ou allégoriques. Cependant, si les thèmes sont traditionnels, leur traitement l'est moins, car l'auteur ne suit pas les codes iconologiques permettant de reconnaître une figure grâce aux attributs qui lui sont réservés. (mdc)

● Exposition «Léon Perrin, la figure», Château de Môtiers du 7 mai au 30 novembre. Vernissage samedi à 18 heures.

Travaux à la Piscine d'Engollon

## Avant l'ouverture...



Lundi et mardi, il faisait grand soleil. Denis Leuba, président du Comité directeur de Spival, le Syndicat intercommunal de la piscine d'Engollon, n'a donc pas hésité une seconde et profité de mobiliser tout son monde pour refaire la peinture du bassin de la piscine, soit une surface de 2000 mètres carrés environ recouverte de quelque 400 kilos de peinture bleu clair. Lundi dernier, avec l'aide de jeunes de la

Maison du travail de La Chaux-de-Fonds, la première couche était déjà terminée. Hier, la même équipe a «rebeloté» pour la deuxième couche.

Restera ensuite à remplir la piscine, ce qui nécessitera cinq jours complets.

Après quoi, le comité de Spival pourra enfin communiquer la date de l'ouverture officielle de la piscine.

(ha-se- photo Schneider)

Saint-Imier: Mario Annoni invité de l'Union des banques régionales bernoises

# Les atouts du Jura bernois

Après une infidélité de 30 ans, Saint-Imier a eu le plaisir d'accueillir hier la 81<sup>e</sup> assemblée de l'Union des banques régionales bernoises qui comptait encore 34 établissements l'an passé, dont un seul de langue française: la Caisse d'Epargne du district de Courtelary. Orateur du jour, le conseiller d'Etat Mario Annoni a présenté le Jura bernois sous son angle économique.

En préambule à ces assises, Francis Loetscher, président de la Caisse d'Epargne du district de Courtelary, a rappelé la particularité de son établissement qui redistribue ses bénéfices aux communes et aux institutions du district. C'est ainsi une somme de 600.000 francs qui a été répartie l'an passé. Quant à Jean-Rodolphe Küng, membre de l'exécutif de Saint-Imier, il a présenté les salutations des autorités.

Dans sa partie statutaire, l'évolution positive des bilans et des comptes l'an passé (lire «L'Impartial» du 2 mai) a été bien reçue par les représentants des banques qui ont aussi élu leur nouveau président en la personne de Thomas Rychen, d'Affoltern.

## DANS LE TERROIR

Dans son allocution, Mario Annoni a souligné l'importance des banques régionales, proches des

gens et des entreprises du terroir, rappelant aussi que la Banque Cantonale Bernoise allait continuer de rechercher des collaborations efficaces et professionnelles avec les banques régionales, dans un souci de cohérence d'action et de renforcement des structures bancaires dans le canton.

Il a ensuite dressé le tableau économique du Jura bernois: «trois districts et 48.000 habitants, soit 7 à 8% de la population du canton, ce qui fait des francophones bernois la plus petite communauté linguistique de Suisse. Mais son importance économique est grande, car le secteur secondaire représente 57% des emplois (contre 48% dans le canton de Neuchâtel), la métallurgie, la mécanique et la microélectronique ayant peu à peu pris le dessus sur la mono-industrie horlogère des années septante».

## EXPORTATEUR

Le Jura bernois est un gros exportateur: «80% de sa production est exportée et la région entre pour 35% des trois milliards de francs du revenu annuel des exportations bernoises», précisera M. Annoni. Une structure qui rend les entreprises du Jura bernois particulièrement sensibles aux aléas de la conjoncture mondiale, le manque de débouchés à l'exportation créant immédiatement une forte poussée du chômage.

Que font dès lors les pouvoirs publics pour rétablir la situation? M. Annoni a énoncé les actions et mesures déployées par l'Etat. A savoir: un renforcement de la promotion économique (aides financières, bonu-



Réunion des banques régionales bernoises

Le conseiller d'Etat Mario Annoni (à gauche) avec à sa gauche, Francis Loetscher, président de la Caisse d'épargne du district de Courtelary.

(Impar-Gerber)

aux expositions dans les nouveaux marchés, promotion de la région à l'étranger) qui a permis la réalisation de plus de 150 projets, représentant 200 millions d'investissement et la création de 4000 nouveaux emplois.

Il y a aussi le soutien apporté aux organes de liaison, comme la Chambre d'économie publique du Jura bernois, l'Office du tourisme ou les Régions LIM; sans oublier, les efforts déployés pour établir des conditions-ca-

dres propres à redynamiser l'économie. A ce propos, la fiscalité bernoise sur les entreprises est l'une des plus basses de Suisse, elle est inférieure de 40% à celle du canton de Neuchâtel...

## RÉGIONALISATION

Est-ce suffisant? A cette question le conseiller d'Etat répond que la région dispose d'atouts non négligeables, en démontrant notamment sa capacité à concentrer les actions et les

moyens. Par ailleurs, le Jura bernois a inscrit sa démarche hors du cadre régional, en englobant tout l'Arc jurassien. M. Annoni a aussi brisé une lance en faveur de la reconduction, sous sa nouvelle forme, de l'«Arrêté Bonny»; soulignant que «personne n'avait intérêt à ce que le développement industriel du pays se concentre dans les seules régions déjà bien dotées»!

M.S.

## Rédaction du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

## BRÈVES

### Canton de Berne

#### Rives, lacs et rivières: moins d'argent

Dans le cadre des mesures d'économie décidées par le canton de Berne, le Fonds pour la protection des rives, des lacs et des rivières devrait désormais être plafonné à 12 millions de francs, au lieu des 20 actuels. En raison de l'abaissement de la fortune du fonds, il ne sera vraisemblablement pas nécessaire de l'alimenter ces trois prochaines années, le canton réalisant ainsi une économie de près de huit millions de francs. Les communes ne pâtiront pas de cette mesure, leur participation au fonds demeurant inchangée. Le Grand Conseil doit encore approuver la modification législative nécessaire. (oid)

### Monuments historiques

#### Du nouveau à La Neuveville

Le gouvernement cantonal vient d'inscrire divers objets à l'inventaire des monuments historiques protégés. Il s'agit de l'auberge «Sternen» à Berne-Bümpliz, d'une fontaine baroque située à Roggwil, de l'église de Wynigen, d'une villa sise à Berthoud, ainsi que de la maison qui s'élève au numéro 2 de la Place de la Liberté, à La Neuveville. Par ailleurs, 176.000 francs de subventions ont été octroyés pour la restauration de la fontaine de Roggwil, de la tour de l'église de Wynigen, de la façade de la villa de Berthoud et de la maison de La Neuveville. (oid)

### Canton de Berne

#### Pour soutenir la République tchèque

Au titre du projet cantonal de soutien à la République tchèque, le gouvernement bernois a accordé tout récemment 9000 francs de subventions destinées à financer des échanges scolaires entre trois communes bernoises et trois localités tchèques. D'autre part, un crédit de 5000 francs a été débloqué pour permettre à quatre puéricultrices tchèques de fréquenter l'école de puériculture de Spiez. Enfin, le Conseil exécutif a approuvé un crédit de 40.000 francs pour la poursuite des travaux de coopération en matière de développement agricole, qui ont commencé en 1991. (oid)

## Nombreux cambriolages éclaircis

# Malfrats sous les verrous

Dans le cadre d'une longue enquête, la police cantonale bernoise est parvenue à identifier deux personnes qui ont avoué avoir commis plus de cinquante cambriolages, pour la plupart dans des administrations communales bernoises. Il s'agit d'un ressortissant bosniaque, âgé de 25 ans, et d'un Suisse âgé de 26 ans. Ils se trouvent actuellement en détention préventive.

A la suite d'indices concrets et lors d'un contrôle d'identité, la police cantonale bernoise a appréhendé les deux personnes, à la mi-février 1994, dans un restaurant à Steffisbourg. Les investigations policières ont ensuite révélé qu'ils étaient les auteurs de 51 cambriolages com-

mis dans diverses localités du canton de Berne, dont 25 dans des bureaux d'administration communale, de janvier 1993 jusqu'au moment de leur arrestation.

Les cambrioleurs s'introduisaient à l'intérieur des locaux et recherchaient principalement de l'argent qu'ils se partageaient par la suite. Dans de nombreux cas, ils ouvraient les coffres-forts au moyen de la clé du coffre qu'ils trouvaient sur les lieux...

Le duo a en outre commis les autres tentatives et vols par effraction dans des centres commerciaux et sportifs, ainsi que dans des fabriques. Dans deux cas, ils ont déplacé les coffres-forts au moyen d'un véhicule

pour les éventrer à proximité du lieu du délit.

Ils ont encore avoué s'être introduits par erreur dans un poste de police, après qu'ils aient forcé la serrure de deux portes. Le matériel volé à cet endroit, notamment deux armes et des pièces d'uniforme, a pu être récupéré en grande partie. En compagnie d'un autre co-auteur, à savoir un ressortissant de l'ex-Yougoslavie, âgé de 36 ans, ils ont tenté de commettre un cambriolage dans une fabrique à Malleray, mais une alarme les a mis en fuite.

Le montant de l'argent et de la marchandise volés s'élève à plus de 260.000 francs, alors que celui des dégâts est évalué à plus de 200.000 francs. (cpb)

## Le MAJ écrit au Conseil d'Etat bernois

# Refus d'une «audition conférentielle» à Tramelan

Le Mouvement autonomiste jurassien ne participera pas à une «audition conférentielle» vendredi à Tramelan où il avait été convié par le Conseil d'Etat bernois. Il le lui a signifié par une lettre rendue publique hier. Cette audition, basée sur le rapport Haenni, est une «nouvelle manœuvre dilatoire visant à liquider définitivement le rapport Widmer», estime le mouvement.

Celui-ci est le résultat de la réunion du Rassemblement jurassien et d'Unité jurassienne. Selon lui, le rapport Haenni ne «propose aucune solution à la Question jurassienne». Ce rap-

port, rédigé par l'expert genevois Dominique Haenni, s'intitule «Les Romands dans le canton de Berne». Il a été publié quelques jours avant le rapport Widmer.

Pour le mouvement autonomiste jurassien, le rapport Widmer «rapporte en quelque sorte les réponses concrètes aux problèmes soulevés dans l'étude Haenni», écrit-il notamment. Il estime que le gouvernement bernois veut tendre un piège à ses interlocuteurs. «Son intention, en auditionnant les représentants du sud du Jura sur les conclusions du rapport Haenni, est de discréditer le rapport

Widmer de manière décisive», affirme le mouvement.

Selon les signataires de la lettre - Christian Vaquin et Pierre-André Comte, respectivement président et secrétaire général du mouvement - «le canton de Berne organise ses propres auditions, afin d'annuler celles des médiateurs fédéraux» contenues dans le rapport Widmer.

Berne veut «interpréter à sa façon les avis de l'ensemble des acteurs concernés», écrivent-ils. «Il n'est pas question pour nous de tremper dans cette vilaine farce», déclarent encore les responsables du mouvement autonomiste jurassien. (ats)

## Saint-Imier: étude géotechnique à La Fourchaux

# Des carottes de 15 mètres...

On se souvient que des voix s'étaient fait entendre, l'année dernière en séance du Conseil général, quant à l'utilisation possible du terrain acquis par la commune aux alentours de l'ancien hospice. Les craintes ainsi émises visaient la qualité du sol - et du sous-sol - en question, dans l'optique des futures constructions envisageables dans cette zone. Une zone qui devrait permettre à la commune d'offrir à nouveau du terrain à bâtir.

Or dans le but de connaître la nature de ce sous-sol et de cerner au plus près les risques de nature géologique auxquels il faudra s'attendre, la municipalité imérienne a mandaté le bureau de géologues Colombi Schmutz Dorthé AG, pour l'exécution d'une étude géotechnique détaillée.

Les travaux de sondage y relatifs ont été effectués à la fin de mars dernier. Ils comprenaient

cinq forages rotatifs carottés, d'une profondeur moyenne de 14 à 15 mètres, ainsi que huit autres sondages au pénétromètre, d'une profondeur de 4 à 9 mètres. Deux des forages rotatifs ont de surcroît été équipés d'un tube piézométrique, pour observer le niveau de la nappe phréatique dans le forage.

Les carottes ont fait l'objet d'un levé géologique détaillé, qui vise à mettre en évidence les couches géologiques délicates, tels les marnes ou autres limons argileux sensibles à l'eau et sujets aux glissements comme aux tassements.

L'interprétation des résultats est en cours. Le rapport d'expertise livrera tout prochainement la description des types de terrains rencontrés, leurs caractéristiques géotechniques et les recommandations générales des spécialistes pour l'exécution d'excavations et de fondations. (cm-de)

## Expertises de véhicules du Jura bernois

# Test à Reconvilier

Pendant deux mois et demi, les véhicules du Jura bernois pourront être expertisés à Reconvilier. Un test de décentralisation qui deviendra peut-être définitif.

Du 4 mai au 13 juillet prochain, deux experts cantonaux travailleront effectivement chaque mercredi à Reconvilier, au garage Siegrist S.A., où seront expertisés 40 à 50 véhicules par semaine.

Cette offre de décentralisation - les ressortissants du Jura

bernois doivent normalement se rendre à Orpund - s'adresse en priorité à la branche automobile des districts de Courtelary et Moutier, mais les particuliers pourront eux aussi être convoqués à Reconvilier pour une expertise officielle obligatoire.

Voitures de tourisme, motos et tracteurs sont concernés par cet essai, dont l'évaluation permettra cet été à l'Office de la circulation de prendre une décision définitive quant à une éventuelle décentralisation dans le Jura bernois. (de-oid)

Candidatures du PCSI pour la prochaine élection au Gouvernement jurassien

# Singulière ou plurielle

Le Parti chrétien-social indépendant (PCSI) réunit ses représentants de sections ce soir à Bassecourt. Ils adopteront une résolution sur l'accord Berne-Jura et se prononceront sur le principe d'une candidature unique ou multiple à l'élection du prochain gouvernement cantonal.

Lors d'une séance antérieure, le PCSI avait évalué les avantages et les inconvénients de présenter un ou plusieurs candidats. Ces éventualités ont été discutées depuis lors dans les sections locales qui devraient prendre une option ce soir. Le parti est très divisé à ce sujet. Un comité de réflexion prône sans détour une candidature unique, malgré le risque d'une liste laissant ainsi quatre lignes à disposition des électeurs. Entre le premier et le second tour, le temps de se rabattre sur un seul candidat est jugé trop court.

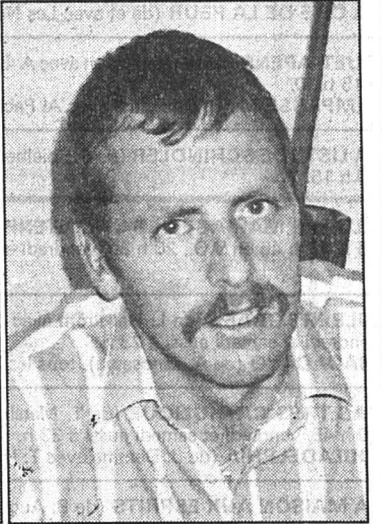
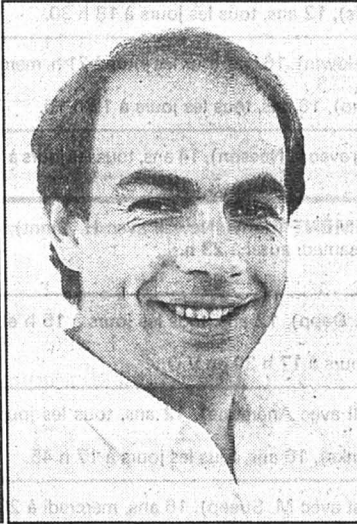
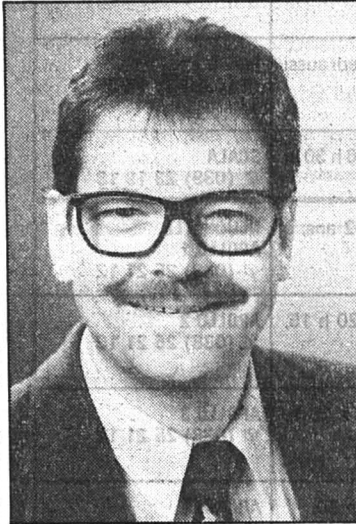
L'éparpillement des voix entre plusieurs candidats risque de placer le meilleur à plusieurs milliers de voix derrière les candidats des autres partis, ce qui créerait un handicap difficile à

remonter lors du second tour. L'élection étant cantonale, une candidature par district en fausse l'esprit.

## NUANCES ET RISQUE MAJEUR

Les militants des Franches-Montagnes sont plutôt favorables à un candidat par district. Ils pensent ainsi apporter un soutien évident à leur liste pour le Parlement. Les avis sont partagés en Ajoie, la marge de gain de sièges du PCSI y étant faible. C'est donc de Delémont, où se trouvent 80% des forces du parti, que viendra la décision.

A vrai dire, le risque majeur que court le PCSI est de perdre son siège gouvernemental. Après l'élection de Pierre Kohler et d'Odile Montavon et l'éviction du candidat radical et du socialiste, les chances de maintien du PCSI se sont amincies. Aux prises avec de sérieux obstacles internes, le PDC aura peut-être d'autres chats à fouetter que de recommander un chrétien-social au second tour. Ayant depuis plusieurs années lentement glissé sur sa droite, le PCSI ne peut plus rien attendre non plus de la gauche, elle aussi confrontée au danger de se faire éjecter de l'exécutif. Le choix du maire de Delémont a montré que cette dérive n'a



## PCSI, le choix entre trois candidats possibles

De gauche à droite: MM. Gérard Cattin, Claude Laville et Vincent Wermeille. (a)

pas l'aval de tout l'électorat du parti.

### QUELS CANDIDATS?

Ce soir, les délégués devraient opter pour une ou plusieurs candidatures. Mais ils pourraient aussi demander que les candidats se fassent officiellement d'abord connaître avant de faire ce choix. Les noms des députés Claude Laville et Vincent Wermeille et de Gérard Cattin, chef des Arts et métiers, sont avancés comme candidats intéressés. En

fonction d'autres candidatures éventuelles, le choix du parti pourrait différer. Choisir entre un ou plusieurs peut donc dépendre des candidats en présence. Le report du choix à une séance ultérieure, après les actes de candidatures, n'est donc pas exclu.

A ces éléments s'ajoutent deux questions fondamentales: déjà minoritaire, le PCSI, s'il ne présente qu'un candidat, peut-il se payer le luxe que son bassin électoral primordial, soit la ré-

gion delémontaine, ne présente pas de candidat? Peut-il lancer un prétendant qui ne jouirait pas d'un large capital de confiance auprès des électeurs d'autres partis, dont tout candidat du PCSI a besoin pour être élu?

Avant toute décision ce soir, les militants du PCSI devront, en leur for intérieur, donner des réponses à ces deux interrogations. De ces réponses découlera un choix facilité. V. G.

Rédaction du JURA  
Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

### Métac S.A à Bure Nouvelle poursuite de la FTMH

Dans un communiqué, la FTMH annonce qu'elle va engager une nouvelle poursuite contre Métac S.A. à Bure. Elle l'accuse d'avoir procédé à une retenue de salaire - 600 francs par mois pendant 18 mois - à un de ses ouvriers, notamment pour le paiement d'impôts, sans avoir versé cette retenue à l'Office des poursuites. La FTMH offre son assistance judiciaire à cet ouvrier. (vg)

### SED Les Bois Vers une nouvelle exposition artisanale

Dans le passé, la Société d'embellissement et de développement (SED) a organisé deux fois déjà une exposition artisanale. La population avait marqué un bel intérêt à ces initiatives, raison pour laquelle la SED a décidé de récidiver en décembre prochain. Sachant que beaucoup de citoyens de la commune s'adonnent à d'intéressants violons d'Ingres, il suffit de créer l'occasion pour les découvrir. Cependant, les organisateurs ne connaissent pas forcément les occupations de chacun. Aussi, ils invitent toutes les personnes qui seraient d'accord d'exposer quelques-unes de leurs œuvres à prendre contact avec M. Marc Rebetez, tél. 61.13.78, ou avec tout autre membre du comité SED. A priori, tous les genres sont admis, car il est souhaitable que l'éventail des talents montrés soit le plus large possible. (comm-bt)

### Carte d'identité Et la mention «indigène»?

La nouvelle carte d'identité projetée par les autorités fédérales est si petite qu'elle ne permettra pas d'y apposer la mention «indigène». Or, celle-ci procure, dans les transports publics, d'appréciables rabais en faveur des titulaires. Quelles mesures seront prises afin qu'ils soient encore accordés? Les CFF et les PTT envisagent-ils de réviser les dispositions d'octroi de ces rabais, demande le groupe PDC dans une question écrite. (vg)

## Agents de police centralisés

### Le commandant insiste

Prévue dans le nouvel organigramme de l'Etat dressé par le bureau de conseils Bossard, la centralisation des agents de police dans quelques localités a été rejetée par le Parlement jurassien, lors de sa séance du 31 mai 1990. Par 39 voix contre 16, les députés ont alors repoussé l'idée de concentrer les agents de la gendarmerie territoriale dans les trois chefs-lieux de district ainsi qu'à Bassecourt (+ 3000 habitants) et à Boncourt en raison de sa position à la frontière.

Or, dans une récente déclaration publique, le commandant de la police Bernard Dula proposait de supprimer cinq postes locaux de police et de déplacer ainsi

huit agents dans les chefs-lieux de district. Selon le commandant, cette mesure engendrerait une économie de 80.000 francs réduite à 50.000 francs par les frais de déplacement plus importants qu'elle entraînerait.

Dans une question écrite, le groupe radical s'étonne qu'un haut fonctionnaire prenne ainsi le contre-pied d'une décision de la plus haute instance politique du canton, le Parlement.

### ET LA SÉCURITÉ?

On sait que les agents actifs dans le terrain sont en majorité opposés à une telle concentration qui les éloignerait des citoyens qu'ils sont censés protéger et, par là même, de sources de renseigne-

ments utiles dans toute enquête. Les cantons de Vaud et du Valais, qui avaient cédé à cette centralisation font d'ailleurs machine arrière, la France aussi. Les agents sont aussi d'avis que cela nuirait à l'efficacité de la police et réduirait ses efforts en vue de tendre à une réelle proximité de la population.

Si la nécessité d'économies est admise, le groupe radical souligne que celles-ci ne doivent pas être réalisées au détriment de la sécurité des citoyens. Comme le budget de 1994 ne prévoit pas de telles économies, le groupe radical aimerait que le Gouvernement fasse connaître la situation réelle et ses intentions. V. G.

## Crédits supplémentaires devant le Parlement

### Des dépenses autorisées

Malgré la volonté d'économies manifestée sans relâche par le Gouvernement et le Parlement, le premier soumet au second une série de 65 crédits supplémentaires d'un montant total de 406.000 francs dont la dépense a été autorisée par le Gouvernement d'août à fin décembre 1993.

Si ce montant global est notablement moins élevé que dans les années écoulées, il contient néanmoins quelques postes qui

suscitent des interrogations, en plus du grand nombre de petits dépassements consentis ici et là.

Ainsi en va-t-il de 8000 francs consacrés à une journée de réflexion sur le racisme, de 151.000 francs de taxes postales dépassant le forfait annuel, de 23.000 francs pour l'achat de compas électroniques utilisés dans les plans d'aménagements forestiers, de 12.000 francs de réparations de véhicules de la police.

En outre, le Centre de traitement des déchets spéciaux de Courgenay a subi une perte d'exploitation de 68.000 francs qui doit être expliquée. En effet, les industriels et le particulier, qui ont recours aux services du Centre de traitement doivent en principe payer les frais de traitement de leurs déchets, de sorte que l'ampleur de cette perte d'exploitation néanmoins subie dans ces conditions devra faire l'objet d'explications convaincantes. V. G.

## Société des arts et métiers des Franches-Montagnes

### Faire preuve de solidarité

Les membres de la Société des arts et métiers des Franches-Montagnes ont siégé récemment sous la présidence de Raymond Paratte, de Saignelégier. Dans son rapport présidentiel, celui-ci s'est inquiété de l'évolution de la situation économique et de la montée du chômage. Il a invité les membres à faire preuve de

solidarité et à recruter de nouveaux sociétaires.

Sur proposition de Jean-Pierre Berberat, du Noirmont l'assemblée a décidé d'offrir une séance de cinéma aux enfants des Franches-Montagnes. Un premier essai aura lieu au Noirmont. Un deuxième pourrait être mis sur pied aux Breuleux.

Deux membres du comité, Gérard Valley, Saignelégier, et René Christe, Le Noirmont, ayant démissionné, un premier remplaçant a été désigné en la personne de Robert Oberli de Saignelégier. Quant à Giovanni Todeschini, président du comité, il a commenté le succès de cette manifestation. (y)

## Loi sur les hôpitaux

### Consensus bien soigné

Ce qui caractérise les travaux de la commission parlementaire qui a étudié la loi sur les hôpitaux est sans conteste l'esprit de consensus. Au fil des 107 articles, on ne trouve que des controverses mineures et elles sont rares. Elles portent sur l'appellation du Centre de gestion hospitalière et sur la composition de son Conseil d'administration.

La majorité de la commission préfère «centre» à «institut» de gestion hospitalière. La différence est mince, du moment que figure la mention essentielle, celle de la gestion qui évite toute confusion avec un hôpital.

Le Parlement devra se prononcer en cas de modification des prestations de base d'un hôpital. Le conseil d'administra-

tion du Centre de gestion comptera 7 ou 9 membres, dont trois représentants des organes de financement (Etat et assurances), trois spécialistes en gestion et un en soins. Une minorité voudrait y adjoindre un ou deux représentants des communes. Le président sera un spécialiste en gestion. Le conseil nommera le directeur du Centre de gestion. Le lieu d'implantation de ce centre n'est pas fixé par la loi.

Enfin, dans tous les établissements hospitaliers et de soins, la loi réserve toujours la consultation des représentants du personnel sur toutes les questions relatives à ce dernier. Le Parlement se prononcera sur ce projet de loi dans sa séance du 25 mai, en première lecture. V. G.

## Aménagement de la J6 et fermetures

### Motions déposées

Deux problèmes routiers sont soulevés par deux motions déposées au Parlement jurassien. La première émane du groupe radical qui constate l'absence de dispositions légales relatives à la fermeture de routes au trafic, en cas de manifestations sportives ou de fêtes populaires. Les organisateurs peinant à obtenir de telles fermetures nécessaires au succès de leurs entreprises, il serait judicieux de compléter la loi sur l'entretien des routes afin de rendre plus aisé l'octroi de telles autorisations de fermeture temporaire de routes.

Le groupe du PDC rappelle que plusieurs aménagements de la J6, qui longe la Transjurane sur une partie importante de ce tronçon, ont été planifiés afin d'être réalisés en profitant de subventions fédérales élevées. Or, à ce jour, plusieurs tronçons prévus n'ont pas été aménagés, ce qui fait craindre que les subventions en cause ne soient plus attribuées, si ces aménagements sont reportés de plusieurs années.

Les députés du PDC demandent donc de réactiver l'aménagement de la traversée de locali-

tés comme Cornol, Courgenay, Courchavon, Buix et Boncourt, où la sécurité des usagers est en jeu. Ils souhaitent que le Gouvernement dresse un plan des travaux, soumette au Parlement un crédit global et entreprenne des démarches auprès de l'Office fédéral des routes afin d'obtenir la garantie de subventions. Ils n'abordent toutefois pas la question du financement de la part cantonale de ces travaux. (vg)

## NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR  
ANGÉLIQUE et BENJAMIN  
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite sœur  
**VALENTINE**  
le 30 avril 1994  
Famille  
TSCHUDI-SCHWAB  
«Plan d'Evrassé»  
2877 Le Bémont



**FAITS DIVERS**

Boudry

**Blessé dans la collision**

Hier à 19 h 35, Mlle F. S., de Bevaix, circulait sur la route de la Tuilerie en direction du centre de Boudry. Peu avant le hangar des pompiers, une collision se produisit avec une automobile, conduite par M. C. R., de Neuchâtel, qui circulait en sens inverse. Blessé, M. C. R. a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

La Chaux-de-Fonds

**Collision**

Un automobiliste de la ville, M. J. L. H., circulait, lundi à 13 h 25, rue D.-P.-Bourquin. A l'intersection avec la rue de la Reuse, son auto heurta celle de M. R. S., de la ville également, qui s'engageait rue D.-P.-Bourquin. Dégâts.

Le Crêt-du-Loche

**Voiture en feu**

Lundi à 11 h 40, un début d'incendie s'est produit sur une voiture qui circulait sur le giratoire du Crêt-du-Loche. Ce sinistre a été circonscrit par une personne travaillant dans un garage tout proche à l'aide d'un extincteur à mousse. Les causes sont d'ordre technique.

**ÉTAT CIVIL**

Le Locle

**Promesses de mariage**

Kamri Youssef et Piepoli Milena.

**Décès**

Vermot-Petit-Outhenin Roger André, 1918, époux de Vermot-Petit-Outhenin née Robert-Nicoud Christiane. - Vogel Charles Adolf, 1915. - Gudenzi Jules Victor, 1911, époux de Gaudenzi née Contesse Magali Louise.

**COMMUNIQUÉS**

On se tient les pouces pour l'équipe suisse de foot

**Le compte à rebours a commencé...**

Le match Suisse-Tchéquie du 20 avril a marqué le lancement de la grande action de soutien à l'équipe nationale suisse de football, «Tenez-vous les pouces... et gagnez!». A Detroit, lors de la première rencontre de Coupe du Monde entre les joueurs de Roy Hodgson et les Etats-Unis, pays organisateur, un drapeau suisse géant - grand comme la moitié d'un terrain de football - sera hissé à côté du stade Pontiac Silverdome.

Chaque participant à l'action verra automatiquement son nom inscrit sur ce drapeau; ils seront ainsi des centaines de milliers à montrer à la «Nati» que la Suisse toute entière lui tient les pouces. Dans le cadre de cette manifestation de sympathie, appuyée par l'Association suisse du sport, il y aura un grand tirage au sort pour récompenser les participants. A gagner: 50 voyages aux USA - avec un billet pour le match Suisse-Colombie le 26 juin - ainsi que 5 fois 10.000 francs. Si

vous vous tenez les pouces pour la «Nati», vous mettez aussi toutes les chances de votre côté! Les coupons de participation peuvent encore être envoyés d'ici au 16 mai. Pour ceux qui ne seraient plus en possession du prospectus, distribué la semaine dernière dans tout le pays, d'autres exemplaires sont disponibles dans les succursales du CS et de la BPS. (comm)

**Campagne radar**

**C'est fini!**

La campagne radar organisée conjointement par la police cantonale et les polices locales de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle est terminée. Durant les 201 h 45 de contrôle, 38.636 véhicules ont été comptabilisés. 2424 conducteurs ont été sanctionnés par une amende d'ordre et 318 par un procès-verbal de contravention. Ces derniers ayant dépassé de plus de 20 km/h la vitesse prescrite. Les vitesses maximales enregistrées sont les suivantes: hors des localités, 144 km/h au lieu de 80; intérieur des localités, 95 km/h au lieu de 50; intérieur des localités sur routes principales, 120 km/h au lieu de 60; dans les tunnels, 126 km/h au lieu de 100 km/h; sur les autoroutes, 168 km/h au lieu de 120.

Le bilan de cette campagne démontre que 93% des automobilistes respectent les limitations de vitesse. Le résultat ne varie pas beaucoup par rapport aux dernières années. Il est à noter que cette campagne n'avait pas été annoncée. (comm)

**TÉMOINS**

Neuchâtel

Le conducteur de la voiture de marque VW Golf CL de couleur noire qui, entre le dimanche 1er mai à 23 h 30 et le lundi 2 mai à 6 h 30, circulait rue des Beaux-Arts à Neuchâtel en direction ouest et qui, à la hauteur de l'immeuble No 7, a heurté une voiture Citroën BX 19 rouge en stationnement, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. 038 24.24.24.

La famille et les amis de

**Monsieur Marcel GERBER**

ont le chagrin de faire part de son décès survenu jeudi à l'âge de 72 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 avril 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Monsieur Michel Gerber  
Grand-Cernil 3  
2416 Les Brenets.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

RENAN



Sur le seuil de ta maison, notre Père t'attend et les bras de Dieu s'ouvriront pour toi.

Dieu dans son amour a rappelé auprès de Lui, le 29 avril 1994

**Monsieur René JOBIN**

réconforté par les sacrements de l'Eglise, à l'âge de 85 ans.

Restent dans l'affliction et l'espérance de la résurrection:

Clotilde Jobin-Cattin à Renan;  
Suzanne Schenck-Jobin, à Peseux;  
Agnès Jobin à Peseux,

ainsi que les familles parentes et alliées.

RENAN, le 29 avril 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille, mardi 3 mai 1994.

Domicile de la famille: Mme C. Jobin-Cattin  
Grand'Rue 19  
2616 Renan

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

Maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné le repos.  
*I Rois V, v. 4*

Mademoiselle Lise-Hélène Robert;  
Madame Marguerite Robert-Sandoz et famille;  
Les descendants de feu Charles Arnold et Marie Lucie Robert-Piaget,  
ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Mademoiselle Marguerite ROBERT**

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie qui s'en est allée vers Dieu dans la paix et la sérénité, dans sa 95e année, après une pénible maladie.

LE LOCLE, le 1er mai 1994.

La cérémonie funèbre a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Roger Guyot-Robert  
Rue de la Gare 5  
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Home Anne-Marie, ccp 23-271-4 UBS c/No 024200.302.693.40 U.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Société éditrice et imprimeur:

**L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
☎ (039) 210 210 Rédaction.  
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.  
Fax: Rédaction 039 - 210 360.  
Tirage contrôlé (REMP)  
29.418.

Régie des annonces:  
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.  
Le Locle ☎ (039) 311 442.

LE LOCLE

*Il est bon d'attendre en silence  
le secours de l'Eternel.  
Lament. III, v. 26*

Madame et Monsieur Eliette et Hubert Angst-Schilt, à Lucerne,  
leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur Francis Schilt et son amie;  
Monsieur Gilbert Schilt,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Marius SCHILT**

leur cher papa, beau-père, grand-papa, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 88e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 1er mai 1994.

Le culte et l'incinération ont eu lieu mardi 3 mai, dans l'intimité.

Domicile de la famille: Raya 3, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

**Madame Marie BACHMANN**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Elle les prie de trouver ici sa vive gratitude et sa profonde reconnaissance.

BOUDEVILLIERS, avril 1994.

28-523053

LES CONTEMPORAINES 1917  
ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame Marthe AUGSBURGER**

leur dévouée présidente.

157-501190

Réception des avis mortuaires:  
jusqu'à 22 heures

SAINT-IMIER

*Le cœur d'une maman est un trésor  
que Dieu ne donne qu'une fois.*

Monsieur et Madame Silvio Munari-Jacot-Guillarmod, leurs enfants Isabelle et Vincent, à Prévèreges;  
Monsieur et Madame Carlo Munari-Vaucher, leurs enfants Philippe et Caroline, à Lutry;  
Monsieur et Madame André Meyer et famille, à Tramelan;  
Madame Marcelle Oppliger-Meyer et famille, à Saint-Imier;  
Monsieur et Madame Gilbert Guyot et famille, à Bienne;  
Monsieur et Madame Francis Meyer et famille, à Nidau;  
Madame Reymonde Reininghaus-Meyer et famille, à Cologne;  
Madame Denise Roulet-Meyer et famille, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Willy Bihler et famille, à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame Yvonne MUNARI  
née MEYER**

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 84e année.

SAINT-IMIER, le 2 mai 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire à La Chaux-de-Fonds, vendredi 6 mai à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Carlo Munari  
Belle-Combe 26  
1093 Lutry.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Le coup d'pouce du monde des arts à la renaissance du TPR

# Merci les artistes!

**Sous le coup de la faillite qui, en janvier 1993, a frappé Charles Joris, directeur de «l'ancien TPR» depuis 1961, est né – à l'instigation de Jacques Gardel, directeur de l'Arsenic et de l'Union des Théâtres romands – un projet d'aller et retour théâtral à l'intérieur du pays romand. L'aller, c'est la descente du TPR sur Lausanne pour une «carte-blanche» à l'Arsenic. Le retour, c'est la venue, gracieusement, à La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel, de comédiens, de danseurs. Lorsque les artistes s'épaulent ça fait du bien!**

## A L'ARSENIC

Du 25 mai au 18 juin, le Centre d'Art scénique contemporain, ouvre ses lieux au TPR. Invitation fantastique que cette «carte-blanche» de Jacques Gardel. En 25 jours, avec ses neuf acteurs, le TPR va présenter un répertoire de sept spectacles:

«La brillante soubrette» de Goldoni, en création française, 25, 26, 27, 28 et 29 mai.

«La petite patrie» cabaret réaliste de Claude Darbellay, 27 mai, 1er, 2 et 3 juin.

«Le grain magique», contes berbères de Kabylie, 28 mai, 2, 3, 4 et 11 juin.

«La leçon» drame comique d'Eugène Ionesco 1er, 2, 3, 4, 5 et 8 juin.

«Colorin Colorado» contes naïfs pour petits malins d'Angela Figuera Aymerich 8, 9, 10, 15, 16 et 17 juin.

«Promenade avec Emile L.» mise en théâtre du dernier livre d'Amélie Plume 8, 9, 10 et 11 juin.

«Masques nus» quatre pièces en un acte de Luigi Pirandello 15, 16, 17 et 18 juin.

● Centre d'art scénique contemporain «Arsenic» rue de Genève 57 (Flon) Lausanne

## DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Avec la complicité de l'Opéra décentralisé et le soutien de la Ville de Neuchâtel, «la fête en juin au TPR» débutera, mercredi 22 juin, 20 h 30 au Temple du Bas à Neuchâtel, par un spectacle du Ballet du Grand Théâtre de Genève, engagé dans un programme composé de «Stamping ground», de Jiri Kylian, de «Swansong» et «Rooster» de Christopher Bruce. Pièce essentielle de l'histoire du ballet, «Stamping ground» est née en Australie alors que Jiri Kylian était invité à un festival qui regroupait des tribus aborigènes. Sans plagier le vocabulaire, l'œuvre de Kylian traduit cette culture et témoigne de la fascination qu'exerce la redécouverte de l'animalité.

«Swansong» de Christopher Bruce, parle de ceux qui ont connu la douleur de l'emprisonnement, de ceux qui ne se sont jamais pliés, de ceux qui voulaient changer le monde. Trois êtres humains, une victime, deux

bourreaux et une chaise. L'espace nu est immense. La chaise est à la fois l'accessoire de torture et l'objet qui rassure...

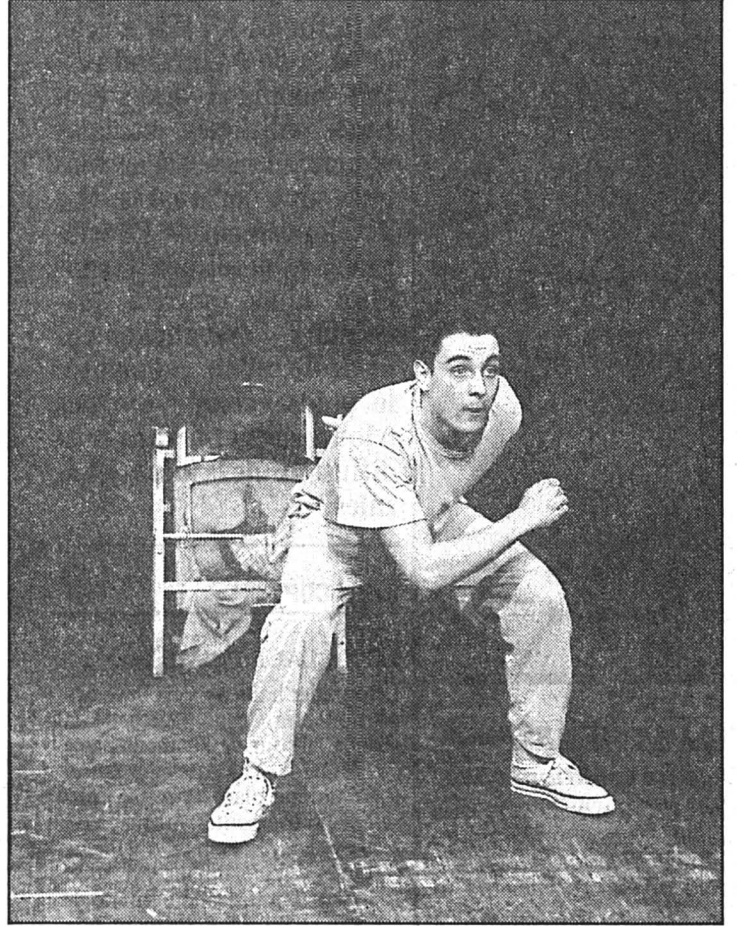
Christopher Bruce, né en Angleterre en 1945, a chorégraphié «Rooster» sur huit chansons des Rolling Stones. Le résultat est un chef-d'œuvre d'humour, de rythme et de grâce.

L'ouverture officielle de la fête se fera à Beau-Site à La Chaux-de-Fonds, jeudi 23 juin à 18 h, suivie à 20 h 30 de «La dernière bande» de Samuel Beckett, présenté par le Théâtre de Vidy, de Lausanne, interprété par David Warrilow, mis en scène par Joël Jouanneau.

Vendredi 24 juin, à 18 h au Temple-Allemand, Fabienne Berger dansera un solo, contemporain, de sa création. A 20 h 30 à Beau-Site, le Théâtre des Osses, de Fribourg, jouera «Diotime et les lions» de Henry Bauchau, mise en scène de Gisèle Sallin. A 23 h au Théâtre abc, la Compagnie Marin, de Lausanne glissera sur une pente savonneuse grivoise avec «Comme un ciel de Chagall» de Jacques Biolley.

Samedi 25 juin, à 16 h 30 au Casino du Locle, le Théâtre «Am Stram Gram» de Genève, jouera «Les deux gredins» de Roald Dahl, mise en scène de Roberto Salomon. A 18 h au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, le Théâtre et Fanfare du Loup, de Genève animeront le vernissage de l'exposition de la Fondation Hermine Maurer.

Tout culminera dans la «Grande nuit des théâtres» dite, à cause des faits rappelés plus haut: «La fête à Charles!». Nuit de musique, de bal populaire, semée d'interventions poétiques et parfois officielles, elle aura



«Comme un ciel de Chagall»

Le comédien Julien Basler, de la compagnie Marin. (Photo sp/V. Hoeger)

lieu, dès 20 h, à Polyexpo avec ses bars et ses buffets, ses lotos, ses fanfares et ses orchestres. Ils sont déjà nombreux ceux qui ont libéré leur nuit du 25 juin: Yvette Théraulaz, Roger Jendly, le Théâtre Boulimie, Vina-ver...d'autres surgiront encore.

Dimanche 26 juin à 17 h, le Théâtre de Carouge jouera à Beau-Site «C'est pas possible»

de John Leviwa, mise en scène de Georges Wod. La fête se terminera au Théâtre de la Ville, dès 20 h 15, par un texte clé du XVIIIe siècle français «Le neveu de Rameau» de Diderot, interprété par le Nouveau Théâtre de poche de Genève, mis en scène par Martine Paschoud.

Denise de CEUNINCK

François d'Assise, d'après Joseph Delteil

## Une histoire d'amour

Joseph Delteil est né en 1894 dans l'Aude, terre cathare par excellence. Son père est charbonnier sa mère ne sait pas lire. A 25 ans, il publie son premier recueil de poèmes «Le cœur grec» aussitôt couronné par l'Académie française. Delteil est mort en 1978.

«La civilisation moderne, voilà l'ennemi. C'est l'ère de la caricature, le triomphe de l'artifice, tout est falsifié, truqué, pollué. La nature est dénaturée. Voyez ces paysages métallurgiques, l'atmosphère des villes corrompues, partout la vitesse hallucinante, le grand affolement des nerfs, des cœurs et des âmes... Tout homme peut être franciscain, sans croire à la sainteté de François. J'avoue que j'ai écrit ce texte dans une folle émotion, tantôt criant de joie, tantôt ruiselant de larmes...»

Le comédien neuchâtelois Robert Bouvier, le metteur en scène Adel Hakim se sont pris

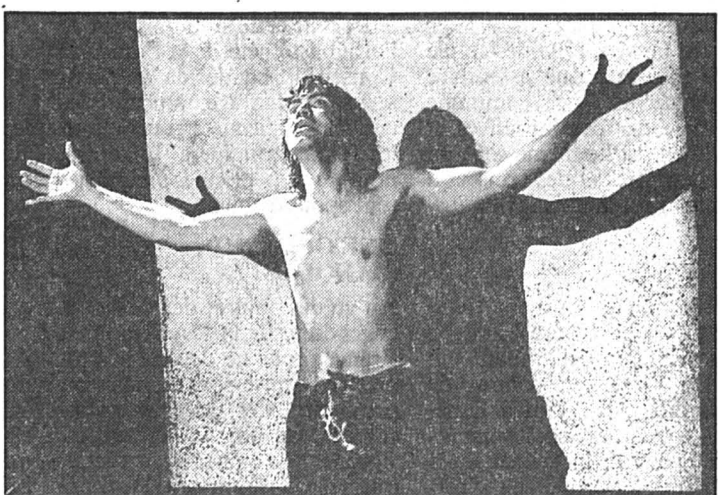
d'amour pour le François d'Assise de Delteil. Comme le titre l'indique il ne s'agit pas d'une hagiographie, mais du portrait d'un humain, capté dans sa relation au monde environnant, à la vie, à la mort, au pouvoir, à Dieu.

Sur scène cela donne un monologue dans un espace où la chapelle a des murs de vent, où le couvent n'est autre que le monde. Sur le sol recouvert de terre, quelques éléments et accessoires, de la lumière, de la musique, mais l'essentiel réside dans le texte et le jeu de Robert Bouvier proche du rayonnement de l'illumination.

DdC

● Théâtre de Neuchâtel Jeudi 5 et vendredi 6 mai à 20 h 30.

● Temple-Allemand, La Chaux-de-Fonds organisation abc, samedi 7 mai 20 h 30, dimanche 8 mai 17 h 30



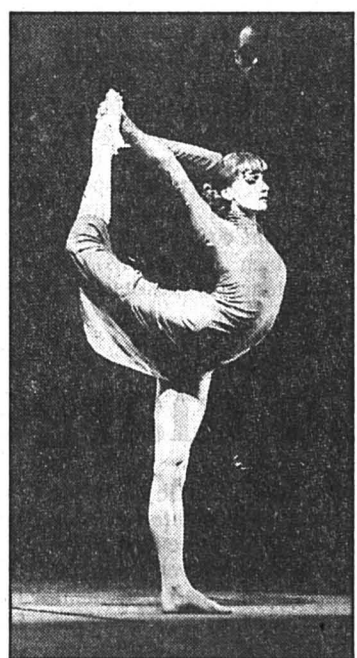
Robert Bouvier

(Photo sp del Curto)

## Ballet du Deutsche Staatsoper de Berlin

C'est officiellement à Frédéric II, roi de Prusse, que remonte l'implantation d'une compagnie de ballet «Unter den Linden» à Berlin. En 1742, le monarque eut l'idée de rivaliser avec la création de l'Opéra de Paris. Fanny Elssler, Marie Taglioni, au XIXe siècle propulsèrent la compagnie au sommet. Le XXe siècle avait bien commencé lorsque le directeur, Rudolf von Laban, dut fuir les persécutions nazies pour avoir réglé de façon trop personnelle les Jeux Olympiques de Berlin de 1936.

Après la guerre le Ballet d'Etat de Berlin connut le sort doré et ennuyeux d'une institution socialiste de l'Allemagne de l'Est, vouée à la langue de bois diplomatique du répertoire classique et moderne. Aujourd'hui la troupe a retrouvé le devant de la scène internationale. Michaël Denard, ex-danseur étoile de l'Opéra de Paris, est, depuis



cette saison, directeur artistique du Deutsche Staatsoper de Ber-

lin. Le répertoire classique, la danse contemporaine composent ses programmes.

A Lausanne le Ballet du Deutsche Staatsoper dansera «Dix ou Eros et la mort», chorégraphie de Roland Petit créée à Berlin en octobre 1993. C'est un ballet en dix tableaux retraçant l'esprit des meilleures toiles du peintre visionnaire Otto Dix (1891 - 1969). Dix a fait battre le pouls du Grand Berlin jusqu'à son interdiction définitive en 1934 par les nazis. Sur des musiques de Kurt Weill, d'Hindemith, de Strawinsky, d'Alban Berg, Roland Petit met en mouvement une suite de tableaux du peintre qui avait plaisir à croquer les danseurs. Et l'on retrouve Michael Denard, danseur, dans le rôle de Dix! DdC

● Lausanne, Théâtre de Beaulieu, Dimanche 8 mai, 18 h

«Jude 25» revient du Québec

## Une riche tournée

Chanter sa foi chrétienne, c'est la raison d'être du groupe «Jude 25», groupe familial chaux-neuchâtelois fort aujourd'hui de douze personnes, deux couples parents et leurs huit enfants. Objet d'une invitation d'un ami québécois, «Jude 25» a donné récemment douze concerts dans la belle province de Disraeli à Alma en passant par Montréal, Rivière-du-Loup, Shawinigan et Québec, notamment. Une tournée riche d'expériences et de témoignages, de contacts chaleureux lors de chaque étape répartie au long des 3500 km qu'a parcourus le groupe. Devant des

parterres de 80 à 500 personnes, dans les églises ou petites salles paroissiales, «Jude 25» a apporté son témoignage fort apprécié et reçu avec enthousiasme. Cette grande famille suisse était attendue là-bas car «Jude 25» reste le plus écouté des groupes chrétiens au Québec.

La mise sur pied de cette tournée ne fut pas une mince affaire puisque, techniciens compris, il fallait prévoir déplacements, gîte (chez l'habitant) et couvert pour quatorze personnes. Et, de plus, ce n'est que début février que la décision de la tournée en mars-avril fut prise car des

contacts étaient aussi engagés pour une série de concerts en Guadeloupe et Martinique qui finalement furent sans suite. Les périodes de tournées possibles pour «Jude 25» se limitent aux vacances scolaires, ce qui restreint, bien sûr, les disponibilités de ce groupe de qualité dont nous avons présenté plusieurs disques compacts.

On pourra applaudir «Jude 25» en famille lors du concert de la musique de la Croix-Blanche, samedi 7 mai à 20 h 15 à la Salle du Progrès à La Chaux-de-Fonds.

(dn)

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BERLIN

Le dernier concert de l'abonnement sera donné par l'Orchestre symphonique de Berlin dirigé par son chef titulaire Alun Francis, avec en soliste le célèbre violoniste Victor Tretiakov. Au programme, l'ouverture d'Idoménée de Mozart, le concerto pour violon de Sibelius, et la 3e symphonie de Bruckner.

Mozart avait 24 ans lorsque l'Electeur Karl Theodor de Bavière, qu'il avait connu à Mannheim, lui commanda l'opéra Idomeneo rè di Creta, sur un livret de Gianbattista Varesco. Mozart se rendit à Munich en novembre 1780 pour terminer l'œuvre et travailler aux répétitions, et la première eut lieu le 29 janvier avec un grand succès qui resta malheureusement sans lendemain. Rompant avec la tradition des ouvertures en trois mouvements, Mozart a conçu l'ouverture d'Idoménée en un seul morceau, au caractère avant tout héroïque et martial, non dépourvu pourtant des accents d'une sombre tragédie.

Lorsque Sibelius composa son concerto pour violon, en 1903, il jouissait déjà d'une très grande renommée. Mais l'augmentation de ses dettes, et une certaine propension à la boisson, avaient engendré de vives tensions familiales. Il acheta alors une maison non loin d'Helsinki, et c'est dans cette retraite paisible où il allait passer le reste de sa vie qu'il révisa entièrement son concerto en 1905. Il fut créé en octobre de la même année à Berlin, sous la direction de Richard Strauss. Écrit dans un esprit néo-romantique, le concerto de Sibelius exige beaucoup du soliste, aussi bien dans la recherche de l'expression juste que dans la virtuosité.

La 3ème symphonie de Bruckner, œuvre importante dans l'évolution du compositeur, a une histoire compliquée. Composée en 1873 et dédiée à Wagner, d'où son surnom de «Wagner-Symphonie», elle fut très remaniée en 1876-77, et créée à Vienne le 16 décembre 1877 dans des conditions déplorables: ce fut un échec total, sauf auprès de quelques fervents. Le célèbre critique Hanslick, qui détestait Bruckner et Wagner, n'hésita pas à écrire: «C'est une «Neuvième» à la sauce Walkyrie». Beaucoup plus tard, sous la pression de ses amis, Bruckner récrivit sa symphonie, abrégeant considérablement l'adagio et le finale. Cette version, créée le 21 décembre 1890, connut un triomphe, et c'est habituellement celle qui est donnée de nos jours, malgré ses regrettables mutilations.

M. R.-T.

● La Chaux-de-Fonds, Salle de musique Mardi 10 mai à 20 h 15.

Il y a 200 ans, La Chaux-de-Fonds brûlait (1)

# 1794: un village en pleine mutation

A la fin du XVIIIe siècle, le pays de Neuchâtel restait soumis à des structures politiques, sociales et judiciaires aussi archaïques que sclérosées. Le développement de l'horlogerie, en modifiant l'équilibre d'une société jusqu'alors essentiellement agricole, allait augmenter le poids économique des Montagnes et favoriser la diffusion des idées libérales.

Par  
Raoul COP

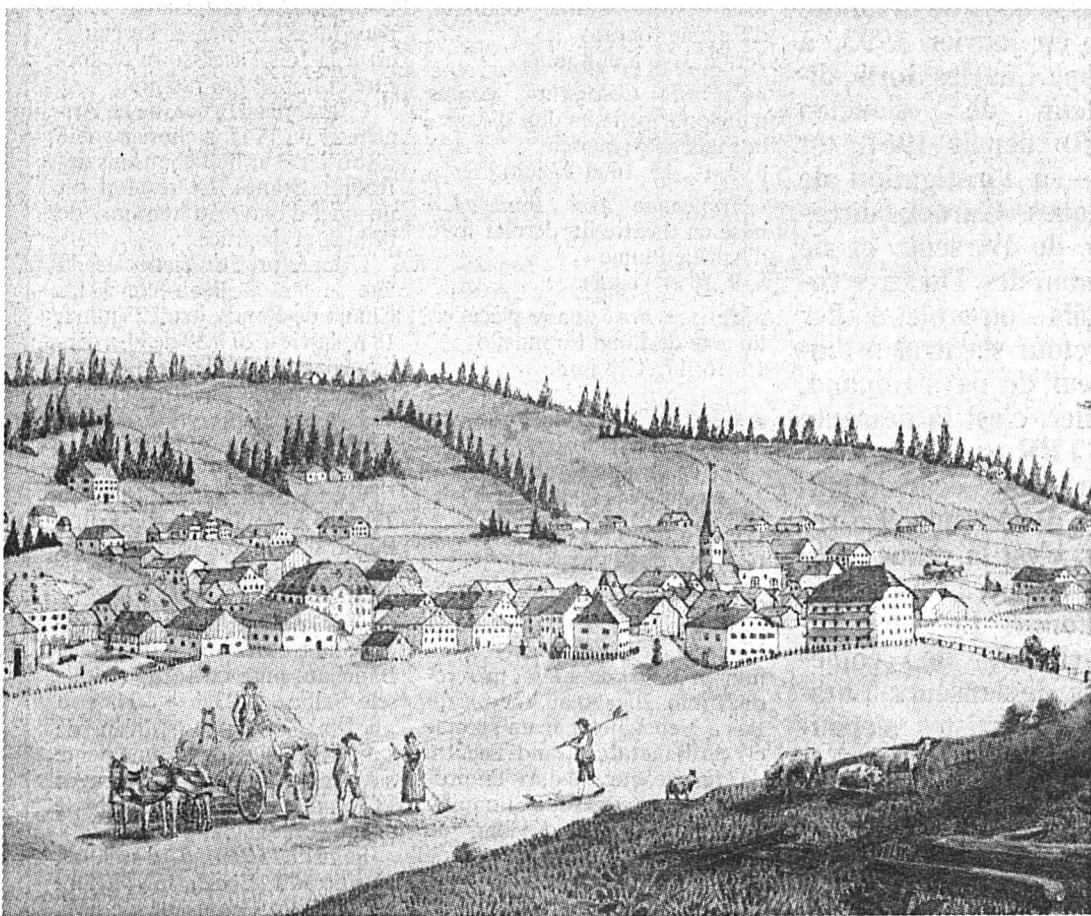
## LE VILLAGE PRIMITIF

Le premier hameau s'est développé non loin de la source de la Ronde, autour de l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville, qui était autrefois l'unique place et où se croisaient deux routes principales. L'une reliait Neuchâtel à Maîche (Grenier et Balance/Versoix/Bel-Air). L'autre allait du Locle au Vallon de Saint-Imier et aux Franches-Montagnes (Léopold-Robert et Fritz-Courvoisier). Bien entendu, ces rues ne portaient pas encore leurs noms actuels.

La première église fut érigée vers 1523 sur la butte où se dresse actuellement le Grand Temple; un cimetière l'accompagnait. Au fil des siècles, le hameau se muait en un petit centre commercial et administratif, la croissance s'effectuant sans souci d'urbanisme. En 1794, on y dénombrait une septantaine de maisons. Mais des bâtiments bien plus nombreux se trouvaient à proximité immédiate de cette agglomération, notamment le long des quatre routes d'accès, et dans toute la campagne environnante.

Le village comportait des maisons anciennes et maintes fois transformées, ayant l'aspect des fermes traditionnelles à pignon frontal ou plus ou moins inspirées de ces constructions. Seuls quelques bâtiments plus soignés, édifiés après 1750, avaient un aspect résolument citadin. Presque tous les toits étaient couverts de bardeaux et bien des parois de planches extérieures subsistaient.

Nombre d'artisans, horlogers ou autres, restaient accessoirement ou à titre principal des paysans. Beaucoup résidaient dans des fermes. C'est l'apogée d'une civilisation liée à la terre, faible consommatrice de matière et d'énergie, mais dévoreuse de main-d'œuvre. Les journées de



La Chaux-de-Fonds  
Le village avant l'incendie de 1794

## L'ESSOR INDUSTRIEL

C'est au XVIIIe siècle que se joua la destinée économique des Montagnes neuchâtelaises, avec la première forme de développement industriel. Après s'être longtemps contentée d'un rôle effacé au sein des diverses activités artisanales pratiquées à domicile, l'horlogerie devait s'affirmer, à partir des années 1730, comme une branche maîtresse. Elle prit un tel essor après 1750 qu'elle eut tendance à monopoliser les Montagnes au détriment des autres travaux. Seule la dentellerie, réservée pratiquement aux femmes et aux enfants, put conserver une place importante aux côtés de l'industrie reine.

Nombre d'artisans, horlogers ou autres, restaient accessoirement ou à titre principal des paysans. Beaucoup résidaient dans des fermes. C'est l'apogée d'une civilisation liée à la terre, faible consommatrice de matière et d'énergie, mais dévoreuse de main-d'œuvre. Les journées de

travail étaient fort longues et la productivité faible.

La population augmenta considérablement: vers 1800, La Chaux-de-Fonds comptait pour la première fois plus d'habitants que sa rivale, Le Locle. La bourgeoisie était en train de devenir une ville, ce qui n'empêcha pas les Chaux-de-Fonniers de s'obstiner à parler de village jusqu'à l'approche de 1900!

De toute évidence, la seconde moitié du XVIIIe siècle marqua l'entrée de ces deux bourgs dans le monde moderne, caractérisé par une production massive destinée avant tout à l'exportation et par un dynamisme commercial accru.

## L'IMMIGRATION

Dans une région où l'industrie, l'artisanat et le commerce étaient en passe de fournir la majorité des emplois, l'auto-provisionnement perdait sa raison d'être. A partir de cette période charnière, une partie des indigènes troquè-

rent la charrue contre l'établi, plus lucratif. Ils louèrent leur domaine à des fermiers. Ceux-ci étaient généralement originaires du canton de Berne, et particulièrement de l'Emmental. De la sorte, les non-Neuchâtelais formèrent bientôt une importante minorité parmi les paysans (près de 30% à La Chaux-de-Fonds vers 1794).

Le plein emploi horloger provoqua également l'arrivée d'immigrants originaires de différentes contrées. Ils assumèrent les tâches délaissées par les Neuchâtelais dans divers secteurs de l'économie et se joignirent à eux pour la fabrication des pendules et des montres.

La Chaux-de-Fonds fut la commune des Montagnes qui enregistra la plus forte poussée démographique (4927 hab. en 1800 contre 2363 en 1750). Elle battit aussi le record de l'afflux des étrangers (33% en 1800 contre 10% en 1750).

## DÉJÀ DES CRISES!

Certaines années, de mauvaises conditions atmosphériques provoquaient une baisse catastrophique des récoltes, baisse qui engendrait des difficultés d'approvisionnement et une forte hausse des prix. La Chaux-de-Fonds souffrait d'autant plus des disettes que ses besoins alimentaires ne pouvaient plus être satisfaits par la production régionale.

Durant les années 1770-71, 1789, 1793-96 et 1799-1800 le prix du grain fut très élevé. Bien entendu, l'horlogerie subit le contre-coup de ces crises, particulièrement à la fin du siècle. A plusieurs reprises, on dut envoyer des délégués faire des achats de blé massifs sur de lointains marchés: à Bâle, à Schaffhouse, en Souabe.

Le bâtiment dit «le Grenier», qui a donné son nom à l'ancienne «route de Neuchâtel» (numéros 30 et 30b), a été construit en 1783 par la «Chambre des blés», c'est-à-dire par un groupe de citoyens soucieux de régulariser l'approvisionnement en grain du village.

## MÉGEVAND ET LA FABRIQUE DE BESANÇON

A partir de 1793, les artisans établis aux Montagnes neuchâtelaises s'intéressèrent au projet de création d'une manufacture d'horlogerie dans la ville de Besançon. Elle fut créée en 1794, à l'initiative principalement de Laurent Mégevand, un horloger genevois proscrit au Locle, et avec l'aide de l'Etat français. Celui-ci accorda divers avantages aux ouvriers, dont la plupart étaient originaires de nos Montagnes.

Des centaines de personnes, femmes et enfants compris, participèrent à ce mouvement d'émigration massif, qui favorisait sans doute la morosité économique. Il avait aussi un caractère politique marqué, bien des Neuchâtelais du Haut éprouvant de la sympathie pour la jeune République et cherchant à fuir la répression qui frappait alors les adeptes de la Révolution. Au reste, beaucoup d'entre eux furent déçus par cette entreprise et regagnèrent leur pays dans les années qui suivirent.

## En marge de la Révolution

En cette fin de XVIIIe siècle, les changements d'orientation économique, la poussée démographique et le renouvellement de la population ne pouvaient manquer de se répercuter sur les mentalités. Les institutions, les coutumes et les manières de vivre furent remises en question. En effet, cet héritage de l'ancienne société neuchâtelaise, avant tout agricole et féodale ne correspondait plus au nouveau cadre. On prit conscience du caractère désuet des institutions, mais aussi de certaines formes d'injustice et d'intolérance manifestées par les autorités tant laïques que religieuses.

La montre fut une émancipatrice dans la mesure où elle donna naissance à un nouvel ordre économique. Elle favorisa aussi la fermentation des idées, car les horlogers étaient gens instruits. Ils lisaient les œuvres des philosophes et les «gazettes». Dans les ateliers et à l'occasion des échanges commerciaux, on ne manquait pas de discuter des problèmes politiques. La confrontation était encore encouragée par la présence de nombreux étrangers, et notamment d'horlogers genevois partisans des idées nouvelles, qui

avaient fui leur ville après la défaite du parti populaire, en 1782.

## AGITATION POLITIQUE

La Révolution française fit l'effet d'une étincelle dans un climat déjà détérioré par certaines décisions du gouvernement, peu favorables aux Montagnes ou simplement impopulaires. Les esprits les plus critiques caressèrent dès lors l'espoir de voir disparaître tous les privilèges, notamment ceux des bourgeois et des nobles.

En dépit de mesures de censure décrétées par le gouvernement neuchâtelais dès 1790, les discussions politiques, toujours animées, se poursuivirent et l'agitation ne fit que croître, surtout au Locle et à La Chaux-de-Fonds, où on en vint fréquemment aux injures et aux coups.

Les adeptes du changement, qui se nommaient eux-mêmes «patriotes», portaient le bonnet rouge ou les nouvelles couleurs de la France. Quant aux conservateurs, on les appelait «orangeistes» car ils arboraient une coiffe orange en signe d'attachement à la famille royale de Prusse.

En décembre 1792, les patriotes plantèrent un arbre de la

liberté à la place des Victoires et dansèrent la carmagnole. Ils participèrent en outre à Morveau à la fête de l'enterrement de la royauté. Enfin, la première réunion de la «Société patriotique» de La Chaux-de-Fonds se tint à l'hôtel de la Croix d'Or. Il s'agissait d'une association plutôt modérée, proclamant sa fidélité au souverain et son respect des institutions. Toutefois, ses membres souhaitaient le changement et beaucoup d'entre eux étaient de fervents révolutionnaires.

Le 13 janvier 1793, le temple fut le théâtre d'une assemblée des bourgeois de la commune perturbée par des invectives et des violences. Le même soir, on brisa des vitres et des croisées à la maison du lieutenant de justice.

## RÉPRESSION

1793 marqua un tournant. Cette année, la République française se discrédita en guillotinant son roi. De plus, elle connut de graves difficultés, tant à l'intérieur, avec des soulèvements comme celui de la Vendée, qu'à l'extérieur, la défaite de Neerwinden la contraignant à évacuer la Belgique.

Le gouvernement neuchâtelais à la solde du roi de Prusse laissa filtrer son mécontentement, ce qui suscita des craintes chez les patriotes, qui redoutaient d'ailleurs eux aussi les excès. Ceux de La Chaux-de-Fonds abattirent leur arbre de la liberté et bientôt, la «Société patriotique» se muait en une inoffensive société de lecture. Enfin, le 22 août, 201 patriotes de la commune firent amende honorable en signant une proclamation de fidélité aux institutions.

Fort de cette soumission et de l'affaiblissement de la France, le Conseil d'Etat décida de pousser son avantage, lançant des enquêtes judiciaires et expulsant les non-communiens. En outre, nombre de personnes s'expatrièrent spontanément.

## UNE OCCASION MANQUÉE?

Au vu des abus et des violences engendrés par la Révolution en France, nous ne devons pas regretter la mise sous le boisseau provisoire des idées républicaines dans nos hautes vallées. Force est de constater, au reste, que les conceptions novatrices avaient fait irruption prématurément et avec trop de brutalité.

DEMAIN:  
l'incendie de  
La Chaux-de-Fonds

## LE POIDS DE L'ANCIEN RÉGIME

### Valeurs traditionnelles

En 1794, nos ancêtres étaient encore loin de contester l'autorité des pasteurs et les dogmes de la Foi. Seules les croyances revues par la Réforme avaient droit de cité et elles s'accompagnaient d'une certaine austérité des mœurs et du costume. On tolérait certes des artisans issus de régions catholiques, surtout depuis le milieu du XVIIIe siècle (développement économique oblige), mais il fallut attendre 1834 pour voir les catholiques autorisés à célébrer leur culte et à inhumer leurs morts dans les communes du Haut.

### Inégalités

La famille connaissait des structures assez strictes: la prééminence des parents par rapport aux enfants ne se discutait pas. Quant aux femmes, elles ne pouvaient être représentées ni au niveau communal ni au sein de la bourgeoisie. Les fonctions publiques étaient bien sûr réservées aux hommes.

Au même titre que les écarts de richesse, les disparités sociales allaient de soi. Au plan fiscal, les bourgeois jouissaient de menus avantages par rapport aux francs-habergeants. Ils avaient en outre la possibilité d'émettre des requêtes à propos de la gestion du pays. Au plan de l'administration de la commune, seuls les ressortissants avaient voix au chapitre.

Les Montagnons devaient se résoudre à abandonner les postes clés du gouvernement et de l'armée à quelques familles patriciennes du Vignoble.

### Impôts et prestations en nature

Nos ancêtres n'avaient pas lieu de se plaindre des impôts qui les frappaient. Les cultivateurs devaient le cens, soit une sorte de taxe foncière, la dîme, c'est-à-dire une petite partie de la récolte de céréales, ainsi que quelques légères redevances. Il fallait encore que chacun contribue à l'entretien du pasteur, paie le lods en cas de vente d'immeuble et participe aux dépenses de la commune.

Si les impôts dus au souverain restaient supportables, on doit admettre que la population n'en retirait pas grand-chose. Les sujets devaient eux-mêmes réparer les routes, assurer la police par des patrouilles, surveiller la frontière lorsque la guerre menaçait et payer leurs enseignants.